

Savoir reconnaître les présences du manque :

La non-translation du sikhisme au Québec

Isabelle Cossette

Mémoire

présenté

au

Département d'études françaises

comme exigence partielle au grade de

maîtrise ès arts (Traductologie)

Université Concordia

Montréal, Québec, Canada

Septembre 2019

© Isabelle Cossette, 2019

UNIVERSITÉ CONCORDIA
École des études supérieures

Nous certifions par les présentes que le mémoire rédigé

par Isabelle Cossette

intitulé Savoir reconnaître les présences du manque :
La non-traduction du sikhisme au Québec

et déposé à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise ès arts (Traductologie)

est conforme aux règlements de l'Université et satisfait aux normes établies pour ce qui est de l'originalité et de la qualité.

Signé par les membres du Comité de soutenance

Pier-Pascale Boulanger	Présidente
Sherry Simon	Examinatrice
André Gagné	Examineur
Benoit Léger	Directeur

Approuvé par : Pier-Pascale Boulanger
Directrice du programme d'études supérieures

Le 6 septembre 2019 Denis Liakin
Doyen de la Faculté

RÉSUMÉ

Savoir reconnaître les présences du manque : La non-traduction du sikhisme au Québec

Isabelle Cossette

Les occurrences du terme « non-traduction » en traductologie peuvent être de quatre catégories : partielle ou totale, envisagées toutes deux quant à la production traductive ou d'un point de vue théorique. Cette classification permet d'établir que la non-traduction renvoie à une distorsion de ce qu'est ou devrait être l'objet « traduction », ou alors à une absence surprenante de celle-ci. L'idée de non-traduction (partielle ou totale) avant, pendant ou après la production peut être employée pour traiter des manifestations de la non-traduction, soit de la distorsion et de l'absence, dans le cas du sikhisme au Québec. Deux angles d'approche sont ici proposés : les livres religieux et le discours médiatique contemporain. Pour le premier, une étude de la situation permet de conclure à une non-sélection d'ouvrages à des fins de traduction et à diverses formes de distorsions et d'absences marquant les livres publiés eux-mêmes et le traitement de ces livres post-publication. Pour le second, la non-traduction est envisagée surtout comme une distorsion ou une absence de la traduction inter-référentielle et citoyenne de Basalamah telle que celles-ci se trouvent dans de grands quotidiens québécois, et se manifeste de plusieurs façons ayant principalement comme conséquence de discréditer le sikhisme et ses pratiquants. Dans l'ensemble, les cas relevés donnent l'occasion de constater la variété de la non-traduction, un objet traductologique peu connu, mais riche pour réfléchir aux présences matérielles du manque.

REMERCIEMENTS

Je souhaite d'abord vivement remercier mon directeur de mémoire, Benoit Léger, pour son soutien indéfectible et son implication exceptionnelle dans ma réussite à toutes les étapes de la rédaction. Je lui suis profondément reconnaissant de sa contribution à mon expérience de deuxième cycle, et c'est avec un peu de tristesse que je vois arriver la fin de notre collaboration.

Ce mémoire n'aurait pu être achevé aussi efficacement sans la bourse Carolyn and Brian Neysmith ainsi que le soutien financier de Figura et de l'École des études supérieures – merci infiniment. Sa réalisation a par ailleurs grandement reposé sur l'appui des professeures et professeurs du Département d'études françaises qui ont contribué à sa progression par leurs commentaires, leur présence et leurs encouragements. Un merci tout particulier à mesdames Pier-Pascale Boulanger et Judith Woodsworth pour avoir enrichi ma réflexion, et à monsieur Denis Liakin pour m'avoir donné la chance de travailler au département sur des projets stimulants. Mes remerciements vont de même à mes collègues de l'Association étudiante des cycles supérieurs en traduction, avec qui il a fait bon partager tant d'heures de travail et qui ont contribué à rendre mon séjour à Concordia si spécial, notamment Julia Jones, Elizabeth Birdsall, Kelly Olliel, Marie-Natacha Papillon, Kathryn Henderson, et j'en passe.

Merci aussi à mes amies et amis en dehors de Concordia, à ma famille et à ma belle-famille pour leur appui et leur enthousiasme quant à mon succès; je souhaite tout particulièrement souligné l'apport de mes parents, Thérèse Duchesneau et François Cossette, incontestablement les parents idéaux de toute personne aux études. Merci aussi à mon mari, Andrew Buchan, un spécialiste malgré lui du sujet du présent mémoire, et à la petite qui devrait voir le jour un mois après la publication de cette contribution, pour avoir involontairement fourni les encouragements nécessaires à son prompt aboutissement.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Chapitre 1 – La non-traduction	4
1.1 La non-traduction en anglais et en français.....	4
1.2 Typologie des utilisations : quatre grandes catégories	4
1.2.1 La non-traduction : le cas de la production	6
1) Non-traduction partielle.....	6
2) Non-traduction totale	7
1.2.2 La non-traduction : point de vue théorique.....	10
1) Non-traduction partielle.....	10
2) Non-traduction totale	10
1.3 Sens de la notion de non-traduction.....	11
1.3.1 Un contexte précis.....	11
1.3.2 Non-	11
1.3.3 Élargissement et polysémie.....	13
1.3.4 Importance d'étudier la non-traduction	15
1.4 Non-traduction et traduction du religieux « non occidental »	17
1.4.1 Rapports entre religion, langue et traduction	17
1.4.2 Pourquoi traduire ces religions	18
1.4.3 Religion : une étiquette problématique	19
1.5 La non-traduction dans le présent mémoire	21
Chapitre 2 – Non-traduction des livres religieux sikhs	24
2.1 Livres religieux à l'étude	24
2.1.1 Catégories de textes et corpus	24
2.1.2 Le cas du <i>Guru Granth Sahib</i>	27
2.1.3 Autres ouvrages du corpus.....	31
2.2 Manifestations de la non-traduction	32
2.2.1 Avant la production : un cas de non-sélection	32
2.2.2 Pendant la production : cinq manifestations	34
1) Non-traduction partielle : stratégie, choix problématique et erreur de traduction	34
2) La non-traduction par le non-alignement du champ recherché et des caractéristiques de la traduction	36
3) La non-traduction comme non-statut de traduction et absence d'un texte source.....	42
4) La non-traduction sémantique ou non-traduction par détournement marqué ..	46
5) La non-traduction comme non-contact.....	49

2.2.3 Cinq formes d'invisibilité postproduction	53
1) Absence d'un réseau de publication	53
2) Non-distribution et difficultés d'accès.....	53
3) Des agents invisibles	55
4) Une géographie illogique pour la réception.....	56
5) Rareté de la critique	57
2.2.4 La non-légitimation par l'État	57
2.3 Le profil du non-traducteur	59
2.4 Ce qui n'est pas non-translation	60
2.5 Conclusion.....	61
Chapitre 3 – Non-translation dans le discours médiatique québécois	63
3.1 Démarche	63
3.1.1 Pertinence de l'analyse médiatique	63
3.1.2 Approche théorique	64
3.1.3 Outils pour l'analyse	67
3.1.4 Corpus et méthodologie	72
3.2 Manifestations de la non-translation	75
3.2.1 Avant et après la production	76
3.2.2 Pendant la production : six grandes tendances non traductives	77
1) Association à la controverse	77
2) Prévalence de la violence.....	85
3) Une minorité source de conflits judiciaires.....	88
4) Les sikhs : exigeants et détenteurs d'un grand pouvoir.....	90
5) Les sikhs : une altérité.....	95
6) Diverses formes du manque.....	101
3.3 Logique de la perspective traductive	103
Conclusion	107
Bibliographie	112
Sources principales	112
Corpus québécois.....	129
Corpus du Toronto Star	143
Annexe 1 – Moments clés de l'histoire sikhe	151
Annexe 2 - Événements marquants relatifs à certains membres de la communauté sikhe au Québec et au Canada, ou dans les environs.....	152

INTRODUCTION

Poser les questions « Qui est le “Jésus” sikh? » ou « Comment appelle-t-on une “mosquée” sikhe? » au Québec, c’est généralement être confronté au silence. Cette méconnaissance est pourtant étonnante compte tenu de la place de la religion sikhe et de sa communauté à l’échelle planétaire, canadienne et québécoise. Le sikhisme, cinquième religion du monde (Couture, 2009), compterait plus de 27 millions d’adeptes habitant majoritairement le Pendjab, État du nord de l’Inde (Minahan, 2016, p. 385). Selon l’*Encyclopédie canadienne* (Buchignani, 2014), le Canada hébergeait quelque 455 000 personnes sikhes en 2011, qui formaient par ailleurs le plus important groupe d’immigrants de l’Asie du Sud au pays et composeraient ainsi la plus grande concentration de fidèles de cette religion hors de l’Inde¹.

En plus de leur poids démographique en sol canadien, les sikhs se font remarquer en politique : on peut penser entre autres au ministre de la Défense, Harjit Sajjan, et au chef du NPD, Jagmeet Singh. Qui plus est, les revendications de certains pratiquants ainsi que les problèmes de terrorisme associés à des groupes sikhs ont été abondamment couverts par les médias depuis les années 1980, ce qui a donné au *panth* (ensemble des sikhs) une grande visibilité médiatique. Aux États-Unis, le mouvement 3HO contribue par ailleurs à cette visibilité.

Au Québec, la population sikhe a crû de 12 % en dix ans jusqu’à compter 9 275 individus en 2011 (Statistique Canada, 2017). Des adeptes de Guru Nanak (fondateur de la religion) sont venus s’installer dès 1952 à Montréal, où les fidèles se démarquent par leur fort engagement communautaire qui a mené à l’inauguration, en 2001, d’un immense gurdwara (temple sikh) dans l’arrondissement LaSalle, sur l’île de Montréal. Bien que principalement de langues pendjabie et anglaise, les Québécois

¹ Même le Royaume-Uni en compterait moins selon les données de l’Office for National Statistics (2011).

sikhs parlent de plus en plus français, notamment en raison de l'intégration des jeunes d'âge scolaire dans le système d'éducation de la province (Castel, 2007).

Malgré l'importance des représentants du sikhisme au Canada et au Québec, peu de ressources existent pour le comprendre en français, surtout lorsque comparé à d'autres religions dites étrangères ou orientales comme le bouddhisme, l'hindouisme et l'islam. Vu cette rareté et comme les transmissions interlinguistiques sont en général particulièrement limitées, nous pouvons employer l'étiquette de « non-traduction » pour définir certains aspects des relations entre les mondes sikh et franco-québécois.

Toutefois, cette notion de non-traduction – pourtant fréquemment employée en traductologie – est moins claire qu'il n'y paraît. Quelques auteurs en offrent des définitions très arrêtées se voulant ponctuelles ou (occasionnellement) universelles, qui cependant ne reflètent ni n'expliquent la variété des emplois traductologiques. Qui plus est, la non-traduction est plus souvent pensée dans ses causes que dans son potentiel comme concept. Par conséquent, nous proposons ici d'allier la nécessité de l'approfondir à celle de mieux comprendre la rareté des ressources entourant la religion sikhe au Québec francophone. En somme, nous chercherons à répondre à la question : quelles différentes formes peut prendre la non-traduction dans le cas du sikhisme en français dans le Québec contemporain?

Pour ce faire, nous traiterons plus en profondeur de la non-traduction (chapitre 1). Nous effectuerons d'abord un survol des emplois de ce terme en traductologie, puis les catégoriserons avant de nous attarder sur d'autres aspects à considérer en rapport avec le sujet d'étude, et ce, dans le but d'établir ce que recoupera l'étiquette de non-traduction dans l'ensemble du mémoire.

Par la suite, en fonction de ce que nous aurons jusqu'alors déterminé, nous nous pencherons sur les manifestations de la non-traduction selon deux angles : celui des livres religieux publiés (chapitre 2) et du discours médiatique dans le Québec

contemporain (chapitre 3). Pour le premier, après avoir délimité ce qui constitue des « livre religieux », nous établirons ce que l'absence de certains signifie quant à la non-traduction, puis étudierons les traits de la non-traduction en rapport avec ceux qui ont été publiés. Pour le discours médiatique, nous utiliserons un corpus unilingue pour l'analyse des manifestations de la non-traduction et approfondirons la notion sous-jacente de traduction (c'est-à-dire la traduction inter-référentielle et citoyenne de Basalamah) qui rendra cette analyse possible.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la religion sikhe est peu connue. Nous ne proposons toutefois pas ici un document relatant l'histoire du sikhisme en Inde, au Québec et au Canada; celle-ci peut par contre être nécessaire pour comprendre le contenu et orienter le lecteur. C'est pourquoi nous offrons, à la suite du mémoire, deux annexes : la première, sur des moments clés de l'histoire sikhe et la seconde, sur les événements marquants relatifs à la communauté sikhe au Québec et au Canada (et dans les alentours dans une moindre mesure).

La présente contribution repose sur la recherche de deux objectifs principaux. Le premier est d'aborder sous un angle traductologique la situation du sikhisme au Québec, un sujet jamais traité dans ce domaine et peu dans d'autres disciplines. Le second est de développer ce concept de non-traduction, que nous souhaitons envisager non dans ses causes, mais dans ses manifestations. Cette approche nous permettra de rendre justice au cas d'étude retenu en le considérant dans sa complexité, ainsi que de nommer les différentes formes de manques et de vides. Nous espérons, par l'alliance de ces objectifs, offrir aux recherches sur le sikhisme l'éclairage unique de la traductologie sur une question de relations interculturelles et d'enrichir la traductologie quant à la notion de non-traduction ainsi qu'aux transmissions entre un groupe dominant et un groupe religieux minoritaire.

CHAPITRE 1 – LA NON-TRADUCTION

1.1 La non-traduction en anglais et en français

Google Scholar recense 957 résultats pour les termes « non-traduction » et « nontraduction », et 6 542 pour *non-translation* et *nontranslation*². La majorité des emplois paraît pertinente pour la traductologie, quoique nombreux sont ceux relevant d'autres disciplines (sciences, mathématiques, etc.). Des formes concurrentes – quoique beaucoup moins courantes – existent également et recourent au moins une acception que nous présenterons subséquemment pour la non-traduction. Il s'agit notamment des termes « atraduction », employé chez Le Dizez (1995); « détraduction », « détraduction » et *detranslation* (Jullien et coll., 1999, p. 109); *untranslation* (Novak, 2010); et « traduction zéro » ou *zero translation* (Li et Zhong-Lian, 2012).

Bien qu'il existe plusieurs études sur des phénomènes donnés de non-traduction, celle-ci – en tant qu'objet à part entière – ne semble pas avoir fait l'objet de nombreuses recherches. Qui plus est, les auteurs recourent régulièrement au terme sans l'expliquer; pourtant, « ce qui n'est pas traduction » ne saurait être une définition suffisante en raison notamment de la polysémie du mot « traduction » et de l'idée inévitablement vague de ce qui constituerait son « contraire ». Il paraît donc essentiel de l'approfondir.

Enfin, même si cela peut sembler paradoxal, il faut souligner que la non-traduction est indubitablement un objet traductologique, tout comme le « non-religieux » relève de l'étude du religieux et la « non-littérature », des études littéraires.

1.2 Typologie des utilisations : quatre grandes catégories

Pour aborder le concept de non-traduction, nous avons répertorié ses utilisations dans les articles et livres de traductologie en français comme en anglais, les emplois dans les

² Aux différentes graphies sont généralement associés les mêmes sens. Celles avec trait d'union sont de loin les plus communes. Recherches effectuées le 31 août 2018.

deux langues paraissant identiques. Nous avons ensuite élaboré une brève typologie des emplois réels du terme; la présente section repose donc sur une étude descriptive.

Deux catégorisations de la non-traduction existent déjà : celle, populaire, de Duarte (2000, pp. 96-98) et celle de Coste (2007, pp. 5-6). Elles mettent de l'avant des observations intéressantes, mais posent toutes deux problème : les différentes catégories de Duarte mélangent *types* (p. ex., l'omission³ et la répétition⁴) et *causes* de non-traduction (p. ex., le bilinguisme⁵ et l'embargo idéologique⁶). De plus, ni l'une ni l'autre ne se veulent exhaustives; Coste, pour sa part, établit une liste hétérogène des « acts of speech that are likely candidates to the status of non-translations » et inclut notamment les textes oraux ou écrits ayant des segments perçus comme étrangers, les traductions sans textes sources connus (p. ex., les pseudotraductions) ou aux textes sources manquants (p. ex., la Vulgate) et le doublage, et évite donc les grandes catégories inclusives. Notre objectif, au contraire, est d'inclure tous les cas de figure.

Pour ce faire, nous avons distingué quatre types de non-traduction. Une différence se voit d'abord entre non-traductions *partielle* et *totale* :

The meaning of non-translation then is the status of a translation with its absence in a given time and culture *as a whole text* or the absence of translational act for *some textualities* (titles, prefaces, chapters, single words, terminologies, etc.) whether by keeping them in the original state or by totally omitting in translation. (Demirtas, 2016, nous soulignons)

La non-traduction partielle a trait à des mots, segments ou autres parties de textes, tandis que la non-traduction totale se rapporte à des textes entiers. Elle peut aussi toucher des catégories entières ou quasi entières de textes.

³ « A certain item in the source text fails to be replaced by a corresponding item in the target text, regardless of whether or not it is to be compensated for elsewhere. » (Duarte, 2000, p. 96)

⁴ « A lexical or syntactic item in the source text is carried over unchanged into the target text. » (*ibid.*)

⁵ « Texts [...] may not be translated because the reading public [...] are [*sic*] able to read them in the language in which they were written and thus no demand for local translations is generated. » (*ibid.*, p. 97)

⁶ « [T]he clash of a community's system of values and some shattering political event. » (*ibid.*, p. 98)

Nous avons également apporté une autre distinction, soit entre la non-traduction utilisée pour traiter d'une forme de *production* et celle employée d'un point de vue *théorique*. Cette dernière se trouve dans le discours traductologique à des fins de réflexion, notamment sur la nature de la traduction. Pour la production, nous reprenons l'observation d'Elgül (2011) lorsqu'elle fait allusion au travail de Susam-Sarajeva (2006) :

Texts involved in non-translation might reflect decisions taken in various stages of translation process, which are mainly the *pre-production process*, i.e. text selection, *the production process*, i.e. exercising omissions, and *the post-production process*, namely promotion and presentation. (p. 58; nous soulignons)

Ainsi, la non-traduction conçue quant à la production peut renvoyer à n'importe quelle étape entourant cette dernière : avant, pendant et après.

Nos quatre types de non-traduction se résument donc par le tableau suivant :

	Non-traduction dans un contexte de production	Non-traduction dans le cadre d'une réflexion théorique
Non-traduction partielle	1.2.1, 1)	1.2.2, 1)
Non-traduction totale	1.2.1, 2)	1.2.2, 2)

Penchons-nous sur des cas correspondant à chacun.

1.2.1 La non-traduction : le cas de la production

1) NON-TRADUCTION PARTIELLE

Comme l'indique Elgül, la non-traduction partielle se produit généralement *pendant* le processus de production, par exemple par des omissions et des répétitions (pour reprendre deux types de Duarte susmentionnés). Les répétitions font également écho à la première catégorie de Coste, soit aux segments marqués ou perçus comme étrangers à l'oral et à l'écrit (p. ex., lorsque des symboles chinois sont insérés tels quels dans une traduction [Schafer, 2011]). Dans le même ordre d'idées, Bocquet (2008) inclut « condensation » (p. 131) et « suppression du tutoiement » (p. 136) dans sa brève typologie regroupant des cas de non-traduction (partielle).

Ces transformations pendant la production peuvent toutefois prendre d'autres formes, notamment l'hybridation linguistique – sixième catégorie de Coste – effectuée

par désir de transgression (Moore, 2006) ou résistance (Lane-Mercier, 2005; Ramière, 2005; Simon, 2007⁷; Suchet, 2017); la non-traduction est alors appelée « stratégie de traduction ». Elles peuvent aussi, paradoxalement, renvoyer à un résultat aliénant, omettant ou atténuant des dialectes particuliers, ce qui a pour effet d'occulter une culture et ses enjeux dans la langue cible (Lavoie, 1994; Simon, 1991), ou encore à une transposition de mots étrangers employés afin d'éloigner l'autre et de le rendre menaçant (Mendel, 2014)⁸.

En pédagogie de la traduction, il peut s'agir d'une erreur humaine (Delisle, 2003, p. 64; Lee-Jahnke, 2001, p. 270), synonyme de « non-communication » (Delisle, 2001, p. 221); elle peut aussi renvoyer aux erreurs d'un logiciel de traduction automatique (Loffler-Laurian, 2009). Il s'agit encore, dans tous ces cas, de phénomènes se présentant au cours de la production.

Des targoums (Shepherd, 2007, p. 80) aux romans (Salamone, 2009, p. 60), les exemples de cette catégorie sont légion.

2) NON-TRADUCTION TOTALE

Comme indiqué dans la citation d'Elgül, la non-traduction peut survenir aux étapes précédant ou suivant la production de la traduction; elle renvoie alors généralement à de la non-traduction totale. La plupart des traductologues traitant de ce type de non-traduction se penchent sur des cas de non-sélection (donc non-traduction préproduction); les chercheurs s'attardent alors aux causes de celle-ci. Relèvent de cette acception le travail de Koster (2010) sur la non-traduction de Dos Passos aux Pays-Bas avant les années 1980; les observations de Duarte (*ibid.*) sur la non-traduction des œuvres de Shakespeare au Portugal entre 1890 et 1900 (attribuable à un embargo

⁷ En contexte québécois, la graphie « nontraduction » renvoie le plus souvent à la démarche artistique du romancier Jacques Brault marquée par un passage linguistique effaçant l'altérité.

⁸ En somme, la non-traduction peut être à la fois annexion et décentrement (dans les mots de Meschonnic), à la fois *domestication* et *foreignization* (dans les mots de Venuti).

idéologique); et le commentaire de Le Dizez (1995) sur l'atraduction (ou non-traduction) d'auteurs gallois d'importance en français. Cette non-traduction totale peut aussi renvoyer à des questions éthiques, par exemple à l'obligation pour les professionnels de la traduction de ne pas travailler sur des textes potentiellement dangereux; McCann donne comme exemple des instructions pour des grenades maison (2005, p. 1).

Parmi les causes de la non-sélection, on trouve souvent des questions idéologiques ou de censure (Spirk, 2014, p. 156), mais aussi la distance culturelle⁹, causée par l'indifférence ou l'hostilité et ayant comme possible conséquence l'absence de personnes capables d'effectuer la traduction (Duarte, 2000, p. 98). L'hégémonie de l'anglais est également citée (v. Chan, 2016; Holzem et Wable, 2001, p. 12).

Les textes traductologiques traitant des étapes suivant la production comme pouvant créer de la non-traduction sont moins courants. Sturge (cité dans Spirk, 2014, p. 157) mentionne que la non-disponibilité de livres pourrait être de la non-traduction. Elgül traite d'un autre cas : celui de la *semantic non-translation*¹⁰. Elle explique : « this type of non-translation refers to the non-translation of a semantic content of the source text that brings about *a different contextualization and reception of the source text in the receiving system* » (2011, p. 77; nous soulignons), avant de donner comme exemple l'introduction d'œuvres d'un genre donné sous différents genres dans un système cible (*ibid.*)¹¹. Ce type de non-traduction est donc susceptible de survenir après, mais aussi pendant la production (p. ex., par l'instrumentalisation du paratexte d'une traduction).

⁹ Cette distance peut être notamment géographique (Pięta, 2011, p.111).

¹⁰ Ces appellations peuvent toutefois poser problème; nous y reviendrons (section 2.2.2, point 4).

¹¹ Sans utiliser la notion de non-traduction, Gouanic emploie régulièrement cette idée, qu'il appelle détournement et qui fait en sorte que « les modèles socio-esthétiques sont mis dans la société cible au service d'intérêts idéologiques sans relation avec ceux du texte dans la société source. » (1994, p. 143) Un certain détournement est toutefois normal selon lui; ce qu'Elgül nomme non-traduction sémantique pourrait donc être une question d'intensité : parler de ce type de non-traduction paraîtrait possible dans le cas où un détournement serait très, très marqué. Nous reprendrons à la section 2.2.2, point 4) l'idée de détournement.

La non-traduction totale peut survenir pendant la production de nombreuses autres façons. Elgül indique que, selon l'approche de Buescu et Duarte, « non-translation is a means or proposing a text full of otherness to impose the receiver an estrangement to his/her own culture »¹² (Elgül, 2011, p. 20), un phénomène que les deux auteurs décrivent eux-mêmes, spécifiquement dans le cadre de leur analyse du travail de l'écrivain portugais Herberto Helder, comme « a radical act of estrangement, of deterritorialisation of the target language, suddenly made foreign to itself » (2007, p. 185). Une intense *domestication*/annexion pourrait donc être de la non-traduction.

Cette même forme de non-traduction peut également toucher la transmission d'aspects culturels. Haag, par exemple, explique que la réception racialisée d'un film mettant en scène des Aborigènes d'Australie était en partie due à « the nontranslation of the film's actual contexts (a love story and Aboriginal sovereignty) » (2014, p. 671). Dans « Lost in Non-Translation: Politics of Misrepresenting Arabs » de Gomaa et Raymond (2014), le terme « non-traduction » renvoie à l'absence d'une traduction nuancée du monde arabe dans les corpus et les médias, c'est-à-dire d'une culture dans une autre attribuable à une univocité du discours. Ces différentes idées font écho à ce que Basalamah, chercheur et professeur à l'Université d'Ottawa, dit « non traductif »; nous y reviendrons au chapitre 3.

Dans un tout autre ordre d'idée, certains parlent aussi de non-traductions dans le cas de textes de départ pour lesquels aucun texte d'arrivée n'existe (Kunilovskaya, 2018; Liao, 2009). Le fait de désigner ainsi ces textes signifie que l'on en parle forcément en contexte traductologique; autrement, on les appellerait simplement « textes ». Cela renvoie donc également à un contexte de (non-)production de

¹² Il est intéressant ici de voir que cette affirmation se détache quelque peu de l'autre article de Duarte (2000) précédemment cité sur le sujet; l'article auquel Elgül fait allusion date de 2007.

traduction. Enfin, la non-traduction, comme mentionné dans la typologie de Coste, peut également toucher les pseudotraductions.

Cette idée de non-traduction totale renvoie aussi au phénomène qui s'observe pour les textes religieux. Ainsi, on peut parler de la non-traduction du Coran (v. Lavault-Olléon, 2008), la traduction de celui-ci étant officiellement interdite et les textes produits n'étant donc pas, techniquement, reconnus comme des traductions.

1.2.2 La non-traduction : point de vue théorique

1) NON-TRADUCTION PARTIELLE

Cette non-traduction ne s'appliquant pas à des cas définis, elle est souvent plutôt abstraite. Toutefois, lorsque mise en application, il est possible qu'elle s'inscrive dans un contexte de production spécifique. Un bon exemple de non-traduction partielle de ce type se trouve chez Toury, selon qui le principe de l'équivalence serait nécessaire pour classer un phénomène linguistique donné comme relevant de la traduction ou de la non-traduction (Zhao, 2016, p. 57). Dans cette perspective, tout phénomène serait donc l'un ou l'autre. Cette catégorie de non-traduction pourrait également renvoyer à l'intraduisibilité d'un passage : « On pourrait reprocher aux auteurs canadiens Vinay et Darbelnet qu'ils [...] n'abordent pas [...] la question de la non-traduction (ou de la traduction zéro, de l'équivalence zéro) » (Rakova, 2014, p. 103). La non-existence (supposée) de l'équivalence est ici donnée comme synonyme de non-traduction.

2) NON-TRADUCTION TOTALE

Chez Sallis, la non-traduction renvoie à un idéal : pouvoir transmettre « an original meaning without any loss or distortion » (Polt, 2015, p. 415). De manière plus générale, elle est – elle aussi – employée par opposition à la traduction, donc dans l'espoir de définir la version « positive » du concept à la lumière de sa version « négative » (Coste, 2007 ou Gutt [dans Sapire, 1994]), une tendance dénoncée par Brisset (2004).

1.3 Sens de la notion de non-traduction

Ce qui précède démontre que la non-traduction fait l'objet d'une grande variété d'emplois en traductologie. Nous tenterons de cerner quelques-unes des caractéristiques de la notion afin de bien inscrire notre recherche sur un cas de production de non-traduction dans des réflexions propres à ce concept.

1.3.1 Un contexte précis

Les catégories ci-dessus démontrent que la non-traduction envisagée quant à la production regroupe la majorité des emplois du terme qui nous intéresse et qu'elle paraît toujours s'inscrire dans un contexte très précis. Dans son article sur la non-traduction d'Henri Meschonnic aux États-Unis, Boulanger explique : « Dans le cadre de cet article, nous entendons par “non-traduction” le fait qu’aucun des livres de Meschonnic n’a été traduit vers l’anglais de son vivant malgré la trentaine d’essais à son actif et la grande cohérence qui les relie. » (2012, p. 238) Sa non-traduction touche ici *l'ensemble* de l'œuvre de Meschonnic (non-traduction totale); elle s'est produite à une *époque* donnée, soit du vivant de l'auteur, et dans une *langue-culture* particulière; et est survenue malgré les *circonstances*, soit malgré le nombre d'essais et leur cohérence. Comme pour les autres non-traductions et pour la traduction en général, les forces en jeu dans le contexte de production se situent non pas dans la culture de départ, mais dans la culture « d'arrivée » (Demirtas, 2016; Elgül, 2011, p. 15). Celle-ci doit donc avoir priorité dans une étude sur la non-traduction pensée par rapport à la production.

1.3.2 Non-

L'adverbe *non* employé comme préfixe marque le contraire ou la négation. Définir ce contraire ou cette négation paraît toutefois extrêmement ardu, et le résultat de cette investigation serait inévitablement vague. Grâce aux catégories précédentes, nous avons observé deux grandes acceptions beaucoup plus concrètes : une *distorsion* de l'idée de traduction et une *absence surprenante* de la traduction. La distorsion, comme

nous l'avons vu, peut être volontaire ou non (*Antidote*, 2018; v. section 1.2.1); elle consiste en une déformation d'une vision donnée de la traduction. Jacques Brault, par exemple, déformerait la traduction en cachant les noms des auteurs canadiens originaux dans ses nontraductions (Audet, 1975) puisque sa démarche irait contre ce qu'il perçoit comme étant de la traduction, c'est-à-dire notamment, sans doute, une reconnaissance complète de ces auteurs.

L'absence, qui paraissait dans la citation de Demirtas (2016), doit pour sa part être surprenante; elle renvoie ainsi à l'idée selon laquelle « the possible applicability of the non-translation label [...] can arise whenever it is believed or a suspicion is raised that another text, in a different linguistic medium [...], exists somewhere or *may or should have existed somewhere at some time* [...] ». (Coste, 2007, p. 5; nous soulignons) Dans les mots de Spirk, une traduction doit être « conspicuous by its inexistence » (2014, p. 135) pour faire l'objet d'une interrogation basée sur la non-traduction. Ainsi, si deux sociétés ont très peu de contacts à un moment donné dans le temps (p. ex., la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Québec actuellement) et qu'il n'existe pas de liens de traduction entre elles, on pourrait objectivement parler de non-traduction, mais cette appellation ne serait jamais employée parce que le phénomène ne ferait pas l'objet d'études traductologiques. Or, c'est dans le cadre de ces études que les chercheurs parlent de non-traduction, et les études nécessitent l'existence d'un certain contenu.

Les deux acceptions susmentionnées sont bien entendu indissociables de la conception de la traduction qui leur est rattachée : ce qui constitue une distorsion ou une absence surprenante de la traduction dépend abondamment de notre perspective sur ce qu'est la traduction même. Or, il ne s'agit pas du tout d'une notion claire et monosémique en traductologie, comme nous l'observerons à la section suivante.

Dans un autre ordre d'idées, il est intéressant de constater que le préfixe *non-* est le plus souvent associé – selon nos observations – à des connotations négatives, et que

les connotations positives ont tendance à être marquées par une forme de résistance. Cela ne signifie toutefois pas que les connotations négatives aient toutes un caractère volontaire.

1.3.3 Élargissement et polysémie

La non-traduction dépend d'une conception précise et souvent implicite de la traduction – un concept qui n'est pourtant pas évident. Un chercheur commentant la non-traduction comme stratégie de traduction affirme d'ailleurs : « Que les théoriciens puissent envisager le fait de ne pas traduire comme un aspect de "la traduction" dénote que la définition adoptée au départ est trop étroite » (Lambert, 1988, p. 81).

Une certaine étroitesse est réclamée par certains chercheurs, qui craignent notamment que la traductologie perde sa légitimité par un agrandissement exagéré de son champ (Pym, 2007). Les défenseurs de la cause contraire revendiquent quant à eux une plus grande inclusion qui, selon nos observations, prendrait deux formes : l'élargissement de la définition de la traduction (pour avoir une définition très inclusive si on la conçoit comme n'ayant qu'une seule définition), ou l'acceptation de sa polysémie, donc de la coexistence de définitions multiples variant selon les contextes.

Plusieurs auteurs se sont positionnés en faveur de l'élargissement de la traduction : pensons à Homi Bhabha et à sa *cultural translation*. La réécriture de Lefevere peut aussi être évoquée (Tahir Gürçağlar, 2002, p. 45), comme la définition de Toury, basée sur trois postulats simples et inclusifs : « (1) The Source-Text Postulate; (2) The Transfer Postulate; (3) The Relationship Postulate. » (1995, p. 33) Basalamah souligne que « c'est la *traduction comme métaphore* que l'on craint » lorsque l'on pense à une définition englobante (2005, p. 53); pourtant, comme le met de l'avant Yilmaz, « if it is remembered that "metaphor" means "carrying across", translation is not just a *metaphor of something*, but it is the very concept of metaphor. » (2007, p. 17)

Kothari et Wakabayashi (2009, p. 2) ainsi que Tymoczko (2006), elles, mettent en garde contre les définitions basées exclusivement sur l'expérience occidentale (nous reviendrons sur cette idée lorsque nous traiterons de l'étiquette de « religion » [section 1.4.3]). Une définition étroite ou une monosémie de la traduction présenteraient des dangers d'occidentocentrisme, puisque la définition serait alors alignée sur des réflexions de l'Occident et ne tiendrait pas compte des diverses acceptions, pratiques et réalités de par le monde¹³. Basalamah va dans le même sens : il lui semble nécessaire de réévaluer l'objet de la traductologie pour l'adapter à notre monde hétérogène (2010c, p. 70). Par ailleurs, « [t]out jugement sur la traduction étant contemporain de celui qui l'énonce, il en résulte que toute définition a priori de ce qu'est – de ce que doit être – une traduction court le risque d'être anachronique » (Siméoni, cité dans Brisset, 2004). Ainsi, la détermination de ce qui constitue la traduction – et la non-traduction par extension – est située dans une culture et un temps précis (« circumscribed by a cultural moment » [Tymoczko, *ibid.*, p. 14]) et influencée par ceux-ci.

Selon Toury, la traduction ne devrait pas être présentée en termes restrictifs, mais plutôt descriptifs (Toury, *ibid.*, p. 31; Kothari et Wakabayashi, *ibid.*, p. 7) – perspective qui paraît respecter les observations culturelles et temporelles du paragraphe précédent. Il affirme : « What [the *theoretical* branch of the discipline] must still do [...] is rid itself of vestiges of the *prescriptive* bias, which is only pertinent to the *applied* extensions of the discipline. » (Toury, *ibid.*, p. 85) Ainsi, une définition précise de ce qui est « bon » ou « mauvais » n'aurait sa place pas dans la théorie ou dans la description de situations.

¹³ « A peril in fixating on a specific definition of translation in translation theory is that rigid definitions may actually lead to closure on the question of what translations are, resulting in the narrowing of research and the exclusion or marginalization of cultural products that are different from those dominant in Western or globalized culture at present. » (Tymoczko, 2006, p. 20)

Basalamah, pour sa part, se base sur Jakobson pour affirmer que la traduction a tôt été envisagée comme dépassant le cadre interlingual¹⁴ (2010c, p. 69); Desjardins la décrit d'ailleurs comme un sous-type parmi d'autres (2013, p. 208). Basalamah cite Tymoczko, selon laquelle le concept de traduction est déjà employé dans d'autres domaines (mathématiques, chimie, etc.) pour désigner des phénomènes variés (*ibid.*, pp. 69-70). Nous observons qu'il en va de même pour la non-traduction (v. section 1.1). Selon Basalamah, il serait possible d'appliquer la traduction « à des procédés beaucoup plus élargis, à savoir le transfert des connaissances » en utilisant « [c]e que nous avons compris sur certains procédés traductifs, dans le sens restreint de la traduction » (2012d, p. 35), ce qui permettrait de rentabiliser les acquis de la traductologie.

Nouss, enfin, affirme que peu importe les efforts des théoriciens, la traduction est destinée à demeurer un OVNI, soit un « objet volant non identifié », phénomène étrange et insaisissable, mais aussi un « objet véritablement *never* identifiable » (1995, p. 341). Selon lui, comme la fuite est l'essence de la traduction – étymologiquement et par nature un mouvement sans arrivée – « en matière de théorie de la traduction, la seule cohérence possible est une co-errance » (*ibid.*, pp. 338-340). Nous viserons donc, dans la présente contribution, non pas à lutter contre cette co-errance, mais à en tirer profit pour extraire diverses possibilités du concept de non-traduction.

1.3.4 Importance d'étudier la non-traduction

Koster avance que la non-traduction « se produit » – lorsqu'elle est assez importante pour être qualifiée d'événement (donc pour surprendre) – beaucoup plus que la traduction; cette dernière est en fait l'exception plutôt que la règle (2010, p. 29). Cette réflexion semble tout à fait s'appliquer dans les cas de distorsion comme d'absence

¹⁴ Jakobson compte aussi la traduction *intralinguale* et *intersémiotique* dans sa typologie (1959, p. 233).

surprenante. Toutefois, bien que courante, la non-traduction ne saurait être systématiquement conçue comme un événement innocent.

La traduction, selon certains, est notre principale source d'instruction. Cette citation – qui rappelle l'idée d'intertextualité – le démontre de manière éloquente :

Octavio Paz claims that translation is the principal means we have of understanding the world we live in. The world, he says, is presented to us as a growing heap of texts, « each slightly different from the one that came before it: translations of translations of translations. *Each text is unique, yet at the same time is the translation of another text.* No text can be completely original because language itself, in its very essence, is already a translation – first from the nonverbal world, and then, because each sign and each phrase is a translation of another sign, another phrase. » (Bassnett et Trivedi, 1999, pp. 2-3; nous soulignons)

Dans la mesure où notre savoir dépend de la traduction, son absence ou sa distorsion peut avoir des effets majeurs. Simon explique : « [t]ranslation is an index of values: revealing what is valued and how, exposing the returns which particularisms can diminish or increase » (2015, p. 501). L'étude de la non-traduction permet donc de mettre en lumière des objets rejetés, ce qui paraît essentiel à tout dialogue – particulièrement aux dialogues interculturel et interlinguistique. Elle aide également à comprendre les valeurs collectives d'une société. Selon Elgül, la non-traduction contribue de manière significative à la construction des images dans les systèmes d'arrivée (2011, p. 15); Spirk souligne d'ailleurs qu'elle peut créer des images réductrices de cultures données (2014, p. 156) et va jusqu'à affirmer qu'en éclipsant certains aspects du monde aux lecteurs, la non-traduction a comme résultat de les manipuler (p. 135). Gouanvic, enfin, avance : « Qu'il en ait conscience ou non, l'éditeur prend position sur la question de l'avenir social en choisissant ce qu'il fera traduire. » (1994, p. 142)

Toutes ces affirmations sont basées sur des notions différentes de la traduction, mais leur message est le même : ce qui est traduit ou non traduit, au sens étroit comme au sens large, a des répercussions majeures sur le monde. Ajoutons à tout ceci que le

silence n'est pas un objet traductologique de choix; pourtant, en cette ère de mixité sans précédent, il paraît crucial de se pencher sur ce qui est ignoré ou déformé.

1.4 Non-traduction et traduction du religieux « non occidental »

Avant de préciser ce que nous entendrons par non-traduction dans le présent mémoire, nous souhaitons présenter quelques réflexions clés sur la question du religieux (particulièrement du religieux non occidental¹⁵ et, plus précisément, sikh).

1.4.1 Rapports entre religion, langue et traduction

Delisle et Woodsworth soulignent qu'il existe deux types de rapport entre religions et langues : soit les religions considèrent, comme l'islam, qu'il n'existe qu'une seule langue capable de rendre le message des textes sacrés, soit elles voient les langues comme également capables de le faire (2014, p. 167). Les institutions musulmanes ne reconnaissent donc pas la légitimité des traductions du Coran (on peut donc parler de non-traduction; v. section 1.2.3), ce qui n'empêche toutefois pas celles-ci de se multiplier (*ibid.*, p. 194). Du côté du sikhisme, par contre, la traduction n'est pas découragée : le Shiromani Gurdwara Parbandhak Committee (SGPC) – qui, avec l'Akal Takhat d'Amritsar, représente l'orthodoxie sikhe (Vig, 2009, p. 2) – propose, sur son ancien site Web, une traduction anglaise du *Guru Granth Sahib*, livre au cœur du sikhisme.

Il faut toutefois ajouter une troisième catégorie aux deux mises de l'avant par Delisle et Woodsworth, c'est-à-dire une acceptation de la traduction alliée à une croyance en l'infériorité de celle-ci. Toutes les langues ne sont ainsi pas *équivalentes* pour transmettre le message du *Guru Granth Sahib* : dans le sikhisme existe un

¹⁵ Kothari et Wakabayashi affirment, pour l'utilisation de *non-Western* : « One tricky issue is how to refer to that very diverse entity consisting of the 'non-West' – a term that, as Tymoczko (2006: 13 n. 1) has pointed out, problematically takes the West as the centre and point of departure. Apart from the problems inherent in a simplistic and polarising Est-West dichotomy, the term 'the East' smacks of Orientalism, while 'Asia', although having a more contemporary and neutral ring, is actually a Western term and concept and is too narrow to encompass all ex-centric geographical and cultural entities. Such nomenclature represents fuzzy and artificial constructions, rather than meaningful referents, and the essentialising categories "determine the way in which we tend to approach the study of these topics" (Schwartz 1994: 6), thereby hindering more probing analyses. Nevertheless, there are no viable linguistic alternatives, and these constructions have themselves taken on a factual status. » (2009, p. 3) Nous adhérons à ces observations.

attachement clair pour le gurmukhi, alphabet utilisé originalement pour sa transcription. Ainsi ont lieu des débats sur la place à accorder aux traductions dans les gurdwaras (v. Dusenbery, 1992). Par ailleurs, cette ouverture ne signifie pas que toutes les traductions se valent : il est largement reconnu que la première traduction anglaise quasi entière du *Guru Granth Sahib*, réalisée en 1877 par Ernest Trumpp, un indianiste allemand qui s'était lancé dans cette entreprise à la demande de l'administration coloniale du Pendjab (Mandair, 2005, p. 253), est caractérisée par un « blatant orientalism » (Kaur Singh, 2007, p. 34). Il ne s'agit pas d'un cas isolé :

[Les traductions européennes des textes sacrés orientaux] ont joué un rôle non négligeable dans l'élaboration d'une vision orientaliste de l'Asie [...]. [...] Ces traductions ont d'abord été encensées pour la contribution qu'elles apportaient au savoir, mais, de nos jours, on en remet en question certains aspects. La notion d'« orientalisme », par exemple, est attaquée comme un outil de domination et de discrimination (Said, 2005). On peut ainsi considérer l'orientalisme comme une forme d'impérialisme. (Delisle et Woodsworth, *ibid.*, p. 202)

Il paraît essentiel de garder cet élément en tête lorsque l'on se penche sur la traduction et la non-traduction d'une religion donnée. Il peut, par exemple, expliquer que certains pratiquants entament eux-mêmes des travaux d'une nature traductive dans l'espoir, justement, de contrecarrer une forme ou une autre d'orientalisme ou d'oppression.

1.4.2 Pourquoi traduire ces religions

Peu importe l'extension donnée à « traduction », il semble important de s'interroger brièvement sur ce qui motive les productions traductives dans le monde dit occidental¹⁶.

Mentionnons d'abord que la traduction de ces religions¹⁷ dépend bien entendu largement de l'intérêt qui leur est porté en Occident (v. Martinez-Melis, 2007, p. 115), intérêt se manifestant dans divers contextes. Tout d'abord, on compte le « cadre académique » (*ibid.*, p. 117). Hors de ce cadre, leur étude intéresse par curiosité (*ibid.*)

¹⁶ Comme indiqué précédemment, la présente contribution ne se donne pas pour but d'explorer les causes de la non-traduction; toutefois, comprendre les motivations à traduire orientera certaines de nos réflexions.

¹⁷ Peu importe la définition que l'on accorde au mot « traduction ». Lorsque nous parlons de traduction de « religions », nous traitons essentiellement de traduction de « textes religieux », un concept que nous clarifierons à la section 2.1.1.

ou érudition (*ibid.*; Delisle et Woodsworth, 2014, p. 202). Bien entendu, elle rejoint aussi les adhérents à ces religions qui dépendent de la traduction pour leur compréhension des préceptes et idées (Martinez-Melis, *ibid.*; Delisle et Woodsworth, *ibid.*, p. 194). Pour ceux-ci, la traduction peut avoir plusieurs visées : prosélytisme, mobilisation politique (v. *ibid.*, p. 198), etc. Elle peut également être motivée par d'autres raisons idéologiques, par exemple pour propager sa propre compréhension d'une religion à un public (qu'il soit composé d'universitaires, d'érudits, de curieux ou de pratiquants), ou alors pour discréditer une religion qui fait peur (*ibid.*, p. 195). Enfin, la traduction de textes religieux peut se donner un objectif tout autre, par exemple littéraire (*ibid.*, p. 204).

Ces différents publics et objectifs des traductions ont un effet majeur sur l'existence de celles-ci, mais aussi sur les formes qu'elles prennent. Ils déterminent ainsi *qui traduit et comment*, mais aussi l'intérêt présent pour la traduction, donc *qui ne traduit pas ou « non-traduit »*.

1.4.3 Religion : une étiquette problématique

Afin de s'attarder efficacement à la (non-)traduction d'une religion dans une culture d'arrivée donnée, il convient de s'interroger sur l'universalité de cette étiquette de « religion ». Meslin souligne que « l'expérience quotidienne des médias, comme de la lecture d'ouvrages philosophiques, apologétiques, théologiques et autres, révèle que des mots comme religion, divin, sacré, sont lestés de sens multiples et souvent contradictoires » (2006, p. 523); il ajoute :

Certes l'histoire comparée des religions nous apprend que bien des peuples, dont la culture manifeste un sens réel du sacré dans leurs pratiques quotidiennes, n'ont pas de mot équivalent à notre concept de religion. En réalité si nous constatons dans un grand nombre de langues l'absence de terme équivalent à 'religion' c'est parce que, dans ces cultures, rien n'existe qui puisse être qualifié de profane. (*ibid.*, p. 525)

Par conséquent, quand on aborde notamment des religions non occidentales, il faut reconnaître la spécificité culturelle d'un terme comme « religion » sans tenir pour acquis

que celui-ci « will somehow naturally conform to our linguistic categories and ideological assumptions » (Wallace, cité dans Martinez-Melis, 2007, p. 129) ou « is universally translatable and has strictly defined boundaries » (Mandair, 2009, p. 3).

Les chercheurs s'entendent aujourd'hui pour dire que c'est l'Empire britannique qui aurait introduit le concept de religion en Inde (Delisle et Woodsworth, 2014, p. 199), introduction donc relativement récente (Mandair, *ibid.*, p. 6). Mandair met par ailleurs de l'avant que ce n'est qu'avec celui-ci que son contraire, la laïcité (*secularism*) a pu faire son apparition (*ibid.*, p. 7), ce qui semble faire écho aux citations de Meslin ci-dessus : pour que la religion existe (et donc que la laïcité existe), le profane doit exister; ce n'est pourtant pas le cas, traditionnellement, dans nombre de sociétés. Mandair, lui, élabore son raisonnement à partir de la traduction afin de changer la forme du débat :

[...] the focus on translation as a “critical term” has helped to move the discussion about religion (its concept, genealogy, and contemporary influence, etc.) beyond the usual oppositional obsessions (inside/outside, constructionist/naturalist, theology/secular, sacrament/analysis, etc.) toward a realization that the entire debate has always taken place within the semantico-referential framework of European languages. (2009, p. 434)

Il avance en effet que la naissance du concept de religion est basée sur une conception d'échange unilatéral de la traduction par laquelle le colonisateur a imposé ses catégories au colonisé¹⁸. Par conséquent, « every time an Indian responds to the word “religion” s/he is obliged to speak (whether in English or Hindi) in another's language, breaking with her own and in so doing give herself up to the other. » (*ibid.*, p. 9)

Employer cette étiquette dans ces conditions, c'est donc se traduire soi-même, ou plutôt

¹⁸ « This theoretical relationship [between the concepts of religion and translation] can be usefully applied to the colonial (and postcolonial) context, where, for example, the concept of religion may not have existed in the lexicon of a particular culture prior to its encounter with European colonialism, but “suddenly” enters into their idiom as if it were their own. In such a case, “religion,” inasmuch as it emerges or takes shape in the language of the colonized, is better considered a response to the imposition of a certain concept of translation, which surreptitiously obliterates the gap between there *not being* a lexical term for “religion” and *there being* “religion”. Apart from signaling the birth of a new subjectivity, this gap reveals the active forgetting that replaces the real work of translation with a *representation of* translation (and contact) construed as a one-way process of transmitting ideas, doctrines, or values. » (Mandair, 2009, p. xiv)

se non-traduire si l'on pense la non-traduction comme une forme de distorsion – ici, distorsion dans la traduction de l'identité. Comment, cependant, l'éviter dans le contexte actuel? Comme le souligne Johnston, « Sikhism [...] has been winning recognition as a world religion at a cost, and that is by accepting hard and fast definitions of what it is. » (2017, p. 136) L'étiquette – de « religion » ou de « religion sikhe » – a comme conséquence de rendre compréhensible aux yeux du monde (particulièrement du monde occidental) ce à quoi elle fait référence, au prix toutefois de sa cimentation, de son inscription dans une catégorie aux frontières bien limitées.

Le présent mémoire, toutefois, ne saurait faire abstraction des concepts de « religion » et donc de « religion sikhe » : en effet, comme nous l'avons spécifié ci-dessus, ce sont les forces de la culture d'arrivée qui sont en jeu dans la traduction comme dans la non-traduction. Or, dans la culture d'arrivée de notre étude, l'étiquette « religion » règne. Malgré tout, les réflexions susmentionnées peuvent nous aider à comprendre les limites et les implications de cette étiquette – elles peuvent aussi nous permettre d'avancer qu'il s'agit de la première manifestation de la non-traduction que nous pouvons observer quant à notre objet d'étude.

1.5 La non-traduction dans le présent mémoire

Clarifions à présent la direction du présent mémoire quant à la question de la non-traduction. Tout d'abord, l'étude portera sur la non-traduction du sikhisme et des personnes sikhes en français dans le Québec contemporain. Elle a toutefois également un contexte implicite : elle s'inscrit dans une approche occidentale – donc externe – d'une religion non occidentale. Des considérations de nature religieuse sont donc à prendre en compte dans notre contextualisation, notamment pour ce qui est du rapport à la langue de la religion sikhe, qui motive sa traduction et l'historique de ses relations avec son appellation de religion. Ces points, abordés plus haut, seront essentiels dans les deux prochains chapitres.

Pour revenir à nos catégories de la section 1.2, nous ne nous pencherons que sur les deux non-traductions (partielle et totale) conçues quant à la production; nous souhaitons nous concentrer sur des manifestations concrètes de la non-traduction. Notre objectif est d'explorer les possibilités de ce concept (sans générer de définition unique – ce qui paraîtrait contre-productif [v. section 1.3.3]) et donner un aperçu des diverses formes qu'il peut prendre dans un cas d'étude particulier dans le but, notamment, d'offrir une perspective plus ou moins globale d'une situation donnée. En effet, toutes les manifestations de la non-traduction peuvent paraître peu significatives prises séparément, mais ensemble, elles dessinent et rendent plus complexe le portrait d'une situation qui l'est intrinsèquement. En somme, au lieu de nous concentrer sur le « pourquoi », nous nous pencherons sur diverses facettes possibles du « quoi ».

Dans le chapitre 2, nous penserons les manifestations de la non-traduction dans les textes religieux publiés, avec un accent marqué sur la disponibilité en contextes québécois et canadien. Ce chapitre nous permettra de parler principalement de non-traduction totale (quoique la non-traduction partielle sera aussi mentionnée) à toutes les étapes de la production : avant, pendant et après. Notre réflexion sera surtout basée sur la fonction de communication de la traduction. Au chapitre 3, nous étudierons les manifestations de la non-traduction dans le discours médiatique contemporain en français au Québec. Cette réflexion se basera en grande partie sur une définition bien arrêtée de la traduction, et donc sur les différentes formes d'absence ou de distorsion de cette définition.

Nous rappelons que la non-traduction renverrait, selon notre raisonnement, à une distorsion ou à une absence surprenante. Il nous paraît essentiel d'étudier le cas de non-traduction choisi parce qu'il s'agit bien d'une absence surprenante : l'importance du sikhisme au Canada, démontrée dans l'introduction, nous paraît en faire preuve. Quand nous traitons de distorsions, c'est plutôt la variété des formes que celles-ci prennent qui

surprend. Nous avons indiqué ci-dessus que la non-traduction a généralement une connotation négative; ce sera principalement le cas tout au long du présent mémoire, car la conception générale sur laquelle repose notre raisonnement est alignée sur ce qu'affirment Sadek et Basalamah : « La traduction, c'est une réflexion sur notre rapport à l'autre, une volonté de faire un pas vers lui pour le comprendre, pour se comprendre. » (2007, p. 109)

CHAPITRE 2 – NON-TRADUCTION DES LIVRES RELIGIEUX SIKHS

Le présent chapitre explore les manifestations de la non-traduction ayant trait aux livres religieux sikhs. Nous présenterons d'abord les ressources retenues, puis envisagerons la non-traduction de diverses manières en reprenant les catégories du chapitre précédent. Enfin, après avoir dessiné le profil du non-traducteur se dégageant de l'analyse, nous expliquerons ce qui n'est pas de la non-traduction dans le cas présent.

2.1 Livres religieux à l'étude

Delisle et Woodsworth avancent :

La curiosité accrue pour les religions du monde, l'ouverture postcoloniale à l'autre et le désir de "comprendre comment d'autres cultures arrivent à cohabiter en harmonie" font aujourd'hui [des textes religieux] une lecture essentielle et leur traduction, "une entreprise cruciale" (Long, 2005 : 2). (2014, p. 204)

Pour comprendre la non-traduction d'une religion, l'étude des textes de celle-ci a donc paru incontournable. Mais qu'est-ce qui constitue exactement un « texte religieux » ?

2.1.1 Catégories de textes et corpus

Afin d'établir un corpus pertinent, nous avons déterminé que les textes ayant un contenu relatif à une religion appartenaient, règle générale, aux grandes catégories ci-dessous.

- 1) Le **canon**, soit les textes sacrés (p. ex., la Bible), en tout ou en partie
- 2) Les **textes hagiographiques**, soit les récits de vie de figures importantes de la religion, que ceux-ci soient assimilés au canon ou non
- 3) La **littérature religieuse**, soit la poésie et la fiction ancrées dans la religion (p. ex., *Paradise Lost* de John Milton)
- 4) Les **commentaires** produits par des experts s'adressant au grand public (écrits de vulgarisation et de promotion)
- 5) Les **codes de conduite**, soit, dans le cas présent, le *Rahit Maryada* établi par le SGPC et l'Akal Takhat
- 6) La **formation**, soit des cours ou ateliers portant sur au moins une religion
- 7) Les **textes encyclopédiques** qui visent à donner des renseignements sur une religion à des personnes ne la pratiquant pas
- 8) Les **mémoires et thèses** portant sur une religion ou une communauté religieuse
- 9) Les **ouvrages de théologie**
- 10) Le **discours public**, notamment les textes médiatiques
- 11) Les **écrits de nature judiciaire**, soit ce qui a trait aux décisions des tribunaux

Chacune de ces catégories remplit une fonction particulière, mais toutes ne servent pas à connaître une religion de l'intérieur, c'est-à-dire par les textes importants aux

personnes pratiquantes; or, ce sont ceux qui nous intéressent. Ils correspondent aux cinq premiers items de la liste. Nos critères de sélection des ouvrages retenus, outre leur appartenance à au moins une de ces catégories et leur langue – le français –, comprenaient leur présence dans la base de données de la Bibliothèque nationale de France (BnF) ou de Bibliothèque et Archives Canada (BAC)¹⁹. Nous avons ainsi la certitude qu'ils avaient une certaine visibilité et reconnaissance. Bien que notre recherche soit axée sur ce qui se passe en français au Québec, nous n'avons pas retenu le lieu de publication pour limiter nos résultats : avec la circulation moderne du savoir, ce lieu a peu d'incidence sur l'accès qu'ont les lecteurs aux livres. Comme une publication dans un pays ou une région est toutefois révélatrice de l'intérêt pour un sujet à cet endroit, nous en avons tout de même tenu compte dans l'analyse.

Notre recherche a mené à treize ouvrages; dix constituent notre corpus²⁰ :

- 1) KAUR SHINHAT, Surjit et Himmat SHINHAT (1986a). *Guru Gobind Singh*. Trad. Élie Castiel. Montréal, Five Rivers Press.
- 2) KAUR SHINHAT, Surjit et Himmat SHINHAT (1986b). *Guru Nanak*. Trad. Élie Castiel. Montréal, Five Rivers Press.
- 3) KAUR SHINHAT, Surjit et Himmat SHINHAT (1987). *Guru Arjan Dev*. Trad. Élie Castiel. Montréal, Five Rivers Press.
- 4) NANAK, Guru (1969). *Japji (chant de Nanak) : prière matinale des Sikhs [sic]*. Trad. Gurdial Singh. Delhi, Gurdwara Parbandbak Committee Delhi-State.²¹
- 5) NANAK, Guru (1970). *Jap-ji : enseignement initiatique du guru Nanak : XVI^e siècle*. Trad. française²². Coll. Le Soleil dans le cœur, Chambéry, Édition Présence.
- 6) NANAK, Guru (1999). *Japu Ji: the cosmic hymn of Guru Nanak*. Trad. Danielle Gill et Harjeet Singh Gill. New Delhi, Bahri.
- 7) SINGH, Harbans et Michel DELAHOUTRE (1985). *Le sikhisme, anthologie de la poésie religieuse sikh [sic]*. Louvain-la-Neuve, Centre d'histoire des religions.
- 8) SINGH, Kirpal (1999). *Jap ji : le message spirituel de guru Nanak*. Paris, Guy Trédaniel.

¹⁹ Les recherches ont été menées à partir d'un éventail de mots-clés pertinents, notamment : sikhisme, sikh (et dérivés), Nanak, jap ji et granth. Recherches effectuées le 14 mars 2018.

²⁰ Un livre issu des recherches dans la BnF et dans BAC n'a pas été retenu parce qu'il n'existait nulle part, en bibliothèque ou à la vente (M. Singh, 2009), et deux ne l'ont pas été parce que la très grande majorité de leur texte (plus du 2/3) était de nature encyclopédique (Bossy, 1991; Bossy, 2015).

²¹ Dans les bases de données, les fiches indiquent que l'ouvrage a été publié par Apollo à Scarborough (Canada) en 1990 mais, dans le livre, l'année est plutôt 1969, et l'éditeur est Gurdwara Parbandbak Committee Delhi-State à Delhi. Nous avons donc modifié l'entrée bibliographique ici en conséquence.

²² Les notices bibliographiques indiquent que la traduction aurait été réalisée par un Alfred Dupuis, mais rien ne démontre cela dans l'ouvrage; nous y reviendrons (section 2.2.2, point 4).

- 9) SINGH, Narenderpal (1968). *Chants spirituels des sikhs*. Trad. Lucette Ajchenbaum. Paris, Caractères.
- 10) *Sri Gourou Granth Sahib* (Traduction Française [sic]) (1996). Trad. Jarnail Singh, Ph. D. Antilles britanniques, Intellectual Services International.

Outre les codes de conduite (sans version française), chaque catégorie retenue est représentée, et les textes comptent tous un peu de contenu encyclopédique (p. ex., par des introductions présentant le sikhisme aux lecteurs). Les textes hagiographiques traditionnels du sikhisme, les *janamsakhis* – regroupés en quatre catégories (Dhillon, 2015) –, sont absents de notre corpus, ainsi que le *Dasam Granth*²³, qui compose avec le *Guru Granth Sahib* le canon sikh (Jakobsh, 2012, p. 6). Lors de l'analyse, nous nous pencherons principalement sur ce dernier ouvrage pour des questions d'espace, mais aussi en raison de son importance cruciale dans le sikhisme.

Notre corpus se veut exhaustif, mais demeure menu; pourtant, le volume d'écrits des catégories non retenues (formation, ouvrages de théologie, etc.) n'est guère plus imposant (il paraît utile de le souligner pour contribuer à notre réflexion sur la non-traduction). Ainsi, sur le site d'Érudit, le terme « sikh » ne se trouve dans aucune revue théologique répertoriée. Qui plus est, peu d'articles universitaires existent : trois portent sur les sikhs en tant que groupe (Behr, 1984; Castel, 2007; Matringe, 1986), et aucun ne traite en détail du sikhisme. Le cas des médias sera traité dans le chapitre suivant.

Il existe quelques ouvrages historiques sur les sikhs; plusieurs sont datés (de la fin du 19^e siècle au milieu du 20^e). Parmi les ouvrages encyclopédiques actuels se trouvent cinq titres (Delahoutre, 1989; Macaire, 2012; Matringe, 2008; G. Singh, 1998; J. Singh, 2005) en plus des deux exclus en raison de leur trop grand contenu encyclopédique. Tous ont été publiés hors Canada. Le sikhisme est aussi traité dans des volumes sur les

²³ Cet ouvrage regrouperait les écrits du dixième gourou, Guru Gobind Singh; toutefois, Jakobsh souligne que ses origines exactes seraient débattues et qu'il serait donc de moindre importance par rapport au *Guru Granth Sahib* pour la grande majorité des sikhs (2012, p. 6).

religions et des pages sur des sites Web généraux (sur les religions ou journalistiques). Seuls deux sites seraient entièrement consacrés au sikhisme en français (Sikhs in Holland; R. Singh, 2015); ils sont tous deux européens et affiliés à 3HO²⁴.

Enfin, malgré un certain désintérêt dans l'univers franco-qubécois pour le sikhisme, des étudiants de maîtrise y ont entrepris des recherches sur des thématiques liées spécifiquement à cette religion et à la communauté religieuse correspondante pour leur mémoire en sciences des religions (Melanson, 2016; Normand, 2017; Vig, 2009) ou en anthropologie (Morency, 2014). Ils demeurent toutefois marginaux.

2.1.2 Le cas du Guru Granth Sahib

Le *Guru Granth Sahib* occupe une place considérable dans notre corpus : sur dix ouvrages, un en est une traduction entière et cinq en sont des traductions partielles. Se pencher sur ses origines, étroitement liées à celles du sikhisme, paraît donc essentiel.

La religion sikhe, récente, se dit fondée par Guru Nanak (nord de l'Inde, 1469 - 1539), à qui neuf gourous²⁵ à forme humaine ont succédé de 1539 à 1708. Le dernier, Guru Gobind Singh, aurait déclaré peu avant sa mort que, désormais, le gourou à la tête de ses adeptes serait le livre sikh par excellence tel que compilé sous le nom d'*Adi Granth* par Guru Arjan Dev, cinquième gourou, en 1604. L'ouvrage se vit alors appelé *Guru Granth Sahib* (titre honorifique) et obtint à jamais le statut de chef du sikhisme. Il est à noter que le *Guru Granth Sahib* n'est pas entièrement stable dans son appellation

²⁴ 3HO ou Healthy, Happy, Holy Organization est un mouvement sikh fondé par Yogi Bhajan (né Harbhajan Singh Puri en 1929 et mort en 2004 [FFKY, 2015b]) qui a vu le jour en Californie dans les années 1960 (Yogi Bhajan Library of Teachings, 1990) et se distingue grandement du sikhisme traditionnel. Il compte ses propres adeptes, qui publient des hymnes traditionnels sikhs aux côtés d'écrits de Yogi Bhajan (v. FFKY, 2015a et Golden Temple, 2014). D'ailleurs, Bossy, 2015 – mentionné ci-dessus – a été publié par Golden Temple, maison d'édition de 3HO. Aucun livre de notre corpus n'a toutefois à voir avec cette organisation : hormis Bossy, 2015, aucune de ses publications ne figure dans les bases de données de BAC ou de la BnF.

²⁵ En français, ceux qui ont écrit sur le sujet utilisent indifféremment les graphies « guru » et « gourou ». Nous avons écrit « Guru » pour les dix gourous humains, et « gourou » comme terme général.

(Singh Chahal, 2002); le titre retenu par le traducteur de la version française est d'ailleurs *Sri Gourou Granth Sahib* (SGGS²⁶).

Le SGGS comporte des écrits de figures religieuses sikhes, hindoues et soufies, et présente des idées nouvelles à l'époque, notamment sur l'égalité des êtres humains et entre les hommes et les femmes. Il a été composé dans plusieurs langues (sanskrit, perse, arabe [SikhNet, 2018] et aussi lahnda ou pendjabi occidental, entre autres [Sikh Sabha, 2018]) transcrites en gurmukhi, un alphabet ayant un statut particulier dans le sikhisme²⁷. En plus de la version orientaliste presque complète (v. section 1.4.1) et de nombreuses traductions partielles, cinq versions entières du SGGS existent en anglais²⁸, œuvres de cinq traducteurs reconnus (N. Singh, 2017, p. 4) :

- 1) Bhai Gopal Singh, « an acclaimed Punjabi writer and poet »;
- 2) Manmohan Singh, dont la traduction en plusieurs volumes a été publiée dans les années 1960 par le SPGC;
- 3) Gurbachan Singh Talib, « sponsored – unlike the first two – by an academic institution (Punjabi University, Patiala) », qui a terminé sa traduction en 1984;
- 4) Pritam Singh Chahil, dont la traduction – « essentially a revision of Manmohan Singh's work » – est parue en 1993;
- 5) Sant Singh Khalsa, « an MD living in the US », qui a aussi publié sa version en 1993.

Ces ouvrages ont suscité divers débats dans le milieu universitaire sikh (v. Kaur Singh, 2007), surtout en raison de choix linguistiques archaïques et judéo-chrétiens (N. Singh, *ibid.*), mais demeurent connus comme les seules traductions anglaises complètes.

D'après nos recherches, la seule traduction française entière existant à ce jour est celle en quatre volumes traduite et publiée par Jarnail Singh en 1996²⁹. Elle comprend, après des remerciements, un préambule et un avant-propos présentant le sikhisme, une vingtaine de pages biographiques sur les auteurs, puis le texte du SGGS. Ce dernier

²⁶ Pour des raisons pratiques, nous emploierons ce sigle indifféremment pour *Guru Granth Sahib* et *Sri Gourou Granth Sahib* tout au long de ce chapitre.

²⁷ Comme mentionné à la section 1.4.1, un attachement clair existe pour cet alphabet, qui signifie « de la bouche du gourou » et aurait été créé par Guru Angad, deuxième gourou (Ancient Scripts, 2012).

²⁸ Selon plusieurs sources, notamment SikhWiki (2017), un portail dédié à tout ce qui touche au sikhisme.

²⁹ Delahoutre mentionne dans un article de 2002 que le SGGS serait « en cours de traduction à l'Université du Québec », mais nous n'avons trouvé aucune trace de ce travail.

contient d'abondantes notes de bas de page commentant non seulement la traduction, mais aussi la foi sikhe. Les quatre volumes relèvent donc du canon, du commentaire, du texte encyclopédique et, dans une moindre mesure, du récit hagiographique.

Suivant Delisle dans *Portraits de traducteurs* (1999), nous nous sommes penchée sur divers aspects de la vie du traducteur du SGGS. En effet, « voir plus clair dans la vie d'un traducteur aide à voir moins trouble dans son œuvre » (p. 3) et « les biographies recréent l'atmosphère d'une époque » (p. 4)³⁰.

Jarnail Singh est né en 1932 (WorldCat Identities, 2010b) et décédé en 2013 d'un cancer (Cossette, 2018a). Il a immigré de l'Inde au Canada en 1959 (J. Singh, 2003, p. 53), vécu à Toronto la majeure partie de sa vie et passé ses dernières années à Ottawa (Cossette, *ibid.*). Docteur en statistiques (J. Singh, 1963) – d'où le « Ph. D. » se lisant après son nom sur la couverture de sa traduction –, il travaillait pour le ministère des Finances de l'Ontario en tant que statisticien avant de prendre sa retraite au début des années 1990 (SSES, 1994, p. 154 et 1996a, p. 126).

Jarnail Singh n'exprime pas ses vues politiques dans ses traductions, mais n'a pas été avare de détails sur le sujet lors des Sikh Educational Conferences organisées par la Sikh Social and Educational Society (SSES), dont il était un membre actif. On y apprend sa révolte quant aux événements se déroulant au Pendjab dans les années 1980 (J. Singh, 1986b, pp. 100-102), à la résistance de certains à passer à l'action (1986a, p. iv) et à l'inertie des institutions sikhes (2003, p. 56). Il affirme notamment :

Here it is worthwhile to mention that the people, in High positions indeed, who advocate and advise us that we should not concern ourselves with the events occuring [*sic*] on the other side of the Globe [events happening to Sikhs in the Punjab], are the ones who celebrate Victory [*sic*] of Democracy, the Democracy

³⁰ La même démarche se verra dans les divers points de la section 2.2, qui comprendront ponctuellement des renseignements biographiques sur d'autres traducteurs et auteurs. Ceux sur Jarnail Singh sont inclus immédiatement parce qu'ils seront pertinents tout au long du chapitre. De plus, un survol de l'époque de son travail contribuera à éclairer la situation d'autres livres de notre corpus.

that is Dynastic in all but form only, and is supported by an unholy alliance of morally bankrupt politicians, corrupt police and Goons. (SSES, 1986, p. 3)

Comparant le sort des sikhs en Inde à l'holocauste, il tient le brahmanisme hindou comme responsable de la persécution et des tentatives d'anéantissement historiques des sikhs (J. Singh, 1986b, p. 97-99), un peuple laissé pour compte :

Most of the great men of the World, church leaders, progressive writers of various hues are ignoring the [Sikh] Holocaust. [...] [A]s far as the Sikhs are concerned the word [sic] Human Rights does [sic] not exist in their dictionary. (SSES, *ibid.*, p. 4)

Il est aussi à l'origine de *Sikhs... We Are Not Hindus* (1984), traduction anglaise d'un ouvrage de 1898 affirmant les différences fondamentales entre sikhs et hindous (Singh Mansukhani, 1989, p. 304). L'année 1984 correspond à l'assaut du Temple d'Or (v. l'Annexe 1) et à des réclamations de reconnaissance du sikhisme à part entière dans la constitution indienne (New York Times, 1984). Il y était simplement décrit comme de l'hindouisme, ce qui semble être encore le cas (Imam, 2019; Tandon, 2012).

Jarnail Singh paraît admirer Jarnail Singh Bhindranwale, figure controversée morte dans l'assaut du Temple d'Or, et affirme de manière prudente : « I can say, or somebody else may say, we need Khalistan. »³¹ (SSES, *ibid.* pp. 109-110) Le traducteur montre par ailleurs une réelle préoccupation pour l'image de la communauté sikhe (H. Singh et J. Singh, 1996, p. 2; J. Singh, 1996, p. 4). Il se dégage de ses interventions une grande amertume et un désir d'agir, préférablement collectivement, pour la préservation et le renforcement du sikhisme et du *panth* (ensemble des sikhs).

Bien que la traduction française du SGGS ait été publiée en 1996, elle aurait été réalisée bien avant : en effet, en 1989, elle est « yet to be printed » (Singh Mansukhani, *ibid.*, p. 304) et elle aurait pris douze (Cossette, 2018a) ou quinze ans (Tribune News Service, 2000). Le traducteur y aurait donc travaillé dans les décennies 1970 et 1980, soit en pleine montée des tensions entre sikhs et hindous en Inde (v. l'Annexe 1). Le

³¹ Le Khalistan est le pays revendiqué par les séparatistes sikhs (v. l'Annexe 1).

temps de traduction n'est donc pas innocent : il est marqué par de grandes difficultés pour le *panth*. Il s'agit aussi d'une époque de prise de conscience de sa diaspora; le préfacier de la traduction en déduit d'ailleurs le besoin de traduction (SGGS, 1996, p. 5).

Jarnail Singh a aussi traduit le SGGS vers l'allemand (2005). Hardev Singh de la SSES affirme qu'il aurait fait de même vers l'espagnol et travaillait sur une version russe au moment de sa mort (Cossette, 2018a). Il a aussi fondé *Sikh News and Views*, revue trimestrielle de la SSES (P. Singh, 2018) publiée de 1984 à 2006 (UVic Librairies, 2018).

2.1.3 Autres ouvrages du corpus

Cinq ouvrages de notre corpus (Nanak, 1969; Nanak, 1970; Nanak, 1999; K. Singh, 1999; Singh et Delahoutre, 1985) sont des traductions partielles du SGGS; les quatre premiers en sont du *Jap ji*, le plus important et premier hymne de ce livre sacré. Court, son texte occupe moins de treize pages dans la traduction française de Jarnail Singh.

Ces quatre traductions ont été effectuées dans divers contextes : Nanak, 1969 a été entrepris par Gurdial Singh et commandité par une institution sikhe orthodoxe en Inde, tandis que Nanak, 1970 et K. Singh, 1999 sont (non officiellement) basés sur *The Jap Ji – The Message of Guru Nanak*, un des livres du mystique moderne Kirpal Singh. L'autre traduction du *Jap ji* (Nanak, 1999), réalisée par Harjeet Singh Gill et Danielle Gill, n'a pas d'attache particulière. Le cinquième ouvrage précité comporte divers hymnes du SGGS en plus d'inclure de la littérature religieuse, soit des vers de Bhai Vir Singh. Ce célèbre poète sikh (1872-1957) est reconnu pour avoir rendu littéraire le pendjabi et milité pour la revitalisation du sikhisme (Encyclopaedia Britannica, 2012). Le seul autre ouvrage de littérature religieuse de notre corpus est un bref recueil de poèmes sur les gourous composé par Narenderpal Singh (1968), militaire et homme de lettres pendjabi.

Enfin, nous comptons également une série de trois livres pour enfants : Kaur Shinhat et Shinhat, 1986a, 1986b et 1987. Il s'agit de très, très courtes biographies trilingues (français, anglais, pendjabi) de trois gourous. Nous les classons donc, malgré

leur public cible, parmi les récits hagiographiques. La coauteure Surjit Kaur Shinhat, employée de l'Université Concordia (Montréal), a recruté Élie Castiel – alors étudiant en traduction à Concordia et aujourd'hui critique de cinéma reconnu (FIPRESCI) – pour une « somme symbolique » afin qu'il effectue la traduction (Cossette, 2018b).

2.2 Manifestations de la non-traduction

En recourant à diverses démarches traductologiques et définitions de la traduction, nous avons relevé ce qui, dans le cas présent, consiste en de la non-traduction. Nous inspirant de Gouanvic, nous nous sommes notamment attardée « sur les interventions des agents qui sont les producteurs des productions étudiées, et [...] sur les conditions structurelles et institutionnelles qui sont à l'origine [des productions] à l'étude » (2007b, p. 20)³². De plus, des réflexions marquées par la traductologie descriptive (Toury, 1995) et la théorie du polysystème³³ ont complété nos observations. Il faut préciser que compte tenu de nos compétences linguistiques et de l'objet du mémoire, nous avons étudié les textes d'arrivée sans nous intéresser à l'exactitude du transfert linguistique.

Nos explications se feront en quatre temps : nous traiterons d'abord de la non-traduction avant, pendant et après la production, puis aborderons la non-légitimation par l'État comme une manifestation se produisant lors de toutes ces étapes.

2.2.1 Avant la production : un cas de non-sélection

La non-traduction comme non-sélection repose sur une conception de la traduction renvoyant à l'*existence* de textes traduits; leur inexistence, dans un cas pertinent comme

³² Rappelons qu'en traductologie, un agent « designates an entity endowed with agency, which is the ability to exert power in an intentional way » (Buzelin, 2011). Il s'agit donc des traducteurs, critiques, maisons d'édition (Koster, 2010, p. 30), auteurs et lecteurs (Tahir-Gürçağlar, 2003, p. 113). Dans une perspective de sociologie de la traduction et suivant la pensée de Bourdieu et de Gouanvic sont aussi inclus les préfaciers, les directeurs de collection et l'État.

³³ Rappelons que la théorie du polysystème selon Even-Zohar renvoie à l'existence de systèmes hiérarchisés : « the various strata and sub-divisions which make up a given polysystem are constantly competing with each other for the dominant position. Thus in the case of the literary polysystem there is a continuous state of tension between the centre and the periphery. » (2001, pp. 176-177) Si on applique le même raisonnement aux textes religieux, ce qui se trouverait au centre du polysystème serait donc en situation privilégiée par rapport à ce qui se situe à la périphérie.

celui qui nous intéresse, constitue une absence surprenante. Notre corpus se veut exhaustif et inclut seulement dix titres, ce qui est très peu pour une religion majeure. En outre, comme nous l'avons vu, les *janamsakhis* et le *Dasam Granth* n'ont pas de version française. La rareté relative d'ouvrages des catégories de textes religieux en dehors de notre corpus (section 2.1.1) fait également preuve d'une situation de non-sélection.

Par ailleurs, force est de constater que les livres de notre corpus sont tous quelque peu datés : en effet, le plus récent date d'il y a 20 ans et le plus vieux, d'il y a 51. Sans remettre en question l'importance de ces ouvrages, il est donc possible de parler d'un état marqué de non-translation *actuelle* du sikhisme en français puisqu'aucun livre religieux n'a été traduit ou écrit en français dans les dernières années, et ce, malgré l'existence d'événements ayant mis la communauté sikhe de l'avant (v. l'Annexe 2).

En outre, il nous faut mentionner un phénomène intéressant : comme indiqué à la section 2.1.2, la communauté sikhe a connu de grandes difficultés dans les années 1970 et 1980; la plus grande vague d'immigration (comptant bon nombre de réfugiés) au Québec et au Canada s'est produite dans la décennie 1990 (Castel, 2007). Or, tous les livres de notre corpus ont été publiés entre la fin des années 1960 et la fin des années 1990. Peut-être y a-t-il là une corrélation. Toutefois, plusieurs enjeux ont touché la communauté au Québec depuis (v. l'Annexe 2), mais aucun livre religieux de plus (appartenant à nos cinq catégories) n'est paru en français; or, Long affirme que les conflits peuvent grandement encourager la publication de ce type d'écrits³⁴. La situation de non-translation actuelle semble donc être une absence d'autant plus surprenante.

Qui plus est, il est possible de parler de non-sélection au Québec et au Canada. Comme avancé précédemment, le lieu de publication d'un ouvrage ne définit pas

³⁴ Elle dit : « Political confrontation with nations of others religious beliefs [...] might cause temporary interest in the translation and publication of relevant holy texts. The influx of refugees or migrants may be the future catalyst for the translation of formerly peripheral holy texts into the host language. » (2005, pp. 6-7)

nécessairement sa diffusion, mais il révèle un intérêt pour la publication de cette catégorie d'écrits dans une culture cible. Une étude des publications canadiennes s'est avérée révélatrice : nous avons effectué des recherches sur le bouddhisme, l'islam, l'hindouisme et le sikhisme dans la base de données de BAC³⁵. Nous n'avons trouvé que quinze volumes en français liés au sikhisme. L'islam en avait vingt-six fois plus; le bouddhisme, plus de dix-huit fois plus; l'hindouisme, plus de neuf fois plus³⁶. Nous pouvons donc parler de non-traduction spécifiquement dans l'espace géographique canadien puisqu'il y existe une non-sélection aux fins de traduction.

2.2.2 Pendant la production : cinq manifestations

Cette partie, centrale dans notre analyse, ne se veut cependant pas exhaustive : d'autres manifestations de la non-traduction auraient pu être possibles, cette dernière marquant les textes de nombreuses manières. Nous avons ici regroupé les manifestations détectées à l'aide des approches traductologiques susmentionnées.

1) NON-TRADUCTION PARTIELLE : STRATÉGIE, CHOIX PROBLÉMATIQUE ET ERREUR DE TRADUCTION

Notre réflexion sur la non-traduction dans ce chapitre touche plutôt la non-traduction totale, mais nous souhaitons tout de même traiter brièvement de non-traduction partielle, qui prend ici trois formes principales.

Dans tous les livres du corpus, des mots sont demeurés en langue originale, accompagnés ou non de notes explicatives; la non-traduction partielle y est donc une stratégie de traduction. De bons exemples se trouvent dans le glossaire de la version française du SGGS : le traducteur y explique non seulement des noms, mais aussi des

³⁵ Recherches effectuées le 14 avril 2018 dans le catalogue Voilà de BAC avec les noms de religions en français et en anglais avec indicateur OR entre les deux (donc, « sikhisme OR sikhism », « bouddhisme OR buddhism », etc.) et cp:Canada pour ne viser que les livres publiés au Canada. Il a été impossible de limiter nos recherches aux cinq catégories retenues pour notre corpus; les résultats ne sont donc qu'à titre indicatif.

³⁶ Le sikhisme comptait par ailleurs 106 livres en anglais, et l'islam en comptait alors plus de treize fois plus; le bouddhisme, près de cinq fois plus; l'hindouisme, un peu plus de deux fois plus. La non-traduction n'est donc peut-être pas exclusive au français; ce serait là toutefois le sujet d'une autre recherche.

concepts de base, comme « Dharma : Comportement selon les lois de religion [*sic*] (ou la [*sic*] nature) » (1996, p. 455), et d'autres éléments, dont « Amavas : la nuit sans lune » (*ibid.*, p. 452). Ce dernier terme apparaît deux fois dans le premier volume; la seconde, le traducteur ajoute en note de bas de page : « Amavas est le jour où il n'y pas de lune. Des Hindous [*sic*] considèrent ce jour propice et donc ils jeûnent ce jour-là. » (p. 417) On constate cette (sur)abondance d'explications dans plusieurs cas; il n'y a donc pas non-translation du sens, simplement des termes, ce qui semble justifiable vu la distance culturelle. Cependant, il ne s'agit pas de termes répertoriés en français; on peut donc parler de non-translation comme d'une distorsion de la traduction ici, distorsion toutefois volontaire et positive puisque de toute évidence employée comme stratégie.

Cependant, il convient de s'interroger sur la bonne transmission de certains termes demeurés en langue originale, comme « gourou ». En effet, en français comme en anglais, ce mot a une forte connotation négative renvoyant notamment aux sectes; sans explication détaillée, donc, son sens pourrait aisément être déformé par un lecteur occidental non averti. C'est en concevant la non-translation comme une distorsion de la traduction, si l'on entend la traduction comme la transmission d'un message sans changement important de connotation, que l'on peut ici parler de non-translation.

Il est également possible de parler de non-translation partielle en traitant de certains choix qui peuvent être considérés problématiques. Kaur Singh, par exemple, a critiqué l'emploi des mots *God*, *Lord* et *soul* dans les traductions anglaises du SGGS, puisqu'elle les considère opposés au message fondamental des gourous sur l'égalité hommes-femmes et l'existence d'une puissance supérieure dépourvue de genre (2007, p. 37). Le terme *soul* lui pose particulièrement problème : en plus de ses connotations judéo-chrétiennes, il introduirait une opposition entre corps et esprit (*mind*) contraire à la démarche sikhe, et serait utilisé systématiquement lorsque l'original recourt un terme faisant référence à une femme (*ibid.*, p. 42). Or, Jarnail Singh, traducteur du SGGS en

français, emploie – conformément à la démarche des traducteurs vers l'anglais³⁷ – ces termes dans sa traduction; tous les autres ouvrages de notre corpus emploient au moins un de ces trois termes en français (le plus souvent, « Dieu »). Toutefois, ce phénomène ne peut être qualifié de non-traduction que dans la mesure où l'analyste considère qu'il y a bel et bien eu distorsion au sens d'erreur dans la transmission du sens, perception qui dépend entre autres de sa compréhension du message original.

Enfin, si l'on entend la traduction comme correspondant aux attentes de la culture d'arrivée, on peut parler de non-traduction partielle comme d'une erreur (répétée) de traduction pour le SGGS : les nombreuses coquilles et maladresses stylistiques témoignent d'un non-respect de ces attentes; le point suivant en traitera davantage.

2) LA NON-TRADUCTION PAR LE NON-ALIGNEMENT DU CHAMP RECHERCHÉ ET DES CARACTÉRISTIQUES DE LA TRADUCTION

Pour Bourdieu, un champ est un espace « de relations objectives entre des individus ou des institutions en compétition pour un enjeu identique. » (1992, p. 284) Selon Gouanvic, son intérêt est qu'il « permet de rendre raison de la genèse des œuvres et de leur usage dans les espaces de production culturelle comme univers social autonome, contre une conception de l'existence atomisée des œuvres dans le “grand tout culturel”. » (1998, p. 96) Les ouvrages n'existent donc ni seuls ni au cœur de *tout* ce qui est produit, mais dans des espaces qui les conditionnent et qu'ils conditionnent.

Dans le cas de la traduction du SGGS, quel serait donc un champ approprié? Contrairement aux études de Gouanvic, il ne s'agit pas d'un champ équivalent au champ original³⁸, et la traduction n'est pas un champ à part (2006, p. 125). Le champ religieux ne convient pas non plus : Bourdieu indique c'est l'Église qui y détermine ce qui est légitime (2012, p. 363); donc, les textes de religions en situation minoritaire (comme

³⁷ Cela pourrait être attribuable à sa méthode de traduction; nous y reviendrons.

³⁸ Chez Gouanvic, le champ de départ est un champ littéraire et celui d'arrivée, un autre champ littéraire.

ceux du sikhisme au Québec) ne s'inscrivent dans le champ religieux de la culture cible. Leurs traductions peuvent s'adresser à des non-pratiquants, qui ne recherchent pas nécessairement l'approbation des institutions religieuses, et ces dernières ont moins de pouvoir en situation minoritaire. D'ailleurs, le fait qu'elles n'aient pas eu leur mot à dire dans le cas présent témoigne d'un déplacement du public et dans le polysystème (passage d'une position centrale à périphérique)³⁹. L'identification d'un champ n'est donc pas simple; d'autres ouvrages de notre corpus ne semblent être dans aucun⁴⁰.

Le champ universitaire semble être le plus aisément identifiable dans le cas du SGGS; il en va de même pour l'anthologie de Singh et Delahoutre. Pour le premier, ce positionnement se voit notamment par un examen du paratexte. Le préambule de Joseph T. O'Connell, alors professeur de religion et de théologie à l'Université de Toronto, mentionne la nécessité de traduire les écrits du sikhisme pour encourager « [i]nterfaith dialogue and theological reflection ». Il signe également le préambule de la traduction allemande de Jarnail Singh, où il explique davantage son raisonnement :

The most compelling reason [for translating the SGGS] is that Sikhs, especially young Sikhs, living outside India may continue to seek guidance and inspiration directly from their Divine Guru/Teacher in the form of Sacred Scripture. An additional reason of significance is that non-Sikhs, *especially students and scholars of religion*, may better understand and appreciate the spirituality and doctrine articulated by Sikh Gurus and Bhagats. (2005, p. 7; nous soulignons)

Ainsi, les traductions – française comme allemande – s'adresseraient non seulement théoriquement aux sikhs (pratiquants), mais aussi aux non-sikhs, ce qui inclurait les curieux, mais *surtout* les universitaires. Hardev Singh (Cossette, 2018a) affirme que

³⁹ Long explique : « Holy texts have the complication of institutional claims: the hierarchical structure supporting each religion expects to control the translation of its central text(s), *at least in relation to their distribution among the faithful* (Stine, 2004 : 128-30). » (2005, p. 5; nous soulignons) Plus loin, elle ajoute : « Holy texts positioned on the periphery of a culture's literary polysystem tend to be treated with more latitude than those centrally placed. » (*ibid.*, p. 6) La latitude dont dispose un traducteur peut donc être indicatrice de la position de l'ouvrage traduit dans le polysystème et de son appartenance à un champ.

⁴⁰ Lahire avance que « tout n'est pas "champ" » (notamment les activités de la sphère privée [2001, pp. 35 et 39]), et certains ouvrages de notre corpus ne s'inscrivent dans aucun. L'autopublication de la série de trois livres pour enfants (par Kaur Shinhat et Shinhat), et donc sa non-inscription dans une dynamique de compétition et sa diffusion limitée en feraient une production hors champ. Au moins deux traductions du *Jap ji* (Nanak, 1969; Nanak, 1999) n'ont aucun champ évident : contre quoi pourraient-elles bien « lutter »?

c'était là le public ciblé par Jarnail Singh. Cette traduction comporte conséquemment des signes d'autorité et d'érudition : la mention du « Ph. D. » du traducteur, le préambule signé par un professeur, la mention par ce professeur de l'implication de collègues, la mention d'une révision, l'effet encyclopédique des premières pages, un glossaire volumineux et de nombreuses notes de bas de page savantes tout au long des volumes.

Toutefois, ces efforts d'inscription dans le champ universitaire paraissent vains : la traduction n'a jamais pu y être utilisée en raison de la grande quantité d'erreurs syntaxiques et de coquilles qu'elle contient; l'accumulation de non-traductions partielles entraîne ainsi une non-traduction totale. Les erreurs sont particulièrement manifestes dans le glossaire du premier volume : « Il interdit Prehlada [*sic*] de faire le culte de Dieu, le tortura. Enfin Dieu apparut come [*sic*] Lion-homme et tua Hamaksha. » (p. 457); « Ceux qui suit [*sic*] la religion Djainisme [*sic*]. » (p. 458); « Pavot, une fleure [*sic*] très brillant [*sic*] de couleur rouge. » (p. 460); etc. De plus, la maison d'édition du SGGS est inconnue et introuvable, et ne compte que ce volume à son actif⁴¹ : il s'agit donc sans doute d'autopublication, une forme d'édition rejetée par le monde universitaire.

Malgré son travail colossal de traduction, Jarnail Singh n'a pas laissé de texte sur son processus traductif⁴². Les seules traces de sa démarche se trouvent dans des commentaires d'O'Connell, qui écrit :

The twentieth century saw publication of several complete English translations of Sri Guru Granth Sahib and one in French. Now, for the first time, there is a German version. Remarkably this German translation is due to the efforts of the same individual who was responsible for the French version, Dr. Jarnail Singh [...]. [...] In both instances, Dr. Jarnail Singh has exercised the good judgment and modesty to have his own draft translations carefully reworked by individuals yet more competent in French or German than himself. (SGGS, 2005, p. 7)

⁴¹ L'existence d'un ISBN pour l'ouvrage (976-8052-66-X) ne permet pas d'en savoir davantage.

⁴² Jarnail Singh aurait présenté un article nommé *Experiences in Translation of the Aad Guru Granth Sahib in German* lors d'une conférence (IUS, 2004), mais cet article est introuvable.

Il admet ici que le traducteur n'avait pas une connaissance approfondie des langues cibles. Une révision aurait été effectuée par des tiers, mais n'a pas tout corrigé (dans la version française du moins). Dans un autre texte, le même professeur indique : « Senior tutors in French at St. Michael's College have assisted Dr. Jarnail Singh in his translation of the *Guru Granth Sahib* in French [...] » (1993, p. 123) Cette démarche ne recevrait pas aisément, selon nous, la faveur du public universitaire : la traduction professionnelle – d'une qualité attendue par ce public – s'effectue normalement *vers* la langue dominante d'un locuteur, ce qui n'était pas le cas ici. Ce n'est pas à dire que ce type de traduction soit répréhensible, mais il a la réputation d'être plus à même d'engendrer les conséquences précitées. Cette démarche n'est ainsi pas en elle-même de la non-traduction, mais peut l'entraîner si elle rend le texte inutilisable (v. section 2.4).

De plus, rien ne fait en sorte d'inscrire cette traduction dans le champ universitaire *francophone* (là où elle pourrait être utilisée), hormis la langue employée. Bien qu'elle y contribue, l'existence dans une langue ne suffit pas pour assurer la diffusion d'un ouvrage. Ainsi, il est impossible d'acheter le SGGS en français, et les bibliothèques qui détiennent ce livre en quatre volumes ne se trouvent qu'en territoires anglophones.

La notion de capital symbolique aide également à saisir l'absence d'inscription dans le champ universitaire québécois. Rappelons qu'elle renvoie à « cette forme de capital qui naît de la relation entre une espèce quelconque de capital et des agents socialisés de manière à connaître et reconnaître cette espèce de capital »; elle rappelle l'idée de prestige (Bourdieu, 2012, pp. 302 et 304). Il faut préciser que c'est *dans un champ donné* que les agents acquièrent du capital (Gouanvic, 2007a, p. 89).

Dans les remerciements du SGGS, Jarnail Singh nomme : « Prof. Joseph T. O'Connell de l'Université de Toronto », « M. Hardev Singh, Secrétaire de la 'Sikh Social and Educational Society' » et « Danièle Issa-Sayegh », qui était, à l'époque, professeure de français à l'Université de Toronto (French – University of Toronto, 2011); O'Connell

mentionne dans son préambule que cette dame est sa collègue francophone à St. Michael's College (1996, p. 5). Or, aucune de ces personnes n'a selon nous un capital important dans le champ universitaire québécois (ou autre champ francophone) : aucune n'est spécialiste des religions et spécialiste du français ou francophone.

Qui plus est, ces efforts d'inscription dans le champ universitaire peuvent paraître quelque peu artificiels : c'est l'impression que la lectrice peut avoir en voyant notamment la mention « Ph. D. » après le nom du traducteur sur la couverture de la traduction. Elle semble vouloir affirmer son autorité, mais lui nuit dans la mesure où le domaine du doctorat n'est pas mentionné et n'a, au final, aucun lien avec l'entreprise de traduction.

On peut opposer à ce cas celui de Singh et Delahoutre (1985) : leur ouvrage d'une grammaire et d'une orthographe impeccables a été publié dans « Homo Religiosus », une collection du Centre d'histoire des religions (Université catholique de Louvain). Le directeur des publications, Julien Ries, était cardinal (Bouvet, 2013). Les deux auteurs avaient aussi un parcours les prédisposant au succès : Michel Delahoutre était un prêtre français anciennement « Directeur de l'Institut de Science et de Théologie des Religions à l'Institut Catholique de Paris », et Harbans Singh, professeur de « l'Université panjabi de Patiala au Panjâb » et « Directeur de l'*Encyclopaedia of Sikhism* » (1985, p. 251). Ces agents avaient donc le capital symbolique nécessaire pour atteindre les champs universitaires français et québécois, et ont orienté leur travail en conséquence.

Dans le cas du SGGS, il est possible de constater une double forme de non-traduction. Tout d'abord, nous pouvons l'envisager sous l'angle d'un alignement erroné entre le public et les techniques de traduction employées. Si une traduction n'est en mesure d'atteindre aucun public, on peut parler de non-traduction : il s'agit d'une distorsion de la visée communicative de la traduction, et aussi de l'idée selon laquelle une traduction est faite pour être utilisée. Ajoutons qu'il est également possible de parler de non-traduction quand le texte souffre d'un manque de capital extrême ou d'un capital

incohérent pour le champ dans lequel il tente de s'inscrire, comme c'est le cas du SGGS en français, ce qui est condamné à entraîner une non-diffusion.

Les incohérences du travail de Jarnail Singh témoignent selon nous d'abord et avant tout d'un manque de ressources (financières, etc.) et aussi de conseillers traducteurs à même de lui exposer les problèmes de sa démarche. Il a ainsi connu des difficultés souvent reprochées aux traducteurs non professionnels (Pérez-González et Susam-Sarajeva, 2014); nous croyons en outre que l'absence de compréhension du fonctionnement des champs caractérise les gens qui ont peu de capital dans ceux-ci. H. Singh et Delahoutre, vu leur capital et leurs ressources, n'ont pas eu ces problèmes. Qui plus est, *l'existence même* des traductions allemande et française de Jarnail Singh est attribuable à la non-translation comme non-sélection : en effet, il a traduit le SGGS dans ces deux langues parce qu'il n'en existait alors *aucune* version. C'est conséquemment cette non-translation qui est à l'origine des autres formes de non-translation décrites ici.

Il est possible d'attribuer une grande variété d'intentions traductives à Jarnail Singh, notamment une possible recherche de capital auprès de ses pairs. Nous nous demandons aussi si sa traduction a été réalisée pour être utilisée ou plutôt pour constituer une traduction-introduction, donc une première traduction forcément défailante qui mènerait à la production d'une retraduction, soit une meilleure traduction (Berman, 1990, pp. 1 et 5). Peut-être le traducteur visait-il à faire connaître le sikhisme plus qu'à produire une traduction parfaite; nous avons vu plus tôt son désir d'affirmation de la communauté sikhe et sa préoccupation quant à son image, qui pourraient expliquer sa frénésie traductive. Quelle meilleure manière de légitimer une communauté et son sort qu'en en faisant connaître l'essence, surtout dans la mesure où les écritures sikhes comportent des valeurs chères à l'Occident comme l'égalité hommes-femmes?

3) LA NON-TRADUCTION COMME NON-STATUT DE TRADUCTION ET ABSENCE D'UN TEXTE SOURCE

« [M]any translations, mediated as well as direct, still defy identification », écrivait Toury (1995, p. 134). Le SGGS en français, lui, s'identifie clairement : dès la page couverture se lit « Traduction Française [*sic*] »⁴³. Aucune ambiguïté ne peut exister.

La situation est tout autre dans le cas de l'ouvrage de Singh et Delahoutre (1985), qui se présentent en effet comme des « auteurs »⁴⁴. Bien que leur volume soit majoritairement composé d'hymnes du SGGS et de poèmes de Bhai Vir Singh sur les gourous et leurs enseignements, tous écrits à l'origine dans des langues non occidentales, il n'y a aucune mention de traduction. Les différentes parties de leur introduction théorique de 61 pages sont attribuées à Delahoutre ou à Singh, mais les hymnes ne sont attribués qu'à leurs auteurs originaux (Guru Nanak, Guru Angad, etc.).

Toury explique que, pour comprendre l'origine d'une traduction, il est nécessaire d'obtenir des renseignements biographiques sur les agents l'ayant orchestrée, c'est-à-dire « where they lived, what kind of education they had, which languages can be ruled out for such persons » (*ibid.*, p. 134) afin, notamment, d'établir l'existence d'une traduction-relais⁴⁵. Or, après un examen du texte de sa traduction ainsi que de sa vie, ses activités et son éducation, nous avons de fortes raisons de douter qu'Harbans Singh maîtrisait le français au point d'écrire avec aise dans cette langue; il est l'auteur de *Bhai Vir Singh, poète et mystique punjabi*, mais c'est à Danielle Gill (également traductrice vers le français d'un des *Jap ji* de notre corpus) que nous devons la version française (traduite de l'anglais) de cet ouvrage. Il est par conséquent probable qu'il ne soit pas l'auteur de la traduction des textes sacrés et que sa partie théorique ait aussi été traduite, possiblement de l'anglais. La traduction est donc ici traitée comme si elle

⁴³ Nulle indication sur les langues originales ne s'y trouve, ce qui est logique vu la complexité de la question.

⁴⁴ Il serait possible d'argumenter qu'ils sont les « auteurs de la traduction »; toutefois, comme il n'y a vraiment aucune mention de l'existence d'une traduction, le terme demeure très ambigu.

⁴⁵ Traduction d'une traduction ou ce que Toury appelle *indirect*, *second-hand* ou *mediated translation*.

n'existait pas. De même, rien n'indique dans la vie de Delahoutre, un spécialiste plutôt de l'hindouisme (Gaudin et coll., 2004, p. 178), qu'il avait une maîtrise des langues du SGGS suffisante pour en faire la traduction. Son ouvrage encyclopédique *Les Sikhs* [sic], publié quatre ans après l'anthologie et où il explique l'histoire des sikhs et de leur religion, comprend également quelques passages du SGGS sans mention de traducteur. Nous pouvons ici parler de non-traduction : si aucune mention de traduction n'est faite, nous faisons face à une distorsion de la traduction.

Une situation similaire touche les deux traductions du *Jap ji* de notre corpus revendiquant un lien avec Kirpal Singh (Nanak, 1970; K. Singh, 1999) sans toutefois mentionner un texte source, qui est pourtant aisément identifiable pour qui le connaît : *The Jap Ji – The Message of Guru Nanak*. Dans celle publiée chez Guy Trédaniel (K. Singh, 1999), dès la deuxième page, la lectrice constate que ce *Jap ji* est « Traduit et commenté par Kirpal Singh » (*ibid.*, p. 2). En suivant de nouveau la pensée de Toury sur l'importance des renseignements biographiques, nous réalisons que Kirpal Singh n'a jamais eu d'occasion d'apprendre le français (Narendra et Wigg, 2010). Ce texte est donc une traduction de la traduction anglaise de Kirpal Singh, et le traducteur français n'est pas mentionné. Chose surprenante, à la fin du texte de la quatrième de couverture se trouve cette courte mention : « *Jap Ji* est un texte classique écrit par un grand mystique, traduit avec beaucoup d'autorité par un autre grand mystique, Vinod Sena, professeur à l'Université de Delhi. » Si le premier « grand mystique » est Guru Nanak (l'auteur original), quelle place occupe Kirpal Singh? Le texte est ambigu : dit-on que c'est Vinod Sena plutôt que lui qui aurait traduit le *Jap ji* (peut-être vers l'anglais)? Cela semble impossible; l'analyse ci-dessous le démontrera. Par ailleurs, rien n'indique dans la vie de Vinod Sena, professeur d'anglais (Mukherjee, 2006; Sagar, 2009, p. 47), qu'il parlait français (ni son parcours de vie, ni les écoles fréquentées, ni ses publications).

Dans le *Jap ji* publié aux éditions Présence (1970), on annonce une introduction de Kirpal Singh, mais on ne mentionne à aucun moment qu'il est le traducteur original. Or, son travail est aisément identifiable, même après un passage vers le français. Dans l'introduction du volume original, il explique que sa démarche de traduction a été littérale, à quelques exceptions près : « Where the reader might lose the true import, recourse has been made to a free rendering. » (K. Singh, 2002, p. 11). En comparant le début des cinq traductions anglaises (Sikhs.org, 2011) à celle de Kirpal Singh (*ibid.*, p. 87; nous soulignons), on aperçoit dès les premières lignes ce *free rendering*⁴⁶.

- 1) Bhai Gopal Singh : *By the Grace of the One Supreme Being, The Eternal, / The All-pervading Purusha, The Creator* [...]
- 2) Manmohan Singh : *There is but one God. True is His Name, creative His personality / and immortal His form.* [...]
- 3) Gurbachan Singh Talib : *He is the Sole Supreme Being; of eternal manifestation;/ Creator, immanent Reality* [...]
- 4) Pritam Singh Chahil : *The Creator of all is One, the only One. Truth is his name. / He is the doer of everything.* [...]
- 5) Sant Singh Khalsa : *One Universal Creator God. / The Name is Truth. / Creative Being Personified.* [...]
- 6) Kirpal Singh (2002, p. 87) : *There is One Reality, the **Unmanifest-Manifested**;/ Ever-Existent, He is **Naam** (Conscious Spirit), / The Creator; pervading all* [...]

La variété des traductions est frappante, mais Kirpal Singh demeure le seul à employer la tournure particulière « the Unmanifest Manifested » et à conserver le « Naam » présent dans le texte de départ, entre autres. Les deux traductions françaises qui nous intéressent laissent voir une parenté certaine (nous soulignons).

- 1) Jarnail Singh (1996) : *L'Unique Être, la Vérité, l'Esprit qui anime tout* [...]
- 2) Gurdial Singh (Nanak, 1969) : *Il est un. / Son Nom est Vérité, / Il est le créateur de tous.* [...]
- 3) Danielle Gill (Nanak, 1999) : *Méditons / sur / l'Unique / l'Éternel / le Véritable / le Créateur* [...]
- 4) Singh et Delahoutre (1985) : *Seul Être Absolu, Il existe éternellement, / Son Nom est Vérité / Il est le Créateur de toutes choses (1). / Il pénètre tout* [...]
- 5) Éd. Présence : *Il n'est qu'une Seule Réalité, le **Non-Manifeste-Manifesté** ; / Existant à jamais, Il est **Naam** (l'Esprit Conscient) / Le Créateur ; omni-pénétrant* [...]
- 6) Éd. Guy Trédaniel : *Il n'y a qu'une seule vérité, le **non-manifesté**, existant à jamais, il est **Naam** (l'esprit conscient), le créateur omnipénétrant* [...]

⁴⁶ L'original (translittéré) se lit « Ek Onkar / Sat Naam / Karta Purakh » (K. Singh, 2002, p. 175).

La variété des traductions est encore plus marquée ici, mais les deux seules éditions à mentionner Kirpal Singh sont également les seules à utiliser « (non-)manifesté » et « Naam »⁴⁷. Les *Jap ji* de ces deux éditions sont donc basés sur celui de Kirpal Singh⁴⁸.

La non-traduction prend donc ici plusieurs formes. Dans le volume des éditions Présence, le *Jap ji* est une traduction-relais doublement niée, puisque le traducteur original – Kirpal Singh – n'est pas mentionné comme traducteur, et aucun traducteur français n'est mentionné. Cette absence de statut et donc d'identification en tant que traduction fait selon nous de ce texte une non-traduction. Dans le cas du volume publié chez Guy Trédaniel, il est possible de parler de non-traduction parce que le statut de traduction-relais est camouflé (comme on l'a dit, le volume semble se présenter comme une traduction de Kirpal Singh), mais la non-traduction se manifeste surtout par l'absence de clarté quant au texte de départ : en effet, en plus du fait qu'aucun texte source n'est mentionné, la filiation au texte original de Kirpal Singh est troublée par la mention de Vinod Sena sur la quatrième de couverture.

En n'indiquant pas de texte de départ clair et en omettant « traduit de l'anglais par », les deux volumes donnent l'illusion qu'ils sont sans texte source⁴⁹. Il s'agit d'une dérive importante de la traduction d'un point de vue philologique, mais également d'une non-reconnaissance de la propriété intellectuelle de Kirpal Singh. Par ailleurs, cette démarche rend le travail effectué obscur et son aspect éthique, questionnable. La présence d'un texte source unique clair est reconnue comme une des conditions *sine qua non* de l'existence d'une traduction interlinguale au sens traditionnel en Occident. Son absence fait donc en sorte que les deux textes sont touchés par la non-traduction.

⁴⁷ Leur utilisation commune des tournures « existant à jamais » et « omnipénétrant » laisse par ailleurs entendre une parenté entre ces deux versions. Peut-être s'agit-il d'une *compilative translation* (v. point 5).

⁴⁸ D'autres signes le confirment : les mêmes notes de bas de page pour les mêmes vers, les mêmes contenus dans les paragraphes d'explications, etc.

⁴⁹ Le *Jap ji* proviendrait bien sûr du SGGs, mais le commentaire détaillé (prenant la forme d'une longue introduction et de nombreuses notes de bas de page) qui oriente grandement la lecture, lui, serait original? Il est à mentionner que le texte source d'une traduction-relais n'est pas l'original, mais la première traduction.

4) LA NON-TRADUCTION SÉMANTIQUE OU NON-TRADUCTION PAR DÉTOURNEMENT MARQUÉ

La non-traduction sémantique existe aussi dans notre corpus; nous préférons toutefois parler de non-traduction par détournement marqué, formulation synonymique plus indiquée dans le présent contexte⁵⁰. Par détournement, nous ne faisons pas allusion aux différentes orientations prises par certaines traductions, par exemple lorsque nous indiquons que le SGGS traduit s'adresse à un public universitaire ou que le travail de Singh et Delahoutre relève d'une collection savante et qu'il comporte une grande quantité d'images qui orientent la lecture, ou lorsque nous constatons que le *Jap ji* publié aux éditions Présence s'inscrit dans une collection philosophique⁵¹ ou que celui paru chez Guy Trédaniel se voit attribuer un certain caractère « Nouvel Âge »⁵². Nous croyons que, vu le transfert de système opéré, il est normal que les ouvrages prennent des angles différents, qui ne les transforment toutefois pas à un point tel que l'on peut parler de détournement marqué⁵³; c'est cependant le cas de ces deux traductions du *Jap ji* pour d'autres raisons. En effet, ils sont visés par ce détournement en raison d'une décontextualisation quant à la pensée de Kirpal Singh.

La page couverture du *Jap Ji* de Présence ne comporte aucun auteur, et la quatrième de couverture présente seulement la collection. Le volume commence par

⁵⁰ Nous l'employons pour éviter l'ambiguïté associée au mot « sémantique » dans la mesure où nous ne tenons pas compte de l'original. Par ailleurs, l'idée de détournement, qui reprend le commentaire de Gouanvic (v. section 1.2.1, point 2), nous semble faire directement écho à l'idée de distorsion que nous employons comme acception de la non-traduction. Rappel : Le concept de « non-traduction sémantique » renvoie à une recontextualisation radicale altérant la réception du texte dans la culture d'arrivée.

⁵¹ Il faisait partie de la collection « Le Soleil dans le cœur », alors dirigée par la philosophe française Marie-Madeleine Davy, et avait donc une orientation nettement philosophique

⁵² Les produits de l'éditeur Guy Trédaniel sont divisés en quatre sections : Santé – Bien-être; Ésotérisme – Paranormal; Religions – Spiritualités; Divers/Idées cadeaux (Guy Trédaniel Éditeur, 2018).

⁵³ Nous affirmer : « Si l'on admet le postulat herméneutique selon lequel l'acte traductif ne s'attache pas simplement au texte (sens et forme), mais qu'il doit prendre en compte *la situation socioculturelle et la traduction interprétative* dans lesquelles il est entrepris, la traduction du texte sacré inclut une troisième dimension qui entraîne sa spécificité parmi les pratiques traductives, à savoir *l'horizon et le dispositif de réception qui le rendent sacré*. Une telle procédure de sacralisation textuelle varie [...]. » (2007, p. 7; nous soulignons) Ainsi, en changeant la situation d'un texte et donc son dispositif de réception, on modifie forcément sa sacralisation. Ce changement n'est donc pas anormal ou exagéré. Qui plus est, un texte sacré change de position dans le polysystème lors de sa traduction (Long, 2005, pp. 5-6). Gouanvic traite, lui, de « l'impossible importation du contexte de l'œuvre originale sous une forme pleine et entière » (2009, p. 129).

une préface (signée Philippe de Vermandois⁵⁴) présentant l'ouvrage en treize pages, qui décrit prudemment le discours comme relevant d'une spiritualité universelle. Dans la version originale, c'est plutôt l'introduction de Kirpal Singh qui débute l'ouvrage et occupe cette fonction; elle ancre véritablement l'ensemble dans sa pensée. La lectrice voit, dès le début de la version française, « Introduction de Sant Kirpal Sing [sic] Ji Maharaj »; toutefois, les commentaires détaillés de la traduction (et la traduction) ne sont pas attribués à Kirpal Singh. Dans la fiche de BAC, on voit que Kirpal Singh est l'auteur de l'introduction du volume; dans celle de la BnF, son nom ne paraît pas du tout.

Par conséquent, on retire au livre son arrimage original, soit *précisément* l'interprétation qu'en fait Kirpal Singh : sa traduction, particulière (v. point 3), paraît indissociable de ses objectifs. Kirpal Singh (1894-1974), mystique moderne, ancien président du World Fellowship of Religions et fondateur de l'école de spiritualité Ruhani Satsang, était connu pour ses revendications axées sur la paix et le dialogue interreligieux. Né d'une famille sikhe, il valorisait les enseignements des gourous, mais ne se disait pas d'affiliation sikhe et n'encourageait pas les gens qui le suivaient à se convertir. Il se positionnait contre les religions « vides » : pour lui, l'essentiel était la pratique sincère de la spiritualité intérieure (par la méditation qu'il enseignait), associée ou non à une religion institutionnalisée (K. Singh, 2002, p. 15).

Les deux traductions françaises du *Jap ji* opèrent donc un détournement puisque l'architecte original, déterminant dans la production du sens, est quasi invisible. Le changement de sous-titres prouve aussi ce déracinement : *From the Basic Sikh Scripture* devient *Enseignement initiatique du Guru Nanak (XVI^e siècle)*. Cela n'a pas de sens : pour Kirpal Singh, le terme « initiation » désigne l'apprentissage de la méditation qu'il préconise et non une lecture. Ses textes soulignent en fait l'inadéquation de la

⁵⁴ Les premières pages annoncent plutôt « Alfred Dupuis », et on ne sait à aucun moment quelle aurait été l'intervention de cet individu dans l'ouvrage.

lecture à elle seule (2002, p. 58). Bref, le sous-titre va à l'encontre des enseignements de l'auteur de l'introduction, de la traduction et du commentaire détaillé l'accompagnant.

La version publiée chez Guy Trédaniel, quant à elle, ajoute au volume une courte préface et biographie initiale, et aussi des photos de membres subséquents de la lignée de guides spirituels de Ruhani Satsang à la fin du livre. Or, celle-ci n'est pas la seule à revendiquer une filiation avec Kirpal Singh (v. Sant Mat, 2006), qui n'avait pas annoncé de successeur⁵⁵; apposer ces photos à cet endroit a forcément un effet de légitimation. L'appartenance personnelle de Vinod Sena, mentionné sur la quatrième de couverture, à Ruhani Satsang (Juergensmeyer, 1991, p. xiii) pourrait expliquer la présence de cette lignée dans cette version. Il s'agit d'une recontextualisation majeure pouvant constituer un détournement marqué et donc de la non-traduction, surtout dans la mesure où l'éditeur est « neutre » (alors que si le livre était publié chez Ruhani Satsang, les photos viendraient simplement soutenir ce sur quoi les membres de l'organisation qui publie s'entendent déjà⁵⁶). C'est d'autant plus le cas puisqu'il s'agit de la seule partie d'hymnes sikhs pouvant facilement et rapidement s'acheter au Québec (v. section 2.2.3, point 2).

Un autre aspect de ce type de non-traduction est l'exotisation des textes; elle recontextualise l'ensemble de l'ouvrage dans le cas *Gleanings from the Masters* de Narendral Singh (1968). Ce livre comprend une série de poèmes originaux inspirés par la vie des gourous; il s'agit donc d'une œuvre littéraire. Or, le titre traduit est *Chants spirituels des sikhs*; l'ouvrage semble alors avoir une valeur pratique qu'il n'a pas, comme s'il s'agissait d'écritures sacrées récitées par *tous* les sikhs, et l'aspect chanté n'a aucun lien avec le volume. De plus, l'ajout de « sikhs » lui enlève de l'universalité.

Enfin, l'inclusion de « spirituels » et l'omission de *Masters* ne paraissent pas

⁵⁵ Kirpal Singh, lui-même successeur d'autres guides spirituels, met l'accent dans ses enseignements sur l'importance d'avoir un guide *vivant* et donc contemporain (K. Singh, 2000, p. 17). Il est donc normal que la lignée se poursuive, mais présenter une lignée de successeurs comme un fait n'est pas innocent.

⁵⁶ Pour clarifier : Ruhani Satsang, fondé par Kirpal Singh, a été repris par les membres de la lignée légitimée ici après sa mort. Un livre publié par « Ruhani Satsang » émane donc forcément de cette lignée.

innocentes : elles peuvent viser à adapter l'ouvrage pour le rendre acceptable aux yeux de la culture cible (le « spirituel » étant généralement mieux reçu, notamment au Québec, que le « religieux » [Mossière et Meintel, 2013, p. 51]). Cela peut être attribuable à une décision éditoriale : les éditions Caractères sont connues pour avoir publié d'importants poètes de notre temps (Guillaume Apollinaire, Jean Cocteau, etc.). La maison n'est donc pas associée à un discours versant dans l'universalité religieuse.

D'autres titres de notre corpus souffrent de déformations similaires, quoique moins radicales. Les sous-titres des *Jap ji* sont révélateurs : « enseignement initiatique du guru Nanak : XVI^e siècle » (Nanak, 1970); « (chant de Nanak) : prière matinale des Sikhs [sic] » (Nanak, 1969); « the cosmic hymn of Guru Nanak » (Nanak, 1999); et « le message spirituel de guru Nanak » (K. Singh, 1999). En plus d'autres problèmes mentionnés précédemment, ils ont tous une forme ou une autre d'exotisation, avec l'inclusion de mots comme « initiatique », « Sikhs », « cosmic » et « spirituel ».

5) LA NON-TRADUCTION COMME NON-CONTACT

Comme Toury (1995) l'indique : « since second-hand translation always involves more than just two systems, it can clearly be taken as at least a clue to the position of one literature in relation to other languages/literatures, acting as mediating and mediated, respectively. » (p. 134) Nous ne condamnons pas ici les traduction-relais, mais constatons que leur multiplication peut être révélatrice de l'état des relations entre des systèmes. Dans le cas présent, on remarque une médiation régulière de l'anglais, ce qui permet d'avancer l'hypothèse selon laquelle les contacts directs entre les mondes francophone et sikh sont très limités – tout échange passerait par un système de pensée anglophone. Selon nous, cela renvoie à un état de non-traduction si l'on entend la traduction comme un contact le plus souvent direct entre deux langues-cultures.

Au tout début de la version française du SGGS, le traducteur Jarnail Singh remercie plusieurs personnes : « il me faut reconnaître [sic] ma dette envers le Prof. [sic]

Saheb Singh, S. Manmohan Singh, et le Dr. [sic] Gopal Singh; sans leurs œuvres à propos du Gourou Granth, cette traduction n'aurait pas été possible. » (1996, p. 4)

Contrairement à ce que cette tournure laisse entendre, ces hommes ne sont pas auteurs de commentaires, mais de traductions : comme indiqué ci-dessus (section 2.2.2), Gopal Singh et Manmohan Singh ont réalisé les deux premières traductions anglaises complètes et reconnues du SGGS; Saheb Singh, lui, a traduit l'ouvrage du gurmukhi au pendjabi moderne (Guru Granth Darpan). Il est donc raisonnable de penser, ici, que l'anglais a été – d'une façon ou d'une autre – un médiateur dans le transfert linguistique, même si cette médiation n'est pas avouée; elle paraît même camouflée, puisque le traducteur indique que les travaux des trois hommes remerciés étaient « à propos du Gourou Granth ». Vu la multiplicité des sources utilisées, la traduction française du SGGS serait ce que Toury appelle *compilative translation*, « where several intermediate translations were used, into one language or several, alternately or together, or even a combination of the ultimate original and translation(s) thereof. » (*ibid.*, p. 134)

La médiation de l'anglais n'est pas non plus avouée dans les cas des *Jap ji* des éditions Présence et Guy Trédaniel, qui sont pourtant bien des traductions-relais. Cette médiation existe aussi pour les trois volumes trilingues (pendjabi, anglais, français) de Kaur Shinhat et Shinhat : le traducteur français a indiqué avoir traduit de l'anglais et non du pendjabi (Cossette, 2018b). Par ailleurs, de sérieux doutes subsistent en la matière dans le cas de Singh et Delahoutre (1985) puisque, comme indiqué ci-dessus (point 3), rien n'indiquait que Delahoutre parlait les langues du SGGS ou que Singh parlait français; pour les autres ouvrages, les preuves sont insuffisantes pour établir des conclusions (en raison, notamment, de l'invisibilité totale des agents impliqués).

La non-traduction comme non-contact se voit également par le préambule du SGGS, signé par Joseph T. O'Connell :

Interfaith dialogue and theological reflection on the evident religious plurality of humankind make it imperative that major bodies of religious teachings not remain isolated in their original languages, and *certainly not become known and discussed exclusively through the filter of English language translations*. (1996, p. 5; nous soulignons)

La présence de cette affirmation paradoxalement exclusivement en anglais dans la version française paraît très étrange : l'aurait-on laissée ainsi en raison d'un simple oubli ou parce que l'on croyait que les lecteurs allaient forcément comprendre cette langue? Dans la traduction allemande du SGGS (également de Jarnail Singh), O'Connell signe un préambule similaire. Celui-là a été traduit, mais apparaît d'abord dans sa version anglaise (2005, pp. 7-8). Le *Jap ji* traduit par Gurdial Singh (Nanak, 1969) comporte également une préface en anglais qui n'a pas été traduite, et le titre de la version bilingue dont la traduction française a été réalisée par Danielle Gill est *Japu Ji : the cosmic hymn of Guru Nanak* – un titre, donc, entièrement en anglais.

Il est intéressant de constater, dans notre corpus, le phénomène des versions multilingues, soit de versions comportant certains passages n'ayant pas été traduits en français sans raison apparente ou tout simplement des ouvrages entièrement en plus d'une langue. Ainsi, Nanak, 1999 comporte deux traductions : celle de Danielle Gill vers le français et celle d'Harjeet Singh Gill vers l'anglais. Elles sont côte à côte (anglais à gauche, français à droite) et semblent avoir été réalisées indépendamment l'une de l'autre à partir de la version originale puisque, à au moins une occasion (stance 38), il existe dans la version française une ligne apparemment oubliée dans l'anglaise⁵⁷. La série de trois biographies pour enfants, quant à elle, correspond aux deux cas de figure susmentionnés puisqu'il s'agit de versions multilingues (pendjabi, anglais, français) dont certains éléments n'ont pas été transposés en français : les avant-propos et les tables

⁵⁷ Cette traduction directe de la langue originale paraît possible : Danielle Gill a traduit du pendjabi vers le français l'autobiographie de la célèbre auteure pendjabie Amrita Pritam, *Le Timbre fiscal* (1989).

des matières dans les trois volumes ne sont en effet qu'en pendjabi et en anglais. Seul le contenu central des trois textes est accessible au lectorat exclusivement francophone.

Les versions comportant des passages non disponibles en français témoignent d'une forme de non-traduction si l'on entend la traduction comme l'accomplissement d'une médiation complète pour le lecteur unilingue (ici, francophone). La simple existence de ces versions ne constitue pas de la non-traduction; on peut cependant postuler que leur production repose sur une crainte de non-réception, c'est-à-dire qu'une traduction française à elle seule ne trouverait pas public. C'est cette crainte qui témoignerait alors d'un non-contact, et donc de la non-traduction.

Dans un autre ordre d'idées, il est possible de parler de non-contact de par le désengagement de la culture cible. En effet, règle générale, la traduction – son instigation, sa réalisation, sa diffusion – est *importation* (par des membres de la culture cible) et non *exportation* (par des membres de la culture source). Or, le traducteur du SGGS appartient à la culture source. Parmi les autres agents susmentionnés, c'est aussi le cas de Gurdial Singh (Nanak, 1969), de Vinod Sena (K. Singh, 1999)⁵⁸ et d'Harbans Singh (Singh et Delahoutre, 1985)⁵⁹. La série d'ouvrages pour enfants a été traduite par un Français au Québec, mais à l'initiative de l'auteure (Cossette, 2018b). La situation en anglais n'est pas différente : le seul traducteur dont nous pouvons être certaine pour Nanak, 1970 et K. Singh, 1999 est Kirpal Singh (pour la traduction originale vers l'anglais), un membre de la culture source. De manière intéressante, les cinq hommes ayant traduit le SGGS en anglais appartiennent aussi à la culture source⁶⁰.

⁵⁸ Si Vinod Sena est bien le traducteur vers le français, ce dont on peut douter (v. point 3).

⁵⁹ Qu'il ait ou non traduit et écrit en français, il est coauteur de ce livre en français et donc agent importateur.

⁶⁰ Nous basons cette affirmation sur nos recherches biographiques. Nous sommes consciente que la question de l'appartenance à une culture (source ou cible) n'est pas aussi tranchée dans la réalité, les individus pouvant avoir de multiples appartenances. Toutefois, le fait qu'*aucun* de ces intervenants n'appartienne clairement à la culture cible (notamment par leur lieu d'origine) ne nous paraît pas innocent.

La fréquence du phénomène de traduction vers une langue seconde peut témoigner d'un non-désir d'importation dans la culture cible. Traiter de non-traduction paraît possible si l'on entend la traduction comme un contact entre cultures source et cible; si des membres de la seconde ne s'impliquent pas comme agents (transmetteurs ou même récepteurs), il n'y aurait pas vraiment de contact et donc de traduction.

2.2.3 Cinq formes d'invisibilité postproduction

La majorité des traductions de notre corpus ont été invisibles ou quasi-invisibles après leur production. La traduction est ici occultée quand les ouvrages publiés n'ont pas de moyens de se faire connaître ou sont presque impossibles à consulter. Reprenons l'idée de non-traduction après la production pour parler de non-traduction relativement à des volumes entiers condamnés à une certaine invisibilité, voire une invisibilité certaine⁶¹.

1) ABSENCE D'UN RÉSEAU DE PUBLICATION

Tout d'abord, le fait que Jarnail Singh ait terminé sa traduction au moins sept ans avant sa publication (Singh Mansukhani, 1989, p. 304) et que celle-ci ait par la suite été effectuée par une obscure maison révèle l'absence d'un réseau de publication pour ce type d'ouvrages. Il en va d'ailleurs de même pour la série de trois ouvrages pour enfants de Kaur Shinhat et Shinhat, publiés chez Five Rivers Press Publishers⁶², une maison d'édition autrement inconnue, sans site Web et pratiquant très probablement elle aussi l'autopublication selon le traducteur (Cossette, 2018b). Sans réseau de publication, obtenir une visibilité paraît ardu.

2) NON-DISTRIBUTION ET DIFFICULTÉS D'ACCÈS

Il est impossible de se procurer les quatre volumes du SGGS en français : le site SikhiWiki (2008) donne les coordonnées du traducteur afin de l'obtenir au coût de 200 \$, mais celles-ci ne sont plus valides, Jarnail Singh étant décédé. Le distributeur inscrit

⁶¹ Soit à une absence de rayonnement postproduction et non à l'invisibilité selon Venuti (2008).

⁶² À ne pas confondre avec la maison Five Rivers Publishing, basée à Neustadt en Ontario.

dans les premières pages des quatre volumes, Tri-San Enterprises, était l'entreprise personnelle de Jarnail Singh (SikhiWiki, 2008). Le fait que cet achat nécessitait l'intervention du traducteur témoigne de l'absence d'un réseau de distribution. Toutefois, la traduction est disponible gratuitement en ligne sur les sites Archive.org, Scribd.com, Sikh Book Club et Notes du mont Royal. Les deux premiers sont généraux tandis que le troisième vise à faire connaître « Sikh ethics and principles of Khalsa » (2018). Les trois ont une interface exclusivement en anglais (ce qui rappelle notre commentaire sur les versions multilingues). Le quatrième est un site en français à l'aspect non professionnel portant sur la littérature en général (Yotov, 2018). Le SGGS français n'est détenu que par trois bibliothèques au monde : deux en Ontario, une en Californie (WorldCat, 2018).

D'autres livres de notre corpus disposent d'une meilleure distribution, notamment le *Jap ji* publié aux éditions Guy Trédaniel, qui est la seule partie d'hymnes sikhs⁶³ vendue par les populaires librairies québécoises Renaud-Bray et Archambault (références pour l'achat de livres au Québec). La majorité des autres volumes s'achètent seulement en ligne, souvent juste par Amazon. Certains, comme le recueil de poèmes de Narenderpal Singh (1968), ont encore moins de distribution : celui-ci est détenu par deux bibliothèques seulement (en France et en Suède) et l'acheter paraît impossible, tout comme le *Jap ji* de Gurdial Singh, présent dans une bibliothèque selon WorldCat⁶⁴. La série de trois livres pour enfants, quant à elle, se trouve exclusivement à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et ne peut non plus s'acheter.

Cela dit, même les livres des autres catégories citées à la section 2.1.1 ont une diffusion très limitée. Les résultats de recherches⁶⁵ sur les sites d'Archambault, de Renaud-Bray et de la BAnQ donnent une idée imprécise mais révélatrice de la situation.

⁶³ Hormis le livre surtout encyclopédique *Les Sikhs* (Delahoutre, 1989), qui en contient quelques-uns.

⁶⁴ Il serait toutefois aussi référence à la bibliothèque de Toronto (Toronto Public Library, 2018).

⁶⁵ Recherches effectuées le 12 novembre 2018 à l'aide des noms des religions indiquées.

	Archambault	Renaud-Bray	BAnQ ⁶⁶
Christianisme	17 125	12 281	67 737 (41 939 en français)
Bouddhisme	2 898	2 879	2 745 (2 110 en français)
Islam	2 414	2 512	7 130 (5 406 en français)
Judaïsme	918	903	2 399 (1 740 en français)
Hindouisme	764	737	1 951 (1 355 en français)
Sikhisme	3	0	49 (17 en français)

Cette situation peut bien sûr être attribuable à la non-sélection des textes, une autre forme de non-traduction touchant les ouvrages sikhs. Toutefois, dans la mesure où le seul livre de notre corpus se trouvant chez Archambault et Renaud-Bray est le *Jap ji* publié chez Guy Trédaniel (résultat qui ne s'obtient pas en tapant le mot « sikhisme » ou même « sikh »), nous pouvons avancer qu'il y a aussi non-diffusion des livres religieux.

3) DES AGENTS INVISIBLES

L'invisibilité se manifeste également dans la difficulté à trouver des renseignements sur les volumes traduits et les agents leur ayant contribué. Ainsi, le traducteur Gurdial Singh (Nanak, 1969), est presque impossible à retracer⁶⁷. Lucette Ajchenbaum – traductrice de Narenderpal Singh (Singh, 1968) –, elle, n'existe sur Internet qu'en lien avec ce travail de traduction. Le même état de fait étonne davantage dans le cas de Jarnail Singh, traducteur très engagé et pour le moins prolifique. Ce dernier a par ailleurs reçu une reconnaissance de l'Institute for Understanding Sikhism (IUS), basé à Laval, pour ses « contributions for dissemination of Sikhism » (v. Ahluvalia, 2003). Toutefois, l'IUS est entièrement anglophone : malgré une géographie appropriée pour atteindre un public francophone, l'ancrage linguistique a fait en sorte que cet honneur n'a pas quitté un certain réseau de langue anglaise.

⁶⁶ Le site de BAnQ, contrairement aux deux autres, permet de faire des recherches par langue. Il ne nous est donc pas possible d'affirmer que les résultats sur les sites d'Archambault et de Renaud-Bray étaient en français; pour le sikhisme, d'ailleurs, ils ne le sont majoritairement pas – ce qui est également révélateur.

⁶⁷ Ces difficultés peuvent toutefois bien entendu être attribuables au fait que les hommes sikhs ont presque tous le même nom de famille et ont des prénoms similaires, ce qui ne relève pas de la non-traduction.

4) UNE GÉOGRAPHIE ILLOGIQUE POUR LA RÉCEPTION

Pour parler de visibilité, il ne suffit pas qu'un ouvrage existe : il doit aussi être ancré dans une géographie logique. Le SGGS en français a été publié à « Providenciales, British West Indies » (1996, p. 2), une île de l'archipel Turques-et-Caïques, territoire britannique d'outre-mer. De plus, sa diffusion s'est faite seulement au Canada anglais et un peu aux États-Unis (v. point 2 pour la disponibilité en bibliothèques).

Un article de journal traite de la traduction de Jarnail Singh :

The Chief Election Commissioner, Dr M.S. Gill, released today four volumes of the first-ever translation of Sri Guru Granth Sahib in French by Dr Jarnail Singh at a function organised by Bhai Vir Singh Sahitya Sadan, New Delhi. [...] Dr Gill presented the volumes to Dr Jean Marie Lafont of the French embassy in India. (Tribune News Service, 2000)

Il y a ici tentative d'inscription dans le monde francophone : Jean Marie Lafont était professeur à l'Institut des langues et civilisations orientales à Paris et auteur de *La présence française dans le royaume sikh du Penjab, 1822-1849* (1992). La rencontre cependant n'a pas eu de suites pour Jarnail Singh : rien n'indique un autre lien entre les deux hommes. L'appartenance géographique des agents paraît ici pertinente : Lafont avait un capital dans des champs pertinents, mais le journal est indien et la reconnaissance s'est faite en Inde. Dans le même ordre d'idées, alors que le préfacier de l'ouvrage de Singh et Delahoutre est Olivier Lacombe, célèbre indianiste *français*, celui de Jarnail Singh est Joseph O'Connell, professeur à l'Université de *Toronto*.

La traduction allemande du SGGS – œuvre du même traducteur – comporte cette inscription dans les premières pages : « Price : Rs. 3000-00 (4 Vols. Set) », ce qui signifie que la série de quatre volumes se vend 3 000 roupies⁶⁸. Comme il n'y a pas d'autre indication de prix, cette mention semble ancrer la distribution des volumes en Inde; l'imprimeur du SGGS en français était d'ailleurs « All India Press », basé à

⁶⁸ Environ 57 \$ CAN au 8 juillet 2019.

Pondichéry. Les roupies sont également mentionnées au début de la traduction du *Jap ji* de Gurdial Singh. Le *Jap ji* traduit par Danielle Gill, lui, a des ancrages géographiques plus variés : en plus d'un prix en roupies, on y voit un prix en dollars américains et un en livres sterling. Rien, toutefois, en monnaie d'un pays francophone.

5) RARETÉ DE LA CRITIQUE

La réception critique des ouvrages peut également renseigner sur leur invisibilité; à notre connaissance, celui de Singh et Delahoutre est le seul de notre corpus à avoir fait l'objet de comptes-rendus dans des revues scientifiques (trois au total⁶⁹), dont, parmi les deux en français, une au Québec. La traduction française de Jarnail Singh, elle, n'a fait l'objet que de rares mentions, et toutes dans des textes en anglais (O'Connell, 1993, p. 123; Singh Mansukhani, 1989, p. 304). Nous n'avons rien trouvé pour les autres.

2.2.4 La non-légitimation par l'État

Le capital symbolique permet la reconnaissance; une personne ou une institution jouissant d'un fort capital symbolique dans un champ donné détient donc le pouvoir d'en fournir à d'autres personnes ou institutions dans ce même champ. Bourdieu distingue capital et méta-capital, soit « la possession de capital » contre « la possession d'un capital qui donne pouvoir sur ce capital ». Il affirme aussi que « [l']État, dans la mesure où il accumule en grande quantité différentes espèces de capital, se trouve doté d'un méta-capital qui permet d'exercer un pouvoir sur tout capital. » (2012, p. 312) Par conséquent, l'État a un pouvoir de légitimation sans pareil, et ce, auprès d'une large population, et un désengagement de sa part peut donc avoir des conséquences.

Les institutions gouvernementales ne soutiennent pas la traduction d'ouvrages comme ceux de notre corpus : en effet, une subvention de traduction du Conseil des arts du Canada ne vaut que pour un transfert « vers le français, l'anglais ou une langue

⁶⁹ Smet (*Revue théologie de Louvain*); Couture (de l'Université Laval); Dhavamony (*Gregorianium*, revue de l'Université pontificale grégorienne à Rome [Pontifical Gregorian University, 2018]).

autochtone [...] de l'œuvre littéraire d'un écrivain canadien » (CAC, 2018). Or, la plupart de nos livres ne sont pas des œuvres littéraires, et celles qui le sont ne sont pas d'auteurs canadiens. Les fonds reçus pour leur publication sont donc privés. Le SGGS, par exemple, a été financé par la SSES, un organisme religieux⁷⁰. La série de trois livres pour enfants, elle, liste les « Friends, Patrons and Sponsors » ayant contribué à sa publication dans ses dernières pages; y figurent des individus, des institutions sikhes (gurdwaras, associations, etc.), des revues et des entreprises (restaurants, fermes, etc.).

Cette non-intervention de l'État marque aussi le cours d'Éthique et culture religieuse (ERC)⁷¹ qui, malgré l'objectif du ministère de l'Éducation de l'utiliser pour faire « connaître des éléments d'autres traditions religieuses apparues récemment dans la société québécoise » (Éducation et Enseignement supérieur, 2018), ne paraît toucher en rien au sikhisme. En effet, aucun aspect de cette tradition n'y est présenté si l'on se fie aux manuels (Deraspe et coll., 2010; Durand-Lutzy, 2010; Grondin et coll., 2009).

Au chapitre précédent, nous avons vu qu'il existe quatre catégories générales de personnes intéressées par les écrits religieux traduits : les pratiquants, les curieux, les érudits et les universitaires. Si l'on se penche sur l'institution universitaire (une autre autorité importante de légitimation), on apprend que les seuls départements d'études religieuses offrant des cours spécifiquement sur le sikhisme sont ceux de l'Université du Québec à Montréal (un cours) et de l'Université de Montréal (deux cours), et aucun d'eux n'était offert en 2018-2019. Les recherches des professeurs les offrant, Mathieu Boisvert (UQAM) et Diana Dimitrova (UdeM), ne sont pas principalement centrées sur cette religion. Les autres universités francophones québécoises n'ont ni cours, ni expert

⁷⁰ La SSES est remerciée dès le début de la traduction « pour leur [*sic*] aide financière » (1996, p. 4). Cette aide aurait été majeure, puisque l'OSBL cite dans des actes de conférences cette traduction parmi ses publications (SSES, 1996a, p. 42 et 1996b, p. 130). Principalement actif dans les années 1980 (WorldCat Identities, 2010a), il est actuellement non fonctionnel selon son ancien secrétaire (Cossette, 2018a).

⁷¹ Ce cours remplace les cours d'enseignement moral et religieux depuis plusieurs années dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

en la matière; parmi les cours d'introduction citant des religions dans leur description, le sikhisme n'est par ailleurs pas inclus, contrairement au bouddhisme et à l'hindouisme (UdeM, 2019; UdeS, 2019; Université Laval, 2019)⁷². La catégorie de textes issus de la formation (v. section 2.1.1) n'est donc pas très garnie.

Pour conclure sur le rôle de l'État, citons Lahire :

Pierre Bourdieu a insisté sur la légitimité sociale du porte-parole, sur l'autorité qui lui est conférée non par le discours, mais par ce qui est tenu pour extérieur à celui-ci, à savoir l'institution qu'il représente (l'État, le Gouvernement, l'Administration, l'Église, [...] l'Université...). (2001, p. 47)

Cette affirmation peut être prise inversement : sans un porte-parole ayant de l'autorité (et étant donc réputé neutre⁷³), un discours peut sembler, dans l'imaginaire populaire, manquer de légitimité. Ainsi, sans le sceau d'approbation de l'État par le cours d'ECR ou de « l'Université » par son inclusion récurrente, le sikhisme demeure inconnu et source de méfiance. Selon Basalamah, l'éducation elle-même est une forme de traduction (2010b, p. 73); dans cette mesure, nous pouvons également parler de non-traduction.

La non-légitimation par l'État illustre la fragilité, voire l'inexistence (apparente) de relations entre les mondes sikh et franco-québécois. Or, cette légitimation paraît essentielle pour que la traduction existe (pour qu'il y ait sélection) et que les ouvrages publiés ne rencontrent pas les obstacles précités (autres formes de non-traduction).

2.3 Le profil du non-traducteur

Avec tout ce qui précède, que pourrait donc être un non-traducteur? Pas seulement une personne qui ne s'occupe pas de traduction (v. Gambier, 2013) : à l'image de la non-traduction, il serait une distorsion de l'idée de traducteur ou son absence étonnante.

⁷² Un seul cours général de l'UQAM l'inclut explicitement aux côtés d'autres traditions (UQAM, 2019) et se donne par Frédéric Castel, auteur d'un des seuls articles sur le sikhisme au Québec (Castel, 2007).

⁷³ Certains politiciens valorisent les personnes sikhes, mais ne nous paraissent pas disposer de l'autorité de l'Administration parce qu'ils servent de manière plus évidente leurs propres ambitions politiques, leur propre communauté culturelle ou la communauté culturelle de plusieurs membres de leur parti.

Dès lors, le non-traducteur peut être le traducteur traité comme s'il n'existait pas. Comme nous l'avons vu, le traducteur français est complètement absent – ce qui est surprenant – dans les *Jap ji* des éditions Présence et Guy Trédaniel, et aussi dans l'ouvrage de Singh et Delahoutre, puisque les deux contributeurs se présentent comme des auteurs et qu'aucun traducteur (et aucune traduction) n'est mentionné. Dans tous les cas, on a une mauvaise représentation du traducteur et, donc, de la traduction.

Le non-traducteur peut aussi renvoyer à celui dont le travail ne pourra pas avoir beaucoup d'incidence pour diverses raisons relevant de choix pris ou non par lui (non-traduction par détournement marqué, non-diffusion, incohérence dans la démarche); en ce sens, Gurdial Singh (Nanak, 1969), Lucette Ajchenbaum (Singh, 1968) et Jarnail Singh (SGGS, 1996) sont des non-traducteurs. Nous n'affirmons cela que dans l'esprit où leur travail, qui s'inscrit dans des cas de non-traduction, les nie comme agents. De plus, la rareté extrême de renseignements disponibles sur ces trois personnes les rend invisibles; cela aussi peut faire d'elles des non-traducteurs.

En somme, un non-traducteur est d'abord et avant tout le créateur d'une non-traduction, soit d'une traduction marquée par les difficultés citées aux points précédents.

2.4 Ce qui n'est pas non-traduction

Plusieurs fois dans le présent chapitre, nous avons traité de traduction-relais ou de traduction dite *compilative*, pratiques courantes dans plusieurs sociétés (notamment indiennes; Kothari et Wakabayashi, 2009, p. 4). Elles peuvent survenir dans divers contextes, entre autres lorsqu'il n'y a pas d'expert pouvant effectuer la traduction (Spirk, 2014, p. 132). Or, même si ces types de traduction seraient de moins en moins acceptables (Toury, 1995, p. 143), on ne saurait leur apposer *automatiquement* l'étiquette de non-traduction : c'est simplement les conséquences qu'elles ont le potentiel d'entraîner dans certaines situations qui peut mener à une situation de non-traduction. Affirmer que cette démarche équivaut en tout temps à de la non-traduction

revient à adopter une attitude occidentalocentriste : la traductologie ne tient alors pas compte de la variété d'expériences de traduction de par le monde. La décentralisation de la discipline est pourtant revendiquée par plusieurs chercheurs, qui y voient une manière d'inclure ces expériences (Kothari et Wakabayashi, 2009). Nous souhaitons contribuer ici à cette décentralisation en avançant que ce ne sont pas ces pratiques, mais seulement certains de leurs possibles résultats qui causent la non-traduction.

La non-traduction ne renvoie pas non plus systématiquement à une traduction exogène ou traduction vers une langue seconde (*outward translation*) : comme Grant l'explique, cette pratique est normale, voire revendiquée dans plusieurs parties du monde (2014, p. 17). Elle affirme également que la supériorité de la traduction vers la « langue maternelle »⁷⁴ (*inward translation*) reposerait plutôt sur une croyance bien ancrée dans les sociétés occidentales que sur des bases scientifiques (*ibid.*). En fait, sans cette démarche, ni le français ni l'anglais ne disposeraient de textes du sikhisme puisque, comme nous l'avons vu, ce sont souvent des membres de la culture source qui importent des textes. Encore une fois, cette pratique n'est pas toujours non-traduction; ce sont simplement certaines de ses conséquences qui peuvent l'être, conséquences qui peuvent toutefois marquer toute autre traduction.

2.5 Conclusion

Le présent chapitre a permis d'approfondir l'intérêt de la non-traduction : dans le cas des livres publiés, cette notion permet d'explorer de nombreuses formes d'absences et de distorsions, et notamment l'étendue des distorsions non traductives qui touchent les textes autrement connus comme des traductions. Par ailleurs, elle donne l'occasion de mettre à profit de nombreuses approches traductologiques et de regrouper toutes les

⁷⁴ Grant met également de l'avant que le concept même de « langue maternelle » est loin d'aller de soi (2014, pp. 21-22). Par ailleurs, l'idée de langue maternelle unique nous semble aussi contestable; et dans la mesure où la langue maternelle d'un locuteur s'identifie parfois difficilement, le recours à des étiquettes tranchées (comme celle de « traduction vers une langue seconde ») rend cet enjeu d'autant plus ambigu.

conclusions sous une seule appellation – non-traduction –, ce qui constitue une occasion intéressante d’observer les recoupements entre ces diverses approches.

Force est de constater que la majorité des formes de non-traduction repérées ici touchaient une forme ou une autre de *matérialité* de la traduction : l’absence de traduction comme objet textuel mais aussi matériel, l’impossibilité matérielle de retracer des auteurs, la non-reconnaissance des traducteurs en raison d’une matérialité problématique du paratexte, la non-accessibilité physique des ouvrages, etc. Cet état de fait rappelle que les textes (traduits ou autres) n’existent pas de manière abstraite : ils sont des objets physiques, et des aspects physiques peuvent donc contribuer à l’absence ou la distorsion de la traduction.

Comme indiqué ci-dessus, il aurait été possible de repérer beaucoup d’autres manifestations de la non-traduction ici. Une connaissance des langues indiennes de départ, par exemple, aurait pu fournir nombre d’occasions d’analyser les textes eux-mêmes et d’y repérer diverses distorsions; pensons ici aux tendances déformantes de Berman (1985) ou à la domestication de Venuti (2008). Notre analyse a toutefois rempli son but : démontrer une non-transmission entre les mondes sikh et franco-québécois, non-transmission prenant de multiples formes. Nous l’approfondirons d’ailleurs dans le chapitre suivant, où nous traiterons de celle-ci dans le discours médiatique.

CHAPITRE 3 – NON-TRADUCTION DANS LE DISCOURS MÉDIATIQUE QUÉBÉCOIS

Ce chapitre pense la non-traduction par rapport à un corpus d'articles de journaux. Nous expliquerons notre choix d'analyse avant de l'ancrer dans une réflexion théorique puis d'énoncer les outils, le corpus et la méthodologie retenus. Nous exposerons par la suite les diverses manifestations de la non-traduction relevées dans une série d'articles, puis conclurons en quelques mots sur la logique de la perspective traductive.

3.1 Démarche

3.1.1 *Pertinence de l'analyse médiatique*

L'analyse médiatique paraît particulièrement indiquée pour l'étude de la non-traduction du sikhisme : comme nous l'avons vu, cette religion, absente des cours d'ERC, semble se faire connaître principalement par les médias dans la province québécoise⁷⁵.

Les médias ont une influence majeure sur les connaissances générales relatives à divers groupes, mais aussi sur la formation d'images à leur égard. Castello affirme :

« Newspapers appear to echo the sentiments felt by an existing community, when they are in fact shaping the agenda and attributes of the community itself. » (2015, p. 54)

Lefevere expliquait, dans le même ordre d'idées, que la réécriture (qui englobe le travail journalistique) contribue à la production d'images, images qui ont par la suite préséance sur la réalité (cité dans van Doorslaer, 2012, p. 1052). Les médias ne se contentent pas de refléter ce que Basalamah appelle le « courant majoritaire de la société » (2005, p. 59) : ils le génèrent; l'étude de productions médiatiques est donc cruciale.

Par ailleurs, les antagonismes entre certains groupes ressortent dans la zone de contact médiatique⁷⁶. Delisle et Woodsworth soulignent avec justesse :

⁷⁵ D'autres angles d'approche auraient pu être possibles – notamment les discours des politiciens – mais ont dû être mis de côté pour que la présente recherche ne dépasse pas les limites d'un mémoire.

⁷⁶ Simon définit la zone de contact en traductologie comme un lieu « where cultures, previously separated, come together and establish ongoing relations » (1999, p. 58).

Toutes les situations historiques ne se prêtent pas à la rencontre des cultures, à leur métissage. Ordre social, doctrines, idéologies, systèmes littéraires, catégories de pensée ne sont pas toujours disponibles, malléables, parce qu'ils cherchent à instaurer ou à préserver leur domination, à conserver leur « pureté » ou prétendue homogénéité. (2014, p. 240)

Or, selon certains, l'histoire du Québec peut le rendre récalcitrant à la différence, surtout aux minorités religieuses, considérées comme étant « le problème » (Taylor, cité dans Basalamah, 2014, p. 208), et quel meilleur moyen d'être témoin de cette réticence que d'étudier la zone de contact que sont, que créent les médias?

3.1.2 Approche théorique

Comme au chapitre précédent, notre analyse portera principalement sur la non-traduction pendant la production. Nous définirons toutefois ici d'entrée de jeu ce que nous entendons par traduction (ce qui nous permettra ultérieurement de définir la non-traduction) à l'aide de réflexions de Basalamah.

Basalamah revendique plus de place pour le paradigme de la traduction afin de penser la communication interculturelle (2008, p. 26). Il décrit la traduction comme une transformation répondant à des critères spécifiques, soit ceux de la similarité et de l'équivalence, ainsi que de la non-identité et de la différence créées par une fonction de médiation, entre autres (2010c, pp. 72-73). Il prône un élargissement de la notion : elle ne saurait se limiter à la traduction interlinguale. Il avance :

La traduction des concepts d'une discipline, des sensibilités religieuses d'une communauté, des schémas mentaux d'un groupe ethnique ou social, de l'intelligence politique d'un peuple ou encore de l'éthique économique d'une culture ne peut être considérée comme une activité étrangère à l'action proprement traductive de transformer des significations dans des sphères de compréhension différentes. Assumant la validité du champ de la représentation comme seul horizon, la traduction des « cultures comme textes » n'en est pas moins l'un des axes bien établis de la très sérieuse et confirmée réflexion anthropologique [...]. (2005, p. 54)

Il va jusqu'à affirmer que « tout est traduction ou rien n'est signe » (2009, p. 110);

traduire, c'est donc toujours faire référence à des signes préexistants; toute forme de

discours aurait donc au moins un ou plusieurs « textes sources » (et pourrait résulter en une infinité de textes cibles correspondants).

C'est dans cet esprit que Basalamah conceptualise la traduction inter-référentielle et citoyenne (traduction IRC par après), avec pour objectif la promotion de l'harmonie entre les mondes musulman⁷⁷ et occidental. La traduction IRC renvoie à la transmission d'univers de référence divergents pour trouver un « middle ground of common values acceptable to all elements of society » (2008, p. 35)⁷⁸ et au fait de « reconnaître l'altérité de l'autre au plus près du sens que ce dernier en donne » (2011, p. 117). Basalamah explique que cette traduction consiste en :

[...] *the intercomprehension as well as the bringing together of frames of reference, worldviews, and ideologies [...] from different individual and collective subjectivities within one society. When dealing with inter-referential translation, the issue is no longer limited to trying to create a dialogue between two different speeches or divergent world visions, but also to translate for all parties involved the representations that they have of each other, to open the knots of reduction and over-simplification, so that they may understand and mutually respect each other, and coexist peacefully.* (2010b, p. 71; nous soulignons)

Par conséquent, la posture de Basalamah repose sur l'idée de traduisibilité des cultures (2008, p. 44). La médiation demeure donc envisageable; trouver un terrain d'entente (*middle ground*) serait toujours possible : la non-traduction serait bien davantage ici de l'ordre du *non-accompli* que de l'ordre du *non-accomplissable*. Elle a également trait à une invisibilité, mais sous une autre forme qu'au chapitre 2 ou au sens où l'entend Venuti (2008) : en effet, par une absence de traduction, un groupe dominé peut en venir à se sentir non respecté et inférieur, comme un élément que l'on peut, au

⁷⁷ Plusieurs sources de ce chapitre reposent sur des réflexions et études relatives à l'islam au Québec et au Canada. Nous avons recouru à ces raisonnements parce que rares sont les sources qui traitent du sikhisme en français, et aucune ne semble en traiter en contexte médiatique.

⁷⁸ Ce terrain d'entente ne saurait se rechercher de manière naïve; Desjardins apporte ici une nuance intéressante : « civic translation [la traduction citoyenne] is akin to a form of alternate dispute resolution (ADR) : the civic translator [...] translates the needs, the feelings, the emotions, of one party in hope not necessarily of finding some utopian middle-ground of trivial universal, but rather to find a sufficient number of *bottom-up* commonalities with shared cultural relevance in order to transgress the conflict or reassess prevailing stereotypes. » (2013, p. 243)

mieux, « tolérer ». Basalamah souligne qu'ironiquement, cette invisibilité touche les minorités dites visibles, mais « the visibility is physical, perceptible, and representational, while invisibility is social, qualitative, and moral » (2014, pp. 210-211; nous soulignons).

La traduction IRC se confondrait à première vue avec la traduction culturelle⁷⁹. Conway définit celle-ci, en anthropologie, comme « the act of describing for members of one cultural community how members of another interpret the world and their place in it » (Conway, 2012) et, en ethnologie, comme « the different forms of negotiation that people engage in when they are displaced from one cultural community into another » (*ibid.*). Or, ces définitions ne comprennent pas d'idée de respect du cadre de référence de l'autre. Elle consisterait, de ces points de vue, en une explication d'une culture à une autre, peu importe ses modalités, sa forme, son contenu et ses objectifs, alors que ces éléments-là, au cœur de la démarche préconisée par Basalamah, doivent être *orientés* dans la traduction IRC⁸⁰. Pour les mêmes raisons, cette traduction ne pourrait être considérée comme une simple traduction intralinguale (« an interpretation of verbal signs by means of other signs of the same language » [Jakobson, 1959, p. 233]). Dans ce cas précis existent des recoupements entre les traductions intralinguale et culturelle.

La traduction IRC est-elle entièrement subjective? Nous ne le croyons pas : tout comme Basalamah, nous appuierons nos réflexions sur une démarche et des observations scientifiques. Une part de subjectivité paraît toutefois nécessaire à l'approche que nous avons retenue; retenons à cet effet ce commentaire de Nous :

⁷⁹ La définition de la traduction culturelle ne fait pas l'unanimité en traductologie. Fondée sur l'idée selon laquelle les cultures peuvent être vues comme des textes et donc faire l'objet de traductions, elle devrait sa confusion à l'absence de clarté du terme même de « culture » en traductologie (Desjardins, 2013, pp. 211-212). L'objet de la présente contribution n'est cependant pas de démystifier ce concept.

⁸⁰ Desjardins (2013) distingue pour sa part deux sous-types de traduction culturelle : statique et en action. Dans la seconde, les différents acteurs ont la possibilité de se faire entendre et elle se rapproche ainsi de la traduction IRC; dans la première, toutefois, « the 'negotiating'/'translating' subjects may be positioned in an asymmetrical power relationship » (p. 216), où ces sujets devenus objets (p. 47) « subissent » la traduction sans voix, sans agentivité.

La traductologie [...] est familière de la subjectivité depuis qu'elle s'est affranchie de la scientificité présumée que lui procuraient la linguistique et la stylistique comparées pour oser interroger l'activité traductive en tant que pratique révélatrice d'enjeux identitaires, culturels et politiques. (2007, p. 8)

3.1.3 Outils pour l'analyse

Basalamah propose d'inscrire dans son raisonnement les médias, qu'il voit comme d'importants agents traducteurs (2014, p. 204), des traducteurs culturels (Hafez, cité dans Basalamah, *ibid.*, p. 205) qui peuvent effectuer leurs transmissions en fonction de stéréotypes et idées reçues sur « l'autre » ou en respectant son cadre de référence⁸¹. Ce n'est qu'en respectant ce dernier qu'ils seront des traducteurs inter-référentiels et citoyens, et éviteront la non-traduction – concept qui s'entend ici d'une absence ou d'une distorsion de la traduction IRC. Dans ce chapitre-ci, nous examinerons ses manifestations dans un corpus à l'aide d'outils de diverses approches critiques.

Basalamah (2008) et Mzouji (2011) ont appliqué la théorie de la traduction IRC à des articles entiers. Dans des corpus déterminés, ils ont ainsi établi lesquels étaient traductifs, non traductifs et intraductifs. Les premiers ont notamment pour caractéristiques d'encourager la cohabitation, de souligner les éléments non traductifs d'autres articles, d'employer un ton ironique pour favoriser la pensée critique, d'utiliser un vocabulaire d'inclusion, de mettre l'accent sur ce qu'il y a de commun entre les cultures (Basalamah, 2008, pp. 37-39) et d'éviter d'aviver les conflits (Basalamah, 2011, p. 121). Les seconds, quant à eux, vont à l'encontre de toutes ces caractéristiques :

Non-translational articles are those texts written in a spirit that betrays the author's unwillingness to engage in the process of negotiation and yet, despite this antagonistic attitude, still promotes togetherness, albeit only through a caricature or oversimplification of otherness. (2008, p. 40)

⁸¹ Basalamah indique qu'ils peuvent adopter deux attitudes : une de rigidité, « that *fails to translate otherness* », et une de traduction, qui a pour effet de « let the meanings or even forms of other cultures show through without concealing the transformational process undergone out of respect for the Other's difference and specificity. » (2014, p. 205)

Les articles intraductifs – qui ne font pas l’objet de la présente étude – sont ceux qui se présentent comme neutres et objectifs (*ibid.*, p. 43).

Nous avons conservé la caractérisation des aspects traductifs et non traductifs par Basalamah et Mzouji, mais en nous concentrant non pas sur des articles entiers, mais sur des mécanismes (non-traduction partielle) pour tracer le portrait d’une situation globale (non-traduction totale). Basalamah décrit l’attitude des journalistes comme étant traductive ou non traductive, mais nous avons constaté qu’il était possible qu’un même article témoigne des deux postures. Qui plus est, ces deux auteurs n’ont analysé, à notre connaissance, que des chroniques et autres articles d’opinion; or, nous croyons que des tendances non traductives peuvent aussi être observées dans des articles d’information – ne serait-ce que par la surprésence ou l’absence de thèmes d’un article à l’autre. Toutefois, une caractérisation non traductive de ces articles en entier serait difficile à prouver; c’est pourquoi, comme notre corpus inclut des articles d’information, nous ne nous sommes concentrée que sur des *mécanismes* de non-traduction.

Pour identifier ces derniers, nous avons fait appel à des outils d’analyse critique du discours (CDA). Cette approche est appropriée dans le cas présent : elle nécessite un positionnement subjectif clair (van Dijk, 1993b, p. 252; Fairclough et coll., 2011, p. 358) qui exprime d’emblée le point de vue que l’analyste cherchera à défendre. Or, ce positionnement paraît évident dans notre démarche : en faisant la promotion de la traduction de l’autre selon son cadre de référence, on cherche forcément à défendre – de manière rationnelle et appuyée – la légitimité de cet autre dans une optique d’égalité et d’antiracisme. La CDA, elle, s’intéresse spécifiquement à la reproduction de la dominance dans le discours, utilisé pour la légitimer. La dominance est ici « the exercise of social power by elites, institutions or groups, that results in social inequality, including political, cultural, class, ethnic, racial and gender inequality. » (van Dijk, *ibid.*, p. 249)

Beauregard (2015) s'intéresse à cette question en étudiant les manifestations de l'islamophobie⁸² chez Richard Martineau, chroniqueur au *Journal de Montréal*. Après avoir expliqué que ce sont les formes les plus subtiles de racisme qui ressortent davantage de nos jours (p. 23)⁸³, elle énonce onze logiques de l'islamophobie relevées dans ses lectures et son travail : l'homogénéisation, l'essentialisation, le placement en situation d'altérité, l'infériorisation, la stigmatisation, l'incompatibilité, la diabolisation, les stéréotypes, les insultes, la possession de l'autre et la hiérarchisation (pp. 71-72). Certaines sont particulièrement pertinentes pour notre étude.

L'homogénéisation, d'abord, consiste à « [g]énéraliser, rendre l'ensemble des musulmans semblables » (p. 71). Il s'agit d'un mécanisme par lequel un groupe religieux est présenté de manière uniforme, sans diversité interne, comme ayant une seule voix – un processus somme toute réducteur et déshumanisant. L'essentialisation, quant à elle, « [attribue] une nature aux musulmans et à l'islam » (*ibid.*). Leerssen, dans son travail sur la perpétuation des stéréotypes fondés sur la nationalité, souligne un point similaire lorsqu'il affirme que « the mere attribute of ethnicity [is seen] as the essential motivating character in a person's action », c'est-à-dire que « [o]ne ethnic identity is an essential characteristic rather than an incidental attribute » (2016, p. 25)⁸⁴. Par l'essentialisation, tous les actes d'une personne sont considérés comme résultant de son appartenance ethnique ou religieuse; il s'agit du seul facteur présenté comme motivant ses choix et opinions. L'incompatibilité, pour sa part, attribue « un caractère incompatible à l'Occident à l'islam ou aux musulmans » (Beauregard, *ibid.*, p. 71)⁸⁵. La hiérarchisation, quant à

⁸² Elle se penche aussi sur les manifestations d'islamophilie, qui, selon elle, relèvent de la même logique de polarisation que l'islamophobie; cet aspect de son raisonnement ne sera toutefois pas employé ici.

⁸³ Jiwani et Richardson affirment la même chose : le racisme ouvert, mal vu depuis les années 1960, aurait fait place à un racisme beaucoup plus insidieux (2011, p. 246).

⁸⁴ Il serait possible d'affirmer à ce point-ci que le sikhisme – comme l'islam d'ailleurs – n'est pas véritablement une ethnicité. Il est toutefois traité ainsi; nous y reviendrons (section 3.2.2, point 5).

⁸⁵ Basalamah dénonce également cette tendance : « There is an inherent danger that journalists promote a false understanding of cultural incompatibility as a result of their own biases, stereotypes and insufficient

elle, consiste à « [o]rganiser les musulmans selon une hiérarchie » (p. 72). Ainsi, les « bons » musulmans s'insurgeraient contre le voile et les islamistes; les « mauvais » seraient les islamistes mais aussi les « modérés », qui ne les dénonceraient pas ou pas assez (pp. 94-96). Le placement en situation d'altérité, les stéréotypes et les insultes paraissent également être des tendances intéressantes aux fins de notre recherche.

La question de l'accès occupe par ailleurs une place importante en CDA : selon van Dijk (*ibid.*, p. 255), un accès privilégié au discours et à la communication (et donc à son contenu) serait aussi une cause de la dominance. La question de la voix est alors cruciale : Castello, dans son analyse de CADS (« corpus-assisted discourse analysis »⁸⁶), indique que les voix des immigrants sont peu entendues dans les médias. Il souligne : « By largely denying migrants agency, narratives are advanced through the voices of others in accordance with their own interests » (2015, p. 30).

Toujours selon Castello, « capricious delimiting of national identity betrays deep anxieties about losing sight of differences between 'them' and 'us' » (p. i). La représentation de l'identité nationale et le recours à une opposition claire entre première et troisième personnes du pluriel ne sont donc pas innocents. Ils servent à la fois à la reproduction de la dominance – présentée comme juste, nécessaire ou naturelle – et à la négation de l'existence de celle-ci :

The justification of inequality involves two complementary strategies, namely the positive representation of the own group, and the negative representation of the Others. [...] Thus, models are being expressed and persuasively conveyed that contrast US with THEM [...].(van Dijk, *ibid.*, p. 263)

Cette représentation négative peut prendre la forme d'affirmations selon lesquelles ce sont « eux » qui « nous » dominant et ont le pouvoir, que « nous » sommes victimes de

knowledge of cultural contexts and that their reports reinforce the perception of historically grown antagonisms [...] instead of emphasizing the shared meaning that exists between symbols of different cultures. » (Hafez, cité dans Basalamah, 2014, p. 205)

⁸⁶ Il s'agit d'une approche quelque peu différente de la CDA, mais similaire dans son positionnement et ses objectifs critiques. Elle insiste toutefois grandement sur l'importance de contextualiser l'information.

discrimination (*ibid.*, p. 264). Comme l'avance Castello, dans cette optique, il peut alors y avoir recours à un vocabulaire de faiblesse, d'absence de résistance et d'inaction : « verbs such as *permit*, *throw open [the country's door]* and *enable* [...] [suggest] that a force considered strong enough to prevent migrants realising their apparent desire [...] has acquiesced or been overridden [...]. » (*ibid.*, p. 35) Le pouvoir est alors représenté comme relevant des groupes capables de faire « fléchir » les institutions.

La violence est un autre point d'intérêt : mettre l'accent sur celle-ci en vient à donner l'impression que l'autre constitue une menace à l'ordre public; Castello parle de représentations de « societies where constant tumult, animalistic tendencies, and a propensity for wanton violence and lawlessness is [*sic*] innate » (p. 44). La dominance se justifie encore : c'est pour sauver « notre » groupe du « groupe barbare » qu'elle est reproduite. La différence est aussi présentée comme indésirable : « Rather than dismiss the problematisation of 'otherness' outright, [the analysis] reveals an underlying belief that differences are indeed a problem and must be reduced and removed through assimilation. » (p. 52) Cet aspect peut être amplifié par ce qu'il nomme surlexicalisation (*over-lexicalisation*), soit une accumulation d'information ou de qualificatifs (p. 43).

Dans un autre ordre d'idées, van Doorslaer enjoint les traductologues du domaine journalistique à prendre compte de l'absence de certains faits ou sujets dans des corpus; absence qui, selon lui, est aussi significative que la présence. Il souligne : « Absence or presence impacts on the degree of normalization of certain representations, particularly of people, events or countries. » (2012, p. 1051)

L'utilisation de réflexions de CDA et de CADS appuyées sur le concept de traduction IRC paraît tout indiquée pour déceler les tendances de non-traduction au regard de la minorité religieuse qui nous intéresse. Ces tendances correspondraient à tous les aspects mentionnés ci-dessus, qui nient le recours au cadre de référence de l'autre et, donc, encouragent la reproduction de la dominance sous diverses formes.

3.1.4 Corpus et méthodologie

Notre objectif n'est pas d'opérer une étude exhaustive d'un corpus (qui dépasserait les limites d'un mémoire), mais – comme indiqué ci-dessus – de relever divers exemples et occurrences afin de déterminer des tendances de non-traduction au sein de celui-ci.

Le corpus a été publié entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2018 dans *Le Journal de Montréal*, *Le Devoir*, *La Presse* et *La Presse*⁸⁷, trois journaux québécois bien connus et dont les articles se trouvent par l'outil de recherche *Eurêka*. Les articles retenus comportent tous le mot « sikh » ou un de ses dérivés, soit « sikhs », « sikhe », « sikhes » ou « sikhisme », saisis comme « sikh* »⁸⁸. Au total, nous avons ainsi obtenu 307 articles. Par hasard, la représentation des différents journaux est presque la même : près de 33 % pour *Le Journal de Montréal* (101 articles) et *Le Devoir* (100 articles), et près de 35 % pour *La Presse* et *La Presse*+ (5 et 101 articles). Nous avons opté pour les deux années retenues non seulement en raison de leur proximité temporelle au temps de rédaction, mais également en raison de la multiplicité d'événements ayant trait à la communauté sikhe pendant cette période (v. l'Annexe 2).

Nous avons principalement travaillé sur un corpus réduit, c'est-à-dire composé des paragraphes pertinents au sein des articles retenus. Ces paragraphes comprenaient le mot « sikh* » ou portaient sur le sikhisme ou des personnes sikhes, ou étaient nécessaires à la compréhension des paragraphes pertinents. Sur 307 articles, seuls 57 ont été conservés dans leur intégralité (plusieurs parce qu'ils étaient très courts).

Afin de savoir quels types d'articles se trouvaient dans notre corpus, nous avons pris en note la section de publication tel qu'indiquée par *Eurêka*, mais avons constaté

⁸⁷ *La Presse* a cessé d'exister en version imprimée à la fin de 2017 pour être remplacée entièrement par *La Presse*+ (version électronique). Nous avons donc tenu compte des deux publications pour la constitution de notre corpus, ce qui a occasionné des doublons, que nous avons supprimés. Pour voir ceux-ci et tous les détails sur les articles, consulter la grille Excel disponible à lanontraduction.wordpress.com/corpus/.

⁸⁸ Nous avons toutefois dû supprimer les articles avec « Sikharulidze », nom d'un patineur artistique russe.

que cette information n'était d'aucune aide⁸⁹. Les mentions comme « Opinions » et « Chronique » étaient peu fréquentes. Nous avons donc décidé d'établir nous-même si un texte en était un d'information, d'opinion ou de critique, tâche toutefois ardue qui s'est soldée par sept mentions « Ambigu ». Ce repérage permet cependant d'affirmer que 1 % des textes de notre corpus (4 articles) sont des critiques de films et de livres; 37 % (114), des textes clairement d'opinion; et 59 % (182), des textes plutôt d'information⁹⁰. Dans notre analyse, nous n'avons toutefois pas tenu compte de ces distinctions, qui paraissent autrement importantes : le traitement de l'information ne nous semblait pas si différent dans les deux types d'articles. Prenons les extraits suivants :

Le premier ministre du Canada aurait donc comparé en quelque sorte le terrorisme des sécessionnistes sikhs, 80 000 victimes dans un passé récent en Inde, aux souverainistes québécois dont les dirigeants ont toujours dénoncé sans nuance la violence meurtrière d'une poignée de terroristes du FLQ des années soixante et soixante-dix. (Bombardier, 2018a)

Les comparaisons entre le mouvement souverainiste québécois et le mouvement séparatiste sikh risquent de soulever la controverse au pays, d'autant que les tenants de l'option souverainiste au Québec ont toujours défendu leur option en prêchant le respect des règles de la démocratie alors que le mouvement séparatiste sikh a eu recours à la violence pour faire avancer son option. Ce conflit aurait fait au moins 80 000 morts au cours des dernières années. (Bellavance, 2018f)

L'article de Bellavance – publié avec La Presse canadienne – en est techniquement un d'information, contrairement à celui de Bombardier; toutefois, les deux choisissent de présenter les mêmes arguments pour les mêmes faits et la même statistique (qui paraît d'ailleurs contestable [v. section 3.2.2, point 2]). De plus, même si des articles ne font que présenter des citations de politiciens, la présence de ces citations – bien que techniquement objective – n'a pas moins pour effet de donner une tribune à ces

⁸⁹ Certaines sections, notamment « Actualités », comportaient des articles d'information et d'opinions, et ne correspondaient pas à ce qui se trouvait sur les sites des journaux. Tous les articles ne se trouvaient pas sur ces sites, ce qui rendait l'identification de toutes les sections de publication originales impossible.

⁹⁰ Pour des statistiques à ce sujet, voir lanontraduction.wordpress.com/2019/05/17/statistiques-sur-le-corpus/.

opinions, retenues à des fins de diffusion⁹¹. La distinction de tons des articles dans notre analyse ne nous a donc pas paru absolument pertinente, surtout compte tenu de la nature de cette analyse : nous avons en effet cherché des tendances de non-traduction, tendances se trouvant tout autant selon nous dans les différents types d'articles.

Pour des raisons similaires, nous n'avons pas séparé les résultats selon le journal de publication : l'objectif de création d'un portrait global ne semblait pas requérir cette distinction. Qui plus est, nous n'avons pas remarqué de variations particulières dans les tendances de non-traduction entre les journaux, par ailleurs également représentés.

Afin d'étudier les tendances mises de l'avant à la section précédente, nous avons notamment examiné les thèmes au cœur desquels le mot « sikh* » se trouvait (et non les thèmes des articles en entier, qui pouvaient en contenir plusieurs⁹²). À des fins comparatives, nous avons aussi extrait des thèmes pour les articles contenant le mot « sikh* » dans le *Toronto Star*⁹³ pour 2017-2018, soit 166 articles en tout⁹⁴. Nous avons recouru à cette comparaison avec le *Toronto Star* non pas pour mettre de l'avant une situation traductive exemplaire, mais simplement pour démontrer qu'il existe déjà des corpus étant, de certaines manières, plus traductifs que le nôtre.

Tout comme Castello et Beauregard, nous avons adopté deux outils relevant de l'analyse de corpus (Biber et coll., 2004) : la fréquence et la cooccurrence. Nous avons

⁹¹ Cela rappelle cette affirmation de Desjardins : « The fact that news outlets can sift through large volumes of content and select what they consider newsworthy grants them tremendous social clout. » (2013, p. 230) Nous présenterons plus loin (section 3.2.2, point 6) quelques commentaires sur ce processus sélectif. Par ailleurs, « the translating 'institutional voice' necessarily affects interpretation, perhaps giving precedence to the institutional interpretation (i.e. what the media *wishes* the reader to infer in order provoke [*sic*] certain reactions). » (*ibid.*, p. 233) Que le contenu soit présenté ouvertement comme relevant de l'information ou de l'opinion, il a ainsi un angle d'approche reflétant la manière dont son auteur souhaite qu'il soit reçu.

⁹² Par exemple, si un article avait porté sur le parti politique Coalition Avenir Québec (CAQ) en général, mais que le mot « sikh* » avait été mentionné dans le cadre de la loi que la CAQ souhaitait faire passer sur le port des signes religieux par les fonctionnaires, c'est le thème de la loi qui aurait été retenu. Pour une liste de tous les thèmes, voir le lanontraduction.wordpress.com/2019/05/23/themes/.

⁹³ Nous n'avons retenu que le *Toronto Star* parmi les quotidiens anglo-canadiens à large lectorat parce qu'il s'agit du seul dont les articles s'obtiennent par *Euréka*. Dans cette recherche, nous avons dû exclure les articles contenant Sikhounmuong, nom d'un designer.

⁹⁴ Pour obtenir des détails sur les articles, voir lanontraduction.wordpress.com/corpus/.

examiné la fréquence de certains termes, idées et champs lexicaux, mais aussi de faits. Nous avons spécifié la fréquence de ces éléments ainsi que le nombre d'articles les comptant afin de donner un aperçu de l'étendue de chacun⁹⁵. Pour la cooccurrence, à l'aide du logiciel *AntConc*, nous avons extrait les six mots précédant et suivant les 776 occurrences de « sikh* »; nous avons ainsi obtenu 2001 mots différents (9275 en tout). Nous avons regroupé les résultats sémantiquement forts⁹⁶ – au nombre de 2397 – en champs lexicaux. Selon Castello, « [e]xamining collocates of the main keywords gives an indication of the types of discursive representations employed in news media. [...] [T]hrough continuous repetition, implicit associations and assumptions can be made in the mind of the reader » (2015, p. 25; nous soulignons). Les associations implicites rendues possibles par les cooccurrences – qui constituent l'environnement sémantique du mot « sikh* » – nous paraissent cruciales : à quoi notre corpus associe-t-il les personnes sikhes et le sikhisme?

À des fins de transparence, nous avons publié à lanontraduction.wordpress.com diverses données sur notre corpus, notamment une liste détaillée des articles. Il est possible de se reporter à ce site tout au long de l'analyse pour obtenir des précisions.

3.2 Manifestations de la non-traduction

À la lumière de notre définition de la non-traduction pour le présent chapitre et des outils retenus, nous déterminerons des tendances ou manifestations de la non-traduction.

L'analyse se concentre principalement sur celles s'étant produites *pendant la production*, mais nous abordons brièvement les autres étapes pour commencer.

⁹⁵ Des listes des occurrences dont le chapitre fait mention se trouvent à lanontraduction.wordpress.com/2019/05/16/analyse-du-corpus/. Les événements se trouvent quant à eux à la page suivante : lanontraduction.wordpress.com/2019/05/17/mentions-recurrentes/.

⁹⁶ Nous avons dû exclure non seulement les prépositions, déterminants, pronoms, conjonctions et préfixes (4228 mots), mais aussi les noms propres (271 mots) et les noms, verbes, adjectifs et adverbes relativement neutres ou très généraux (2379 mots). La majorité des mots (6878) a donc dû être mise de côté. Pour plus de détails, voir lanontraduction.wordpress.com/2019/05/16/cooccurrences/.

3.2.1 Avant et après la production

Nous avons vu que la non-traduction avant la production correspond le plus souvent à la non-sélection de textes à des fins de traduction. La religion sikhe a été comparativement quelque peu négligée dans les médias : les statistiques obtenues à partir d'*Eurêka* pour les journaux de notre corpus – *Le Journal de Montréal*, *Le Devoir*, *La Presse* et *La Presse+* – indiquent que « sikh* » est, la grande majorité du temps, mentionné moins souvent que l'hindouisme, le bouddhisme et l'islam chaque année au moins depuis l'an 2000⁹⁷. En effet, « sikh* » apparaît, de 2000 à 2018, dans 1890 articles; « hindou* », dans 2407; « bouddh* », dans 4296; et « islam* » ou « musulman* », dans 53 921⁹⁸.

Toutefois, sans analyse du contenu de tous ces articles, la négligence ne saurait être affirmée : nous ignorons ainsi la proportion d'articles ne faisant que *mentionner* ces termes. Ils permettent toutefois de déceler une forme d'absence de traduction intralinguale ou de traduction culturelle : on se rappelle que celle-ci renvoie à l'explication d'une culture pour une autre (que l'explication soit biaisée ou non, négative ou non; v. section 3.1.2). Or, plus les résultats sont nombreux pour une religion, plus la probabilité de traduction intralinguale et culturelle paraît élevée⁹⁹. Devant la rareté relative des occurrences, on peut donc avancer qu'il y a non-traduction culturelle. Ces résultats ne permettent cependant pas de parler de traduction IRC : la grande quantité de résultats sur une religion – comme l'islam – ne signifie pas que ceux-ci font automatiquement davantage la promotion du dialogue.

⁹⁷ Il n'y a que trois moments où cette affirmation n'est pas vraie : en 2007, peut-être en raison de l'affaire Multani (v. l'Annexe 2), les mentions de « sikh* » ont été plus nombreuses que celles d'« hindou* »; en 2013, année de promotion de la Charte des valeurs québécoises, les mentions de « sikh* » ont dépassé celles de « bouddh* » et « hindou* »; et en 2018, pour diverses raisons que nous verrons plus loin, les mentions de « sikh* » ont été supérieures à celles d'« hindou* ». Pour plus de détails, voir lanontraduction.wordpress.com/2019/05/19/representation-religions-journaux-quebecois/.

⁹⁸ Ces recherches ne tiennent cependant pas compte de doublons potentiels, et pour les trois dernières catégories, nous n'avons pas éliminé des mots qui auraient des préfixes non pertinents. Pour « sikh* », nous avons toutefois éliminé « Sikharulidze » et « Sikhounmuong », comme dans nos recherches précédentes. Ces statistiques ne visent qu'à dresser un portrait sommaire de la situation.

⁹⁹ Cette traduction culturelle est cependant statique (v. section 3.1.2) puisqu'elle met en scène des sujets devenus objets dépourvus d'agentivité.

Pour la non-traduction postproduction, il serait possible de prendre en compte tout ce qui modifie le message d'un article d'une manière non traductive après la publication; les commentaires sur les articles diffusés sur les réseaux sociaux en seraient de bons exemples. De même, la diffusion d'articles non traductifs et la non-diffusion des articles traductifs par ces moyens ou d'autres peuvent également constituer de la non-traduction. Nous n'avons toutefois pas réalisé d'analyse à ce sujet en raison des limites d'espace.

3.2.2 Pendant la production : six grandes tendances non traductives

Au sein même des articles se dégagent des manifestations allant à l'encontre de la définition de la traduction IRC et de ses objectifs de pacification et de vivre-ensemble. Nous en avons décelé plusieurs et les avons regroupées en six tous significatifs.

1) ASSOCIATION À LA CONTROVERSE

Le fait qu'une religion et ses membres soient souvent associés à la controverse a un effet non traductif puisqu'elle entraîne leur discrédit et leur marginalisation par une certaine homogénéisation dans l'esprit des lecteurs. Ainsi, dans notre corpus, près de 76 % des articles (232 sur 307) avaient des occurrences du mot « sikh* » au cœur de thèmes très clairement controversés. Par opposition, pour la même période dans le *Toronto Star*, un peu moins de 47 % des articles (78 sur 166) avaient ce type de thème.

En tête de la liste de ces thèmes ressortent divers enjeux ayant trait à Justin Trudeau (77 articles), principalement son voyage diplomatique en Inde (72) : 27 portent sur la présence du criminel sikh Jaspal Atwal à une réception¹⁰⁰ et 9, sur les accusations de liens entre le gouvernement Trudeau et le mouvement Khalistani – qui prône le

¹⁰⁰ Il est à noter ici que nous avons retenu les deux articles qui avaient deux thèmes principaux dans nos calculs et les avons comptés comme des articles en entier. Il s'agissait d'un texte où le plan de la CAQ sur les signes religieux était autant représenté que les chances de Jagmeet Singh au Québec (La Presse canadienne, 2018c), et d'un autre où l'invitation de Jaspal Atwal à une réception lors du voyage du premier ministre Trudeau en Inde était traitée en même temps que les liens allégués de Jagmeet Singh et de l'extrémisme sikh (Bélisle, 2018c).

séparatisme sikh (v. l'Annexe 1) – ou la complaisance alléguée du premier ministre à l'égard de cette cause, idée d'ailleurs reprise 60 fois en tout dans le corpus (dans 33 articles différents). Ces accusations reposent en partie sur le fait que le cabinet actuel compte quatre personnes sikhes, un fait mis de l'avant 19 fois dans le corpus (dans 17 articles). Par ailleurs, 2 articles portent exclusivement sur la comparaison attribuée à Trudeau des séparatismes québécois et sikh, idée présentée comme extrêmement choquante; 17 mentions de cette controverse sont réparties dans 14 articles en tout.

Par ailleurs, 30 articles sur ce voyage présentent des enjeux mélangés comprenant ceux susmentionnés ainsi que le port d'habits traditionnels du premier ministre pendant son séjour et sa conquête présumée du vote sikh. Le désir de Trudeau de s'attirer les votes de communautés culturelles – principalement sikhe – se trouve mentionné à 27 reprises dans 25 articles; le port d'habits religieux et traditionnels par des politiciens caucasiens – et surtout par Justin Trudeau – apparaît quant à lui 31 fois au sein de 26 articles. Dans le *Toronto Star*, 20 articles portent sur des controverses liées à Trudeau (et ont toutes un lien avec ce voyage en Inde); cela représente une proportion de près de 12 % contre plus de 25 % pour les journaux québécois.

La deuxième catégorie de sujets conflictuels dans le corpus a trait aux débats entourant les signes religieux, avec 77 articles aux thèmes très clairement associés à la controverse (sur 81 en tout sur le sujet). Ils portent surtout sur l'autorisation du kirpan dans les avions (14) et le port de signes religieux par des policiers (9), deux situations ayant soulevé un tollé médiatique. Dans le *Toronto Star*, seuls 9 articles ont trait aux signes religieux (un peu plus de 5 % contre plus de 26 % dans notre corpus).

Le troisième groupe de thèmes porte sur Jagmeet Singh, candidat à la chefferie, puis chef du NPD : sur 72 articles à son sujet, 61 ont des thèmes controversés. Ils portent entre autres sur les liens entre Singh et l'extrémisme sikh (15) et ses chances

électorales limitées en tant que chef affichant sa religion au Québec (33), idées reprises respectivement 47 fois (dans 21 articles) et 57 fois (dans 34 articles) dans le corpus. Dans le *Toronto Star*, 53 articles ont principalement trait à Jagmeet Singh; 36 ont des thèmes controversés (moins de 68 % contre près de 85 % pour les journaux québécois), mais 4 de ces 36 articles prennent explicitement la défense du chef de parti.

Qui plus est, pour 2017-2018, dans les journaux de notre corpus, Jagmeet Singh est mentionné dans 364 articles en tout et 91 d'entre eux, soit le quart, contiennent également le mot « sikh* »¹⁰¹ (et se trouvent donc dans notre corpus). Il s'agit d'une proportion importante, et on peut y voir une forme d'essentialisation : il est après tout rare que la religion d'un politicien soit mentionnée dans le quart des articles à son sujet.

Notons que certains articles ne sont pas basés sur des faits particulièrement controversés, mais que leur présentation les rend tels. Prenons le traitement discursif de la mésaventure de Navdeep Bains. Lors de son passage à la douane américaine, ce ministre canadien portant le turban s'est fait demander de retirer celui-ci, une mesure de sécurité non nécessaire attribuable au zèle de certains agents, ce que les États-Unis ont reconnu; ils s'en sont d'ailleurs excusés. Dans notre corpus, trois articles mentionnent le mot « sikh* » dans le contexte de cet incident (Bellavance, 2018a et 2018c; Facal, 2018). Les titres des deux premiers sont « Le turban d'un ministre provoque un incident diplomatique » et « Incident diplomatique au sujet du turban du ministre Bains ». Ils paraissent imputer – par animisme – la responsabilité de l'incident au turban, alors qu'elle repose du côté des douaniers ayant dérogé à leur formation. En blâmant le turban et donc par association le ministre pour l'incident, le journaliste fait baigner le sujet dans la controverse; celle-ci trouve écho dans le débat sur les signes religieux au Québec. Dans le troisième article (Facal, 2018), après avoir critiqué le gouvernement

¹⁰¹ Pour une proportion de près d'un cinquième (67 sur 346) dans le *Toronto Star*.

fédéral pour ses interventions excessives au Québec, le chroniqueur lance : « Comptez cependant sur Ottawa pour se dépêcher de protester auprès de Washington parce que le ministre sikh Navdeep Bains s'est fait demander d'enlever son turban à l'aéroport de Détroit. » Ce traitement accentue la controverse : la réaction d'Ottawa, sous-entendue exagérée, est en quelque sorte présentée comme contre le Québec¹⁰². Ainsi, le traitement d'un thème d'un article pouvait rendre celui-ci controversé.

Par ailleurs, le vocabulaire de la controverse et du débat¹⁰³ est fréquent dans le corpus. Dans les cooccurrents du mot « sikh* », 150 relèvent de ce vocabulaire, avec notamment « polémique », « dément » (du verbe « démentir »), « délicate » et « question ». Ce dernier terme est d'ailleurs le plus fréquent parmi les cooccurrents évoquant la controverse et paraît à douze reprises, notamment dans la tournure « la question sikhe », qui se trouve dans les quatre passages suivants (nous soulignons) :

La crispation politique autour de la *question sikhe* n'explique pas à elle seule le traitement réservé au premier ministre Trudeau par ses hôtes indiens. (Gruda, 2018)

Considérant que la relation entre l'Inde et le Canada avait déjà besoin de raccommodage, l'impair va renforcer les appréhensions de Narendra Modi sur la *question sikhe*, selon lui. (Huard, 2018)

Trudeau clarifie la *question sikhe* avec le ministre en chef du Pendjab. (Rabson, 2018b)

Plus difficile à comprendre est le fait que M. Trudeau et son entourage n'aient pas été mieux préparés à faire face à la polémique sur la *question sikhe* — dont ils ne pouvaient pas ne pas savoir qu'elle planerait sur ce voyage, vu le battage médiatique préalable autour de cet enjeu et les déclarations accusatrices qu'avait faites le ministre en chef du Pendjab, Amarinder Singh, sur les liens qu'entretiennent certains membres du gouvernement libéral avec les cercles canadiens de la communauté sikhe qui défendent le projet indépendantiste du Khalistan. (Taillefer, 2018)

¹⁰² Cela renforce également un certain discours de victimisation dont nous traiterons au point 5.

¹⁰³ Nous n'avons toutefois retenu que le vocabulaire du débat ayant une connotation négative; ainsi, nous avons exclu, par exemple, « convaincu » et ses dérivés.

La tournure « la question sikhe » n'est pas sans évoquer l'expression « la question juive », ce qui la rend d'autant plus controversée.

Les cooccurrences relatives au séparatisme (« séparatiste », « indépendant », « nationalisme », etc.) sont quant à elles au nombre de 127; comme le séparatisme sikh est systématiquement présenté comme polémique, voire dangereux, la prévalence de ce vocabulaire a un effet important. En outre, dans le corpus réduit, les mots « débat » et « controverse » (et dérivés) se retrouvent respectivement 123 et 29 fois.

Comme le souligne Castello, la compréhension du contexte est impérative pour l'analyse de corpus, qui porte ici sur des documents contemporains au Québec. Or, il s'agit d'un contexte où, règle générale, la question de la religion est en elle-même une controverse. Le fait que 81 de nos articles (donc plus d'un quart du corpus) portent en majorité sur les signes religieux n'est donc pas anodin. De même, il faut remarquer la présence, parmi les cooccurrents, de mots se rapportant à la religion et à la tradition à 211 reprises (« pratiquant », « symboles [religieux] », « confession », etc.), à d'autres religions à 192 reprises (« hindou », « catholique », « kippa », etc.) et à une religiosité d'une grande intensité 81 fois (« ostentatoire », « orthodoxe », « radicaux », « fondamentaliste », etc.), pour un total de 484 mots. On observe aussi une certaine surlexicalisation (surtout au sujet de Jagmeet Singh), notamment dans les tournures suivantes (nous soulignons) :

Mais comment éviter les écueils de 2015 quand le port de signes religieux provoque toujours des remous dans la province et qu'un des quatre candidats à la direction *affiche sa foi sikhe en portant turban, barbe et kirpan?* (Cornellier, 2017b)

[...] Jagmeet Singh, un *sikh pratiquant qui s'affiche ostensiblement comme tel* [...] (Dutrisac, 2017)

M. Singh est *sikh pratiquant et porte le turban et le kirpan*. (Vastel, 2017c)

[...] l'autre est un *sikh pratiquant qui porte turban et kirpan*. (Vastel, 2017b)

[...] Navdeep Bains, un *Sikh [sic] pratiquant qui porte turban et kirpan* [...] (David, 2017b)

[...] un *Sikh [sic] pratiquant portant turban et kirpan* [...] (Buzzetti, 2017b)

[...] Jagmeet Singh, un *sikh pratiquant qui porte turban et kirpan* [...] (Buzzetti, 2017q)

[...] M. Singh, un *sikh pratiquant portant kirpan et turban* [...] (Buzzetti, 2017n)

Le sikh pratiquant affiche des signes religieux ostentatoires comme un turban et un kirpan, couteau symbolique porté sous son veston. (Proulx, 2017a)

Avec son turban et son kirpan, ce pratiquant de la religion sikh [sic] compte démontrer qu'il a plus en commun avec les Québécois que ce qu'on pourrait penser. (Dumont, 2017)

Ces tournures similaires créent une homogénéisation, comme si tous les sikhs pratiquants portaient ces objets, ce qui n'est pas le cas : on peut aller au gurdwara (temple sikh) et suivre les préceptes religieux sans les porter ou sans tous les porter. On assiste à une représentation stéréotypée de ce qui constitue le « corps sikh ». Il semble d'ailleurs y avoir une certaine confusion à cet égard ailleurs dans notre corpus, avec des affirmations – en plus de celles qui précèdent – comme (nous soulignons) :

Les pratiquants doivent respecter 5 règles : porter les cheveux longs et la barbe; porter en permanence un peigne dans les cheveux; porter un poignard recourbé (kirpan), un turban, un bracelet en fer, et un caleçon spécifique. (St-Pierre, 2017b)

À l'instar de certains de ses collègues de la Chambre des communes qui sont de confession sikhe, M. Bains *porte le turban, comme le prescrit sa religion.* (Bellavance, 2018c)

Sikh orthodoxe, comme ses 460 000 coreligionnaires canadiens, il porte les cheveux longs retenus par un peigne, car sa religion lui interdit de les couper. (Nadeau, 2017)

Le sikhisme en entier ne prescrit pas le port du turban : seuls les initiés et initiées (dits « sikhs baptisés »), qui ne forment qu'une partie de la communauté, se l'imposent. Ainsi, l'ensemble des sikhs de la Chambre des communes ne portent pas de turban (v. la deuxième citation), et ce ne sont pas *tous* les sikhs canadiens¹⁰⁴ qui portent les cheveux longs et sont orthodoxes (v. la troisième citation). Nous pourrions ici parler de non-

¹⁰⁴ L'affirmation insinue en effet que *tous* les sikhs canadiens sont orthodoxes : les derniers chiffres datent de 2011, année à laquelle on dénombrait 460 000 sikhs au pays (Statistique Canada, 2017).

traduction sous la forme d'une controverse engendrée par un manque d'information ou la présentation erronée de cette information (v. point 6).

Observons également qu'au sein du corpus, le sikhisme ou les sikhs paraissent dans 72 énumérations, dont 35 ont une connotation négative¹⁰⁵ – c'est-à-dire qu'elles ont pour effet un discrédit plus ou moins important. Quelques exemples :

D'un côté, on dénonce l'appropriation culturelle... et de l'autre, on vote pour un premier ministre qui ne rate jamais une occasion de porter des coiffes amérindiennes, des turbans sikhs ou des kilts écossais. (Martineau, 2017e)

D'où la préoccupation actuelle de nommer des Noirs, des autochtones [*sic*], des sikhs, des musulmans à des postes dans la fonction publique et parapublique parce qu'ils affichent clairement leurs différences. (Bombardier, 2017b)

Depuis une quinzaine d'années, les groupes pro-Ukraine, pro-sikhs, pro-Israël, pro-tamouls occupent une place disproportionnée sur l'échiquier politique et influencent directement le processus d'élaboration de la politique étrangère. (Coulon, 2018)

Ces représentations du sikhisme et des sikhs donnent une impression d'homogénéité des religions minoritaires et des minorités en général, ce qui ne favorise pas la compréhension des enjeux touchant ce groupe ou cette religion en particulier ainsi que l'humanisation des pratiquants (présentés dans des tous pour le moins incohérents). Dans les trois extraits, on mélange en effet des pommes et des poires : Bombardier, par exemple, traite de concert les « Noirs », les Autochtones, les sikhs et les musulmans, même si les enjeux qui touchent chacun de ces groupes sont très différents; qui plus est, il ne paraît pas anodin qu'elle omette d'autres groupes dont l'embauche est encouragée dans la fonction publique (femmes, personnes handicapées, etc.). Cette formulation ainsi que les énumérations à connotation négative en général contribuent à ce que les personnes sikhs soient perçues comme un groupe difficile parmi d'autres.

¹⁰⁵ Parmi ces énumérations, 18 n'ont pas de connotation clairement positive ou négative, 7 sont dans le cadre de la motion sur l'islamophobie proposée au fédéral en février 2017 (et n'ont donc pas vraiment de connotation, mais introduisent le sikhisme dans un enjeu controversé n'ayant somme toute rien à voir avec cette religion) et 12 ont une connotation positive (de valorisation de la diversité, notamment). La liste complète de ces énumérations se trouve à lanontraduction.wordpress.com/2019/05/16/analyse-du-corpus/.

Parmi les cooccurrents de « sikh* », on trouve – comme indiqué ci-dessus – 192 fois des mots relatifs à d'autres religions (phénomène partiellement attribuable aux énumérations), dont près du tiers (63) à l'islam. Dans le corpus réduit, en tout, on trouve 229 occurrences de ces mots. Ce n'est pas anodin : le sikhisme est confondu avec l'islam (Bhasin, 2018), comme en témoigne notamment un événement, mentionné quatre fois dans notre corpus, lors duquel une femme a injurié Jagmeet Singh lors d'un discours, l'accusant d'être partisan de la charia et des Frères musulmans. La religion musulmane étant présentée dans les médias (entre autres québécois) de manière controversée (Beauregard, 2015), en parler côte à côte avec le sikhisme a également pour effet de rendre ce dernier, moins connu, également controversé.

Il est intéressant d'observer que nous avons relevé à sept reprises, dans notre corpus, une hiérarchisation présentant le sikhisme comme étant préférable à l'islam ou moins controversé que celui-ci, avec des phrases comme :

Disons-le clairement. La vue d'une kippa, d'un turban sikh ou d'une petite croix au cou ne préoccupe personne. En Occident - et non pas seulement au Québec -, ce qui dérange est le hijab - un foulard porté par une minorité de femmes de confession musulmane. (Legault, 2018b)

Bien que favorisant en quelque sorte le sikhisme, cette manière de le présenter positionne implicitement les religions sur une échelle du problème et dépersonnalise leurs pratiquants tout en homogénéisant chacune d'entre elles. Ce ne sont alors plus certaines pratiques ou personnes qui sont plus ou moins controversées, mais ces religions dans leur ensemble. Ces tournures ont donc des résultats non traductifs.

Nous avons vu que certains aspects du sikhisme et certaines personnes sikhes se trouvaient, dans notre corpus, au cœur de la controverse, ce qui fait en sorte que la religion elle-même paraît controversée. Nous pouvons donc parler de non-traduction : cette façon de présenter les choses ne mène pas à une interprétation de cette religion et de ses pratiquants selon leur cadre de référence et peut faire en sorte de les aliéner. Il

ne s'agit pas ici d'analyser l'influence d'un seul journaliste ou d'un seul journal, mais plutôt simplement de constater que le fait de parler quasi systématiquement d'un objet comme suscitant la polémique n'entraîne pas la traduction IRC.

2) PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE

Tout comme la controverse – dont elle est d'ailleurs une forme –, la violence associée de manière systématique à un groupe offre une représentation homogène de celui-ci, qui a aussi pour effet de le discréditer et de donner l'impression que ses membres ne sont pas des citoyens à part entière; elle va donc à l'encontre de la traduction IRC.

Dans les cooccurrences de « sikh* », on trouve à 187 reprises des termes de la violence et du crime (« meurtre », « terroristes », etc.). Ils sont utilisés pour accuser et occasionnellement plaindre les sikhs, mais leur proximité peut avoir l'effet – dans un cas comme dans l'autre, à force de répétition – d'associer les deux idées.

Des événements violents et un peu datés sont également mentionnés à répétition : le meurtre d'Indira Gandhi (1984) se trouve dans dix articles; l'assaut du Temple d'or d'Amritsar (1984), dans douze (v. l'Annexe 1); l'attentat du vol d'Air India (1985), dans seize (v. l'Annexe 2). Ces faits sont le plus souvent exposés pour contextualiser l'histoire des sikhs au Canada, mais leur répétition peut donner l'impression que le sikhisme baigne dans la violence et est donc barbare. Notons aussi la présence de l'attentat de la mosquée de Québec dans onze articles¹⁰⁶; ces mentions sont le plus souvent utilisées pour exprimer le désir de dialogue que cet événement a éveillé chez les politiciens, mais n'en demeurent pas moins des allusions à des faits violents.

Enfin, un événement clé de l'histoire du sikhisme au Canada, celui du Komagata Maru, symbole des politiques discriminatoires du début du 20^e siècle (v. l'Annexe 2), est mentionné dans deux articles seulement (quatre en tout si l'on inclut les articles sans le

¹⁰⁶ Pour trouver toutes ces mentions, il faut toutefois tenir compte du corpus dans son entièreté; nous avons donc ici laissé de côté exceptionnellement notre corpus réduit.

mot « sikh* », donc hors de corpus). Cette rareté est encore plus surprenante en 2016, année où le premier ministre a présenté des excuses officielles du Canada pour cet épisode, excuses qui n'ont fait l'objet, dans les journaux de notre corpus, que d'une seule courte mention (La Presse canadienne, 2016b). Par comparaison, dans le *Toronto Star* seulement pour 2017 et 2018, on trouve six mentions de l'incident du Komagata Maru (dix en tout sans le critère « sikh* »); et sept en 2016 (douze en tout sans « sikh* »). Rappelons que le corpus du *Toronto Star* est de 166 articles (alors que notre corpus principal est de 307); la proportion est donc beaucoup plus significative. Ainsi, l'accent paraît mis sur les événements de violence controversés entourant des personnes sikhes, mais peu sur ceux où elles sont elles-mêmes des victimes.

Dans le même ordre d'idées, deux articles seulement font mention de l'attaque d'un gurdwara à Oak Creek (v. l'Annexe 2). Si l'on compare encore une fois le tout au *Toronto Star*, on s'aperçoit que treize des articles ont comme thème principal (en ce qui a trait au mot « sikh* ») des attaques ou persécutions contre des personnes ou temples sikhs, ce qui n'est pas le cas dans le corpus québécois : dix articles ont la défense de minorités comme thème, dont deux seulement spécifiquement des sikhs.

Qui plus est, la présentation de l'assaut du Temple d'or et du séparatisme Khalistani définit parfois les « gentils » et les « méchants » – avec les mouvements sikhs représentés comme fautifs. Les deux citations présentées comme exemples à la section 3.1.4 ainsi que les suivantes en témoignent (nous soulignons) :

Il a ensuite parlé du ministre Sajjan comme d'un "Khalistani" — en référence à un mouvement constitué de sikhs qui veut créer un territoire indépendant et *qui est devenu célèbre avec les vagues de violence en Inde dans les années 1980*. (La Presse canadienne, 2017a)

C'est ainsi que naquit, en 1940, l'idée d'un pays indépendant, le Khalistan, et avec lui *des décennies de terreur, de massacres et d'actes terroristes comme l'attentat du vol 182 d'Air India*, reliant Montréal à Bombay, qui a explosé, le 23 juin 1985, au-dessus de l'Atlantique, faisant 329 morts. (Houda-Pépin, 2018a)

Notre PM actuel, lui, injurie le Québec à l'étranger en établissant un parallèle entre le séparatisme québécois et le terrorisme sikh *responsable de 80 000 morts*. (Ravary, 2018a)

Le mouvement Khalistani est ici représenté comme responsable de vagues de violence et de 80 000 morts, une statistique que nous n'avons par ailleurs retrouvée nulle part (et dont la source n'est citée dans aucun des trois articles la mentionnant).

Ces extraits taisent aussi les frustrations de la partition de l'Inde pour beaucoup de sikhs et les persécutions qui ont joué un rôle dans l'histoire du mouvement séparatiste (v. l'Annexe 1). Cette tournure en fait également foi : « En 1984, la première ministre Indira Gandhi a été assassinée par ses gardes du corps sikhs, en représailles contre l'attaque d'un temple sikh qui avait été transformé en dépôt d'armes. » (Gagnon, 2017)

Or, cet épisode n'est pas dépeint de façon aussi tranchée ailleurs; dans notre corpus, un livre sur la vie d'Indira Gandhi indique, du point de vue imaginé de la politicienne :

Je suis celle qui a fait donner l'assaut au Temple d'or des Sikhs [*sic*] dans la ville d'Amritsar en juin 1984 [...]. On a dit sept cents morts. La vérité, c'est mille. [...] Je suis l'égale de l'infâme Reginald Dyer, et j'ai tué plus que lui. Ils ne pardonneront pas. Je ne me pardonnerai pas. J'ai tout prévu. Il leur faut du sang frais et ce sera le mien. (*Indu Boy*, cité dans Hébert-Dolbec, 2018)

Ces angles d'approche de l'information font en sorte de présenter « les sikhs » comme un groupe violent, qui plus est sans provocation, puisque la provocation est peu ou pas mentionnée. Cette représentation peut résulter d'une relative ignorance ou d'un désir de représenter le groupe sikh négativement, mais le message demeure le même : ils sont – de manière homogène, et tout particulièrement les séparatistes – dangereux.

La méfiance quant aux sikhs se voit par ailleurs dans le traitement du mot « génocide » présent neuf fois en rapport avec la reconnaissance canadienne du génocide survenu dans les années 1980 et 1990 en Inde (v. l'Annexe 1) réclamée par certains politiciens, dont Jagmeet Singh. Il est présenté deux fois comme étant une revendication de Singh et sept fois, comme son opinion personnelle; quatre de ces occurrences sont par ailleurs entre guillemets, ce qui témoigne d'une réserve des

rédacteurs. La revendication de reconnaissance du génocide sikh ne semble pas trouver de sympathie ou de crédibilité chez les journalistes; une va jusqu'à affirmer que la communauté sikhe est « loin de se reconnaître dans cette version de l'histoire » (Houda-Pépin, 2018d), affirmation non corroborée par nos recherches (v. Khalil, 2017) et impossible à vérifier puisqu'aucune source n'est fournie.

Comme nous l'avons indiqué, la violence récurrente justifie la dominance : c'est pour nous sauver de la barbarie de l'autre qu'il faut le dominer. Cette division implicite entre *nous* – non barbares – et *eux* – barbares – fait en sorte que la même valeur n'est pas attribuée à différentes catégories de citoyens, ce qui constitue de la non-translation.

S'il est normal de ressentir méfiance et peur devant l'inconnu, le maintien de ces sentiments par les médias, renforcé par ce que nous verrons dans les points suivants et aussi par la non-légitimation du sikhisme par l'État (v. section 2.2.4), relève de la non-translation puisqu'il entrave le dialogue. La répétition d'idées nuisant à la communication démontre à tout le moins une ignorance d'un état de non-translation, sinon un désir de le conserver, relevant tous deux selon nous d'une situation globale de non-translation.

3) UNE MINORITÉ SOURCE DE CONFLITS JUDICIAIRES

La controverse associée au sikhisme peut aussi prendre la forme d'affaires judiciaires; elle résulte alors tout autant en un discrédit et en de la non-translation. On trouve 82 mentions de ces affaires au sein de 65 articles du corpus (soit plus de 21 % de celui-ci). Parmi elles, 39 se rapportent aux accusations contre Jaspal Atwal et à sa condamnation (et ont trait à la violence, comme au point 2); les autres sont notamment liées (plus ou moins subtilement) aux contestations quant à l'interdiction du kirpan à l'Assemblée nationale (17), à l'affaire Multani sur le port du kirpan à l'école (6), au procès des auteurs présumés de l'attentat de 1985 du vol d'Air India (4) et à l'affaire Baltej Dhillon sur le port du turban dans la GRC (10). Le traitement de cette dernière est intéressant. On trouve :

La Cour suprême a déjà indiqué que le port du turban pour un agent sikh de la Gendarmerie royale du Canada était légal [...]. (Lessard, 2017)

En 1994, la Cour fédérale avait reconnu à un policier sikh le droit de porter son turban dans la Gendarmerie royale du Canada. (Houda-Pépin, 2018a)

Ces tournures laissent entendre de manière erronée que la demande a été présentée en cour, alors que la GRC a accepté la requête de M. Dhillon et que ce sont des opposants à cette acceptation qui ont eu recours aux tribunaux (v. l'Annexe 2). Aucune cour n'a autorisé le port du turban dans la GRC : on y a simplement confirmé que celle-ci avait le pouvoir de prendre une décision en la matière pour ses employés. Une affaire donc essentiellement non judiciaire est mal représentée ici, ce que dénonce Boisvert (2018) – auteur d'un autre article de notre corpus – d'ailleurs. Ce traitement de l'information (volontaire ou non) fait en sorte de présenter l'enjeu comme plus controversé qu'il ne l'est, comme reposant sur une combativité ne reflétant pas nécessairement la réalité.

De plus, certaines des affaires précitées sont relativement datées : l'affaire Multani s'est « terminée » en 2006 (v. l'Annexe 2) et l'affaire Baltej Dhillon s'est produite de la fin des années 1980 au début des années 1990. Leur mention récurrente peut donner une actualité toujours renouvelée à ces conflits, cependant sans fondement : dans notre corpus, nous n'avons relevé aucun problème récent signalé à la GRC quant au port du turban ou dans les écoles quant à celui du kirpan. Ces affaires sont plutôt mentionnées dans le cadre d'autres enjeux n'ayant pas de lien direct avec elles, comme ici :

Si, en vertu de la Charte canadienne — qui a préséance sur la Constitution elle-même¹⁰⁷ — mais aussi de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, il peut être légalement acceptable à un sikh orthodoxe de demander pour ceux de sa confession une dérogation à l'obligation de porter un casque de sécurité pour rouler à vélo dans les rues et sur les routes canadiennes, il est facile d'imaginer d'innombrables situations où un accommodement analogue sera requis¹⁰⁸. Il existe déjà d'ailleurs d'autres cas de figure du même genre — par

¹⁰⁷ Cette affirmation est erronée; nous y reviendrons au point 6).

¹⁰⁸ Cette phrase laisse entendre que le fait même de présenter une demande est exagéré; nous traiterons de la question de l'intensité des demandes au point suivant (4).

exemple dans la GRC, voire au port de Montréal¹⁰⁹ — où une semblable requête a été faite, et avec succès. Prétendre que cette démarche politique n'a pas de ressort intrinsèquement religieux est trompeur. (Nadeau, 2017)

Proposer la laïcité comme fondement du pluralisme permet d'éviter l'arbitraire du cas par cas, utilisé jusqu'à maintenant par les tribunaux pour juger de la pertinence des accommodements dits raisonnables. En effet, les tribunaux canadiens ont donné raison aux revendications basées sur des motifs religieux, que ce soit le kirpan à l'école ou le niqab (voile intégral) au tribunal. Ces jugements entraînent de l'iniquité envers les autres citoyens. (St-Arnaud, 2017)

Dans le corpus réduit se trouvent enfin douze mentions de « Bouchard-Taylor », une référence à la crise des accommodements raisonnables au Québec (v. l'Annexe 2).

Cette récurrence ainsi que l'abondance des affaires judiciaires mentionnées dans notre corpus réduit peut avoir un effet d'homogénéisation : si l'on associe à répétition le mot « sikh* » et certaines affaires judiciaires (controversées) dans les journaux, le public peut en venir à percevoir les personnes sikhes comme des sources de conflits et de réclamations sans fin; cela entretient par ailleurs un certain stéréotype sur ces personnes. Le tout entraîne, bien entendu, de la non-traduction.

4) LES SIKHS : EXIGEANTS ET DÉTENTEURS D'UN GRAND POUVOIR

Dans le même esprit, l'idée d'exigence se trouve à répétition dans le corpus. Le vocabulaire de la demande et de la réclamation est ainsi présent à 116 reprises (dans 74 articles); parmi les mots identifiés (« militer », « réclamer », « demande » [dans des contextes pertinents], etc.), 70 étaient des cooccurrents de « sikh* ».

Cette idée, qui porte en elle-même un grand potentiel de controverse et de débats judiciaires, est rendue d'autant plus puissante par la présence répétée d'un vocabulaire d'autorisation (109 occurrences dans 61 articles, dont 30 cooccurrences) et d'allusions à la faiblesse ou à la complaisance des institutions politiques (54 occurrences dans 40 articles), avec des tournures comme « ne dénonce pas assez fortement » (Colpron,

¹⁰⁹ Cette phrase laisse entendre que la requête présentée pour le port du turban dans le port de Montréal a été couronnée de succès, ce qui est faux : la Cour supérieure a conclu à l'obligation pour tous – par sécurité – de porter un casque. Cela est mentionné dans notre corpus (Boisvert, 2018; Teisceira-Lessard, 2017) comme ailleurs (La Presse canadienne, 2016a).

2018a); « que vous [le DGEQ] cédiez devant les réclamations » (Gervais, 2018a); et « la complaisance alléguée » (Bergeron, 2018c). Ces formules donnent l'impression au groupe majoritaire d'être dominé par un groupe minoritaire (v. section 3.1.3), ce qui entraîne la négation de la dominance ayant cours et, parallèlement, sa justification.

Les procédés discursifs participant aux transferts de dominance se voient par ailleurs encore plus clairement dans les 38 passages (répartis dans 28 articles) traitant explicitement du pouvoir des minorités – et particulièrement de la minorité sikhe – ainsi que du favoritisme dont elles bénéficieraient, comme :

Mais pour comprendre [le succès politique des sikhs], il faut remonter aux temples sikhs, car tout commence dans les Gurdwaras (les portes du Guru) qui jouent *un rôle déterminant dans le choix des candidats et qui s'organisent pour les faire élire* en mobilisant l'argent, les bénévoles *et les votes*. (Houda-Pépin, 2018d; nous soulignons)

D'autres passages sous-entendent une logique similaire, dont les 19 occurrences (dans 17 articles) mentionnant la proportion de sikhs dans le gouvernement Trudeau, dont : « C'est pourquoi il est si surprenant que M. Trudeau ait confié quatre ministères à des sikhs, qui représentent 1,4 % de la population canadienne » (Gagnon, 2018b).

Qui plus est, parmi les cooccurrences, 343 ont rapport à la gouvernance, à la politique et à l'autorité publique (« ministre » [23 occurrences], « gouvernement » [14], « mission [diplomatique] » [3], etc.) et 244, à l'organisation et à la cohésion (« mouvement », « communauté », etc.). Le vote sikh se voit par ailleurs régulièrement attribuer une grande importance : il est décrit comme responsable de l'élection de politiciens et de chefs de partis ou comme un vote à conquérir par ceux-ci. C'est le cas à 19 reprises dans 16 articles pour Jagmeet Singh, à 27 reprises dans 25 articles pour le gouvernement Trudeau et 2 fois pour d'autres partis, par exemple dans :

Comme les quatre ministres sikhs du cabinet Trudeau, Jagmeet Singh doit en bonne partie son élection à sa communauté d'origine, qui est concentrée dans certaines circonscriptions et très active politiquement. (Gagnon, 2017)

Le premier ministre Justin Trudeau l'a appris à ses dépens lors de sa visite funeste en Inde, un voyage qu'il avait entrepris en partie pour retenir l'appui les électeurs sikhs au Canada. (Yakabuski, 2018c)

En 2007, leur chef, John Tory, l'actuel maire de Toronto, a commis une erreur colossale en promettant le financement public pour les écoles religieuses, toutes confessions confondues, afin de gagner l'appui des milliers d'hindous, de sikhs, de musulmans et de juifs qui envoyaient leurs enfants dans des écoles privées. (Yakabuski, 2017a)

La présentation du vote d'une communauté comme primordial peut avoir pour effet de donner en apparence un grand pouvoir aux électeurs en question. Cela renforce l'impression du groupe dominant d'être dominé par ceux-ci, impression soutenue par la présence à 26 reprises (dans 20 articles) de l'idée de séduction (avec « plaire » ou « attiré », p. ex.) – un vote si important, en somme, qu'il vaut la peine de le courtiser.

Une autre manifestation du pouvoir présumé des personnes sikhs survient dans les articles dont le thème est le port du kirpan et autres petits couteaux à bord des avions. Sur les quatorze portant sur la question, douze contiennent des indications selon lesquelles cette mesure a été adoptée pour plaire « aux sikhs »; ces tournures relèvent d'une non-traduction par homogénéisation. Un député bloquiste cité va jusqu'à affirmer : « Le ministre des Transports est-il en train de nous dire que, pour lui, l'édit religieux est plus important que la sécurité des passagers ? » (Lacroix et St-Pierre, 2017) C'est dans ce cadre que trois des quatre mentions de « lobby » (et dérivés) – terme très puissant pour représenter le pouvoir et l'influence – sont appliquées à des groupes sikhs.

De même, l'interdiction se présente à 94 reprises (au sein de 57 articles). En effet, si quelque chose est annoncé comme interdit, c'est qu'il s'agit d'un élément représenté comme nécessaire à contrôler. Or, s'il est nécessaire de contrôler cette chose et que les journalistes traitent fréquemment de demandes ayant reçu des réponses positives, cela renforce l'impression de pouvoir du groupe recevant ces réponses.

L'ensemble de ces éléments présente le groupe visé comme ayant constamment des demandes, qui reçoivent des réponses souvent positives, et ce, en raison du

pouvoir détenu par cette minorité et de la complaisance ou même de la sympathie des institutions politiques. Le mot « accommodement » et sa forme au pluriel, présents à 42 endroits dans le corpus réduit, paraît lui-même relever d'un vocabulaire de complaisance : il s'agit de quelque chose qui est *accordé* aux minorités.

Par ailleurs, les demandes des personnes sikhes sont discréditées par certains mécanismes, notamment par la présentation de l'affichage de la religiosité comme un caprice, perçue clairement à treize reprises (au sein de dix articles) dans le corpus, avec par exemple : « [...] un chef tenant *obstinément* à afficher *ostensiblement* ses convictions religieuses [...] » (G. Lévesque, 2017; nous soulignons)

L'insulte et la hiérarchisation (v. section 3.1.3) sont également présentes, quoique dans une moindre mesure. L'insulte se trouve à douze reprises dans sept articles; elle peut notamment prendre la forme d'un tutoiement accusateur ou une affirmation aussi claire que celle-ci : « Je me permets même de trouver *drôles* les règles *intransigeantes* de religions *moyenâgeuses* imposant le port de signes distinctifs dans l'espace public à leurs adeptes, voile ou niqab pour les femmes musulmanes, turban et kirpan pour les sikhs. » (Dion, 2017; nous soulignons) La hiérarchisation a, elle, été repérée douze fois; dans cinq cas¹¹⁰, il s'agit de séparer le bon grain de l'ivraie : les bons immigrants, les bons pratiquants, les bons sikhs des mauvais.

Il y a deux sortes de croyants. Ceux qui gardent leurs convictions pour eux [...] et ceux qui arborent leurs croyances comme un drapeau. Pas besoin d'avoir un postdoctorat en sciences religieuses pour savoir que les seconds sont plus « à cheval sur leurs principes » que les premiers. Qu'ils sont moins ouverts, plus rigoristes. Plus crinqués. (Martineau, 2018b)

La majorité des immigrants sont eux-mêmes assez intelligents et honnêtes pour reconnaître la dangerosité des accommodements raisonnables. Mais l'on préfère écouter leurs militants les plus extrémistes et se coucher devant eux. (Proulx et Messier, 2017)

¹¹⁰ Dans les sept autres, on décrit les sikhs comme étant mieux que les musulmans (v. point 1).

En ramenant cette revendication de génocide des sikhs sur la scène fédérale pour condamner le gouvernement indien pour des émeutes qui ont eu lieu il y a une trentaine d'années, on est en droit de se demander c'est quoi l'intérêt que cherche à défendre Jagmeet Singh ? Certainement pas celui des Canadiens ou des relations indo-canadiennes. Et encore moins celui des communautés sud-asiatiques – incluant des sikhs – qui veulent vivre en harmonie au Canada. (Houda-Pépin, 2018d)

Ce conflit s'est transposé au Canada, surtout dans la région de Vancouver, où de nombreux incidents violents ont opposé les radicaux sikhs à la communauté indienne, de même qu'à la majorité sikhe modérée et plus ou moins laïque. (Gagnon, 2017)

Dans le premier cas, il y a les bons croyants, qui ne s'affichent pas, et les mauvais – ce qui ne paraît pas innocent lorsque l'on constate que les personnes sikhes sont presque exclusivement présentées comme porteuses de signes religieux (v. point 5). Une telle affirmation semble donc avoir pour effet de discréditer le groupe en entier. Dans le second cas, les bons immigrants – « intelligents » et « honnêtes » – sont ceux qui ne demandent pas d'accommodements, tandis que les autres sont décrits comme des extrémistes. Encore une fois, cette représentation ne paraît pas innocente compte tenu du fait que les personnes sikhes sont fréquemment présentées comme ayant des demandes (v. point 2). Qui plus est, l'adéquation implicite entre « immigrants » et « pratiquants d'une religion » renforce la mise en altérité du groupe à l'étude, présenté comme forcément étranger – ce qui n'est pourtant pas systématiquement le cas.

Dans la troisième citation, les sikhs modérés sont dits « plus ou moins laïcs », ce qui peut sous-entendre que les personnes sikhes ne peuvent être religieuses et modérées; encore une fois, on différencie les « bons » sikhs des « mauvais ». Enfin, dans la dernière citation, la chroniqueuse divise les personnes sikhes « qui veulent vivre en harmonie au Canada » de celles qui revendiquent la reconnaissance du génocide. En d'autres termes, les « bons » sikhs n'auraient pas une telle demande.

Dans chacun des cas, on définit ce qui constitue le bon et le mauvais côté; or, comme ce qui est présenté comme mauvais a une présence accrue dans le corpus – et

ce qui est présenté comme bon est rare –, nous observons que la hiérarchisation sert ici à discréditer les représentations telles qu'elles sont faites dans les médias et non à valoriser ce qui est identifié comme les « bons » comportements; elles renforcent donc la marginalisation du groupe visé. Il est à noter, ici, que nous ne mentionnons que les cas flagrants de hiérarchisation; des cas de hiérarchisation plus implicites existent.

Toutes ces représentations n'ont décidément pas pour effet de présenter l'autre selon son cadre de référence : il est dépeint comme déraisonnable, autant dans ce qu'il demande que dans ses agissements, et dans le pouvoir qu'il rechercherait et détiendrait.

5) LES SIKHS : UNE ALTÉRITÉ

Présenter l'autre comme une altérité constitue de la non-traduction de plusieurs façons. Tout d'abord, comme susmentionné (v. section 3.1.3), les distinctions entre « nous » et « eux » – les premiers étant représentés positivement et les seconds, négativement – permettent de justifier les inégalités de traitement (sociales et morales). Cette construction d'une altérité marquée constitue bien sûr une simplification des rapports sociaux, plus complexes et entremêlés en réalité, et ce n'est qu'en brisant les distinctions tranchées qu'il est possible d'atteindre le terrain d'entente préconisé par Basalamah. En effet, il est impossible de trouver ce qui est commun entre deux groupes s'ils sont régulièrement présentés comme opposés, ce qui est pourtant le cas ici.

La construction de l'altérité – préalable de la problématisation de la différence – repose sur plusieurs pôles, notamment l'homogénéisation : il semble en effet plus facile pour un groupe de se distinguer radicalement d'un autre si l'on présente les deux comme dépourvus de diversité interne. Ensuite, on peut penser aux frontières séparant des « nous » et « eux » opposés, parfois représentées comme infranchissables.

Dans notre corpus, l'impression d'homogénéisation susmentionnée paraît toucher autant « les sikhs » que « les Québécois » (nous soulignons) :

Avec son turban et son kirpan, ce pratiquant de la religion sikh [sic] compte démontrer qu'il a plus en commun avec *les Québécois* que ce qu'on pourrait penser. (Dumont, 2017)

Les Québécois refusent massivement et avec indignation les traitements spéciaux ethnoreligieux que des juristes lâches et hypocrites ont baptisés « accommodements raisonnables » [...]. (Proulx et Messier, 2017)

“*Les Québécois* sont réticents à l'inclusion de la foi religieuse en politique, et quand M. Singh parle pour sa communauté à propos du port du casque, j'ai peur que *les Québécois* ressentent cela comme une priorité communautariste. [...]” (source néodémocrate anonyme citée dans Buzzetti, 2017a)

Dans les 78 occurrences (dans 48 articles) où il y avait distinction entre le « nous » et le « eux », on attribue aux « Québécois » au moins une caractéristique : celle d'être complètement différents des « Canadiens » (présentés aussi de manière homogène), contrairement – implicitement – aux minorités. Par exemple (nous soulignons) :

“Il y a du monde au NPD *Canada* qui espère que *le Québec* est assez stupide pour voter pour un chef qui parle moins bien le français que Jack ou qui ne comprend pas les aspirations à la laïcité *des Québécois*”, déplorait M. Giguère. (Vastel, 2017b)

En témoignent les tiraillements au sein du NPD, *les Québécois* ne sont pas sur la même page que *les Canadiens* en matière de laïcité, une notion d'ailleurs intraduisible en anglais [sic!]. (Dutrisac, 2017)

“Le rapport qu'ont *les Québécois* avec la religion est complexe et très différent que celui qu'ont *les autres Canadiens*. [...]” (Vastel, 2017c)

« Les Québécois » sont parfois présentés plus précisément comme des victimes du fédéral et des immigrants religieux, notamment quand Trudeau aurait comparé les séparatismes québécois et sikh (17 occurrences dans 14 articles); cela se voit dans le traitement de cette controverse. Nous avons relevé cette tendance à la victimisation ailleurs à 61 reprises dans 41 articles différents, notamment ici (nous soulignons) :

D'une manière générale, les Québécois, qui, pendant *des siècles de survivance*, ont connu *le joug* de l'Église catholique, voient d'un mauvais œil ce qu'ils peuvent percevoir comme un retour de la religion dans les affaires de la cité. (Dutrisac, 2017)

“[...] Cette *mainmise de l'Église* a laissé *de profondes cicatrices* et explique la grande méfiance des Québécois et Québécoises envers le mélange entre la religion et l'État.” (Guy Caron, cité dans Buzzetti, 2017i)

Or, comme nous l'avons vu, la victimisation d'un groupe dominant est une stratégie de négation de la dominance; elle passe par la représentation positive du groupe dominant et la représentation négative du groupe dominé. Qui plus est, on constate ici une certaine homogénéisation de la rigueur religieuse des groupes auxquels il est fait allusion. Ce genre de représentation contribue par ailleurs à faire paraître la communauté sikhe encore plus puissante et à faire oublier que les personnes sikhes ne sont pas nécessairement appuyées par l'ensemble du Canada – un fait d'ailleurs mis de l'avant par Boisvert (2018) : « Pour ceux qui pensent que le débat sur les signes religieux est une affaire québécoise, je suggère d'aller relire les journaux de l'époque [à laquelle le turban a été permis dans la GRC] dans l'ouest du pays. »¹¹¹

Plusieurs articles traitent l'expression de cette rigueur comme le fruit du multiculturalisme canadien, et les minorités qui profiteraient de cette philosophie participeraient donc à la persécution du Canada contre le Québec. En somme, « les sikhs » en viennent à être représentés comme de connivence avec « l'ennemi canadien » dans le discours pro-laïcité, abondant dans notre corpus. Ce discours se voit dans ce passage sur Jagmeet Singh : « C'est un sikh pratiquant qui porte fièrement son turban, à la manière du signe religieux le plus ostentatoire qu'on puisse imaginer. C'est une incarnation vivante du multiculturalisme canadien. » (Bock-Côté, 2017) Certains apportent des distinctions entre intolérance et réclamations de laïcité, mais le résultat paraît être le même : « Les Québécois ne rejettent donc pas les immigrants, mais bien le multiculturalisme et les intégrismes religieux qui minent les institutions publiques. » (Lamoureux, 2018) Ici, il est intéressant de constater que les Québécois et les immigrants sont présentés comme deux groupes imperméables et distincts.

¹¹¹ Ce commentaire publié dans un article de *Sikh Formations* confirme également que les jeunes sikhs ne se reconnaissent pas dans les cadres de citoyenneté et d'immigration canadiens, « which often position the Sikh body as a radical, potentially dangerous, racialized, gendered and subversive sign in a post-9/11 world and in the context of Canadian liberal multiculturalism. » (Nijhawan et Arora, 2013, p. 299)

Comme on présente les porteurs de signes religieux comme des tenants du multiculturalisme et donc, par association, des opposants à la philosophie « des Québécois », et que l'on décrit « les sikhs » presque uniquement comme des porteurs (et donc, de manière stéréotypée), le tout n'a-t-il pas pour effet de présenter ce groupe de manière marginalisée?

À ce point-ci, il est clair que, dans notre corpus, la communauté sikhe paraît aussi homogène – ce qui ne reflète pas la réalité (v. Mahmood, 2005, p. 59). En plus d'être de connivence avec le Canada, elle serait composée de séparatistes et ceux-ci seraient tous dangereux (comme en témoignent les citations des sections 3.1.4 et 3.2.2, point 2).

Les 19 mentions (dans 13 articles) de la World Sikh Organisation (WSO) (v. l'Annexe 2) comme représentant la communauté sikhe canadienne accentuent aussi l'impression d'homogénéisation. La WSO ne saurait être traitée comme représentative : ses dirigeants ne sont pas élus par les sikhs canadiens. En fait, l'organisation se donne pour mission de protéger leurs intérêts ainsi que ceux d'autres groupes religieux (WSO, 2019b); elle s'occupe donc de combats judiciaires et de prendre position dans divers enjeux ponctuels, et non de refléter la personnalité et les opinions de l'ensemble des personnes sikhes. Il est raisonnable que les journalistes veuillent citer des interlocuteurs dans leurs interventions, mais la représentation de ces interlocuteurs peut contribuer à l'homogénéisation et à la construction de l'altérité, et donc à la non-traduction (la traduction IRC, on se le rappelle, se base sur la recherche de ce qui est commun).

Comme dit plus tôt (v. point 1), la communauté sikhe est définie par le port de signes religieux, ce qui est démontré par les 109 cooccurrences relatives au port ou aux vêtements (« affiche », « habits », etc.) et les 128 de ce que portent certains sikhs (« couteaux », « cheveux », « barbe », etc.); 237 en tout. Les mots « kirpan » et « turban », qui font partie de ces cooccurrences, se trouvent d'ailleurs respectivement 110 et 219 fois dans l'ensemble du corpus réduit. Parmi les cooccurrents de « sikh* »,

« turban » est le plus fréquent¹¹² (72 occurrences). Il s'agit d'une insistance étonnante qui peut en venir à faire correspondre, dans l'esprit du public, « sikhs » et « signes religieux »; or, ce ne sont bien entendu pas toutes les personnes sikhes qui portent ces objets (v. point 1), mais ce n'est pas un fait exprimé le plus souvent.

Ce cas d'homogénéisation prend la forme d'affirmations comme celle-ci : « La Colombie-Britannique et le Manitoba exemptent déjà *les sikhs* de l'obligation de porter un casque de moto. » (Buzzetti, 2017c; nous soulignons) Or, ce ne sont pas « les sikhs » qui sont exemptés : la loi spécifie qu'en plus de pratiquer la religion sikhe, le motocycliste qui veut être exempté « has unshorn hair and habitually wears a turban composed of 5 or more square metres of cloth » (BC Laws, 1999). Des 53 occurrences claires (dans 39 articles) de l'homogénéisation, 26 prenaient les formes « les sikhs » ou « la communauté sikhe »; 12 de celles-ci faisaient allusion au port de signes religieux.

Par ailleurs, le port de signes religieux est explicitement présenté à sept reprises au sein de six articles (et ailleurs implicitement) comme incompatible avec la société québécoise et ce qui est représenté comme son ambition essentielle : la laïcité.

Lors de la dernière présentation des quatre candidats à Hamilton, celui qui porte le turban et le kirpan a voulu se faire rassurant face aux commentaires émis la veille par le député néo-démocrate québécois Pierre Nantel, voulant qu'il y ait une incompatibilité au Québec si le NPD était mené par M. Singh, qui affiche des signes religieux visibles alors que la province va légiférer sur la neutralité religieuse. (Agence QMI, 2017a)

Ce qui me tarabuste, c'est que Jagmeet Singh se prétend entièrement favorable à la séparation entre politique et religion : or, la chose lui est impossible, tout autant que la laïcité semble impraticable pour tout musulman de stricte observance. (Nadeau, 2017)

L'adéquation entre l'incompatibilité et le port telle que présentée ici semble discutable : si tout dirigeant s'avérait incapable de comprendre le sort de communautés autres que « la sienne » et d'agir en conséquence, aucun ne pourrait intervenir dans le sort d'autres

¹¹² Après retrait des déterminants et conjonctions.

groupes de façon acceptable; pourtant, nul besoin d'être membre de ceux-ci pour prendre leur défense ou même les représenter. Si c'était le cas, cela signifierait paradoxalement que l'accession au pouvoir de membres de minorités serait absolument essentielle (autrement, quand seraient-elles comprises et donc représentées?). Cette incompatibilité ressentie va de pair avec le mécanisme de l'essentialisation (trouvé explicitement à 32 endroits). On juge ainsi les politiciens « arborant » des signes religieux comme incompatibles parce que leurs « prises de position seraient dictées par [leur] religion » (Dutrisac, 2017); leurs actions relèveraient de leur appartenance religieuse. Ces recours à l'essentialisation et à l'incompatibilité contribuent par ailleurs à faire en sorte que le sikhisme soit perçu comme une religion controversée (v. point 1).

Le placement en situation d'altérité, lui, prend la forme des 45 cooccurents ayant trait au caractère étranger (« immigrants », « originaires », « diaspora », etc.); des 156 désignant des pays, peuples ou régions étrangers ou étrangéisés¹¹³, dont 95 pour l'Inde (pour un total de 201 cooccurrences). Une distinction claire est par ailleurs apportée à cinq reprises entre les sikhs et les Indiens, présentés comme deux groupes distincts. Il est bien entendu possible qu'une personne soit sikhe sans être Indienne, mais on mélange ici deux traits différents (religion et nationalité).

Cette confusion se voit aussi dans le traitement de l'origine : le corpus comporte quatre occurrences « d'origine sikhe » et une de « sikh d'origine », mais « sikh » n'est pas une « origine ». Par ailleurs, en faisant allusion à Jagmeet Singh, on parle quatre fois dans le corpus de « pays d'origine », une fois de « terre natale » et deux fois de « sa communauté d'origine ». Or, ce politicien est né à Scarborough en Ontario; l'Inde n'est donc pas son pays d'origine ou sa terre natale. Et peut-on être originaire d'une communauté? Ces stratégies, en plus de plusieurs autres exposées ci-dessus, placent

¹¹³ Nous faisons ici référence à ce qui a trait aux Autochtones, qui – sans être « étrangers » – sont régulièrement présentés comme étrangers par diverses constructions discursives.

les sikhs ou certaines personnes sikhes en situation d'altérité, comme des personnes rendues étrangères – d'une autre ethnicité – par le seul fait de leur religion.

6) DIVERSES FORMES DU MANQUE

Comme la non-translation peut être une absence de traduction là où on s'attendrait à ce qu'il y en ait, les manquements quant à certains éléments qui auraient eu le potentiel d'être traductifs jouent un rôle important. Nous relèverons ici divers manques qui, si on y avait remédié, auraient pu contribuer à une situation de traduction.

Tout d'abord, la question de l'accès au discours et donc de la voix paraît essentielle : un seul article a été rédigé par une personne sikhe (Kaur, 2018), une femme originaire de Granby qui, ayant constaté l'absence de voix de sa communauté religieuse dans les médias, explique son point de vue. Il s'agit d'un article sur 307, et nous n'avons relevé que neuf passages (dans sept articles) citant des personnes sikhes non politiciennes, ce qui paraît peu. Ce phénomène rappelle la campagne « Ask Canadians Sikhs » lancée par la WSO après le voyage de Trudeau en Inde, que l'organisation explique comme suit : « Sikh Canadians were frustrated that many journalists and media outlets were ignoring the diverse voices from our community and painting a culturally and historically incompetent story of the Sikh community in Canada. » (WSO, 2019a) Cette description fait écho à plusieurs des points de non-translation indiqués précédemment, notamment l'homogénéisation et la représentation des personnes sikhes au cœur de la violence et donc marquées par une forme de barbarie, ainsi que certaines explications historiques pouvant être remises en question.

Par ailleurs, les articles traitant des persécutions vécues par des personnes sikhes, notamment de la part du gouvernement indien ou en raison de leur immigration, sont rares : on en trouve neuf mentions dans cinq articles; on peut ajouter à ces derniers les deux articles faisant allusion à l'attentat d'Oak Creek (v. l'Annexe 2) et celui portant sur un attentat du groupe armé État islamique, qui a tué plusieurs sikhs. Cette rareté est

surprenante dans un corpus où la violence est très présente; il y a donc un déséquilibre entre les représentations des sikhs comme oppresseurs et comme victimes.

De même, les articles témoignant de contributions positives de groupes sikhs sont complètement absents de notre corpus alors qu'il s'agit du thème principal de cinq articles du *Toronto Star*; nous aurions relevé plus de mentions de celles-ci si nous avions analysé ce corpus en profondeur (au lieu d'en extraire les thèmes seulement). Encore une fois, il y a ici déséquilibre dans les représentations, qu'on remarque notamment parce qu'il ne se manifeste pas dans la même mesure au *Toronto Star*.

Par ailleurs, il semble manquer, règle générale, une base d'information quant au sikhisme. On observe une relative ignorance face à cette religion que l'on dit « peu connue » (Bellavance, 2018d). Les journalistes ayant écrit à ce sujet ne semblent pas avoir de formation spécifique en religions, et sur les douze articles signés par des universitaires, un seul a été rédigé par un professeur issu d'un département de religions (Gagné, 2017). Ce n'est pas là affirmer qu'il faille une formation universitaire pour discuter de quelque sujet que ce soit; c'est simplement avancer une explication possible à divers phénomènes témoignant d'une incompréhension, qui prend notamment la forme de divers mécanismes mis de l'avant par Beauregard.

D'autres passages font preuve d'un manque de compréhension de questions légales et judiciaires, par exemple lorsqu'il est affirmé – apparemment dans le dessein d'alarmer le lecteur sur son pouvoir non contrôlé – que la Charte canadienne « a préséance sur la Constitution elle-même » (Nadeau, 2017), ce qui n'a pas de sens, la Charte canadienne des droits et libertés faisant *partie* de la constitution canadienne (v. Site Web de la législation, 2019). Toujours contre la Charte, un chroniqueur affirme que « les aspirations d'une majorité de Québécois sont contrecarrées par la Charte canadienne des droits, dont le préambule énonce la “primauté de Dieu” » (Dutrisac, 2017), ce qui est également faux, la Charte commençant

en ces termes : « Attendu que le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et *la primauté du droit* » (v. Site Web de la législation, 2019; nous soulignons). Qui plus est, la description de l'affaire Baltej Dhillon sur le port du turban dans la GRC comme une affaire essentiellement judiciaire est erronée (v. point 3).

Enfin, nous pouvons parler de non-traduction en raison de la rareté relative de ce que nous avons identifié comme des points de vue traductifs (53). Ces vues nous ont paru difficiles à discerner dans les articles : nous cherchions des vues de pacification, de relativisation, de non-simplification des enjeux. Ces passages étaient tantôt au sein d'articles entiers que nous aurions dits traductifs, tantôt non. Ils comptaient des réflexions nuancées sur le racisme (Elkouri, 2017), une complexification des positions « des Québécois » (Buzzetti, 2017c), un frein aux accusations de prosélytisme à l'égard d'un politicien par le seul fait qu'il affiche sa religion (Yakabushi, 2017b), une réflexion sur le rapport collectif du Québec aux signes religieux (Pelletier, 2018) et une dénonciation des exagérations quant aux minorités (Ravary, 2017a), entre autres.

Nous ajouterons, enfin, que les mentions non significatives sans connotation positive ou négative peuvent avoir un effet de normalisation d'un groupe, et qu'il n'est donc pas anodin que nous en trouvions seulement huit dans notre corpus (moins de 3 %). Le *Toronto Star*, par comparaison, en a dix (6 %).

3.3 Logique de la perspective traductive

Pourquoi parler de traduction dans le cadre de ce chapitre sur le discours médiatique?

Selon Basalamah (2014),

[...] if translation as an interlinguistic transfer teaches us how to overcome the deficiencies in understanding meanings of unknown languages, it seems therefore opportune to consider to what extent its conceptualization as a paradigm is applicable to the correction of the failings that cloud the mutual understanding between Muslim and Western societies by the sole fact of their coexistence. (2014, p. 196)

En somme, l'expérience du transfert, de la transformation interlinguistique aurait la capacité d'être un modèle pour les autres formes de transferts et de transformations. Basalamah affirme par ailleurs que le paradigme de la traduction garantit l'aspect éthique du dialogue interculturel, puisque la traduction « permet d'abord de comprendre que la condition de possibilité du dialogue consiste à ne pas confondre l'universalité de l'espace de convergence du sens avec les particularismes qui marquent les différences des idiomes traduits » (Basalamah et coll., 2016, pp. 2-3) – d'où sa concentration sur les aspects communs entre les cultures. Cela rappelle l'affirmation que Jakobson faisait déjà : les langues diffèrent dans ce qu'elles *doivent* transmettre et non dans ce qu'elles *peuvent* transmettre (1959, p. 236); le sens peut être acheminé si l'on se concentre sur l'ensemble d'un message et non ses particularismes. Dans le cas présent, peut-être pourrait-on voir comme des particularismes certains aspects sur lesquels l'accent est abondamment mis quant à « l'identité sikhe », par exemple le port du turban et du kirpan. Cette identité est bien entendu immensément plus complexe et diversifiée, et l'importance accordée encore et encore à quelques points en apparence et en description incompatibles avec la société québécoise peut donner à penser qu'il n'y a pas de transmission de sens possible entre les personnes sikhes et non sikhes.

Par ailleurs, si l'éducation (v. section 2.2.4) et les médias opèrent peu de traduction, alors les traductions présentées au chapitre 2 ont beaucoup moins d'occasions de trouver public. Le Dizez affirmait que les traductions de son corpus se trouvaient dans un contexte les rendant non pertinentes (1995); puisqu'elles n'existent pas dans un temps et un lieu où elles peuvent être reçues, les ouvrages traduits discutés précédemment souffriraient du même problème. La non-traduction prendrait la forme d'une impossibilité de réception pour les différentes sortes de traduction.

Basalamah propose d'élargir la traduction en une tâche anthropologique :

'Translation'... is not a simple recasting of the others' ways of putting things in terms of our own ways of putting them (that is the kind in which things get lost), but displaying the logic of their ways of putting them in the locutions of ours; a conception which again brings it rather closer to what a critic does to illumine a poem than what an astronomer does to account for a star. (Geertz, cité dans Basalamah, 2010c, p. 70)

Cette affirmation s'inscrit tout à fait dans la traduction citoyenne de Basalamah (décrite par la suite comme complémentaire à la traduction inter-référentielle). Dans son article « La traduction citoyenne n'est pas une métaphore », il explique son titre en ces termes :

D'une part, la traduction citoyenne est bien une métaphore au sens où nous assumons l'élargissement du champ de la traductologie à ce qui déborde le transfert linguistique et que, d'autre part, la traduction métaphorique est à la fois légitime, par l'urgence sociale qui l'appelle et l'interpelle au sein des sociétés démocratiques et hypermétissées d'aujourd'hui, et paradoxalement bien réelle puisque porteuse d'intercompréhension, de rapprochement et de coopération. (2005, p. 65)

Cette intercompréhension, ce dialogue avec l'autre passe par ce qu'il nomme l'« égalité symbolique », soit la traduction de l'égalité à tous les échelons des relations politiques et sociales (2011, p. 117). Il s'agit de l'attribution d'une « citoyenneté complète » aux contributeurs d'une société (2010c, p. 76), donc de l'élimination de l'idée implicite de citoyens de second rang et d'invisibilité morale (v. section 3.2.2, point 5). Comme l'indique Desjardins, « the *intent* of civic translation [...] is precisely to offset cultural binarism and superficial appropriations of Otherness » (2013, p. 248). Le traducteur citoyen « consacre la vocation critique de l'individu souverain qui agit et s'engage prioritairement au nom de l'éthique, autrement dit de la justice sociale » (2010b, p. 138). Cette forme de traduction permet donc de prendre en compte les apports de la traductologie comme la responsabilité de toutes les formes de traducteurs, ce qui nous a paru particulièrement indiqué pour l'étude entreprise dans le présent chapitre.

Enfin, comme tout est intertextualité, tout est traduction et la construction du soi est dialogique, Basalamah souligne que nous avons envers nous-mêmes une

responsabilité traductive (2014, p. 209) : nous nous construisons nous-mêmes en relation avec l'autre et c'est donc en le construisant adéquatement, sans constamment reprendre nos propres cadres à son détriment (et donc au nôtre), que nous avons une véritable chance de contribuer à la croissance saine de notre propre identité.

CONCLUSION

Ce mémoire explore la notion de non-traduction en rapport avec le sikhisme en français au Québec. L'étude des usages du terme « non-traduction » en français et en anglais (chapitre 1) a permis de déterminer que le *non-* renvoie à une distorsion de l'idée de traduction ou à son absence, mais seulement lorsque celle-ci surprend. Le sens de « non-traduction » dépend donc abondamment de la signification plus ou moins implicite attribuée à « traduction ». Dans le cadre du premier chapitre, nous avons aussi pu établir quatre catégories d'emploi : la non-traduction peut être soit partielle, soit totale, et elle est envisagée soit par rapport à une production, soit dans le cadre d'une réflexion théorique. Nous avons exclu les réflexions théoriques des recherches subséquentes puisqu'elles s'appliquaient difficilement à notre objet pratique, pour retenir seulement les non-traductions partielle et totale dans la production. Celles-ci pouvaient survenir à trois moments : avant, pendant et après le moment de production de la traduction. C'est grâce à cette catégorisation que nous avons pu répondre à notre question de recherche : quelles différentes formes peut prendre la non-traduction dans le cas du sikhisme en français dans le Québec contemporain?

Dans notre étude, les situations de non-traduction *avant* la production ont consisté en la non-sélection de textes ou d'éléments traduits. Dans le cas des livres publiés (chapitre 2), nous avons établi qu'il n'existait qu'une dizaine de livres religieux sikhs en français (c'est-à-dire de textes appartenant à la tradition sikhe), ce qui est très peu pour une religion majeure; nous avons parlé de non-sélection quasi totale. Dans le cas du discours médiatique (chapitre 3), nous avons déterminé que l'absence plus ou moins marquée du sikhisme et des personnes sikhes dans les journaux québécois témoignait d'une non-sélection de l'information relative à ces deux éléments, non-sélection attribuable à un manque de traduction culturelle – si on envisage la traduction culturelle comme une description d'une culture destinée à une autre pouvant se faire ou

non de manière biaisée. La non-traduction conçue comme non-sélection renvoie implicitement à l'idée de traduction comme dépendant de l'existence concrète de textes pouvant être dits traductions.

La non-traduction *pendant* la production a regroupé, quant à elle, la majorité des manifestations relevées. Dans le cas des livres religieux, notre démarche nous a permis d'examiner en quoi la non-traduction marquait des œuvres publiées. Nous avons déterminé qu'elle pouvait être envisagée de manière partielle comme stratégie (notamment pour des concepts religieux qui n'auraient pas d'équivalents en langue cible), choix problématique (entre autres par les traductions « Dieu », « âme » et « Seigneur », qui peuvent être interprétées différemment selon des savants) ou erreur de traduction (par des coquilles et maladresses, qui font en sorte qu'une traduction ne répond pas aux attentes de la culture cible). La non-traduction pouvait aussi prendre la forme d'un non-alignement du champ recherché et des caractéristiques d'une traduction, c'est-à-dire que – dans le cas de la seule traduction française du *Sri Gourou Granth Sahib*, le livre sacré sikh par excellence – les erreurs susmentionnées (coquilles, maladresses) ont rendu impossible l'atteinte du public universitaire recherché par le traducteur. Ont également été conçues comme des formes de non-traduction la non-reconnaissance du statut de traduction (de quelque forme de traduction que ce soit, et notamment de la traduction-relais) par le paratexte ainsi que l'absence d'un texte source clairement énoncé; la recontextualisation totale d'une traduction pour des fins très différentes, voire opposées à celles du texte original (que nous avons appelée « non-traduction par détournement marqué »); ainsi que l'absence de contacts directs entre les cultures, attribuable à une constante intervention de l'anglais et se manifestant notamment par la multiplicité des versions multilingues et des ouvrages dont certaines parties demeurent en langue de Shakespeare.

Dans cette partie de notre second chapitre, les notions de traduction dont dépendaient les diverses interprétations de la non-traduction étaient multiples. La traduction a toutefois principalement été envisagée comme productrice de documents utilisables, c'est-à-dire que toute distorsion qui remettait en question la pertinence de l'existence d'une traduction a reçu l'étiquette de non-traduction. Par ailleurs, était traduction tout document qui se disait traduction; nous avons donc traité de non-traduction toute traduction non présentée comme telle (puisque cela consiste en une autre forme de distorsion de la traduction).

Dans l'analyse du discours médiatique, nous avons d'entrée de jeu défini la non-traduction comme une absence ou une distorsion de la traduction inter-référentielle et citoyenne telle que conçue par Basalamah. La traduction culturelle effectuée sans égard pour le cadre de référence de l'autre que l'on décrit et sans promotion de l'intercompréhension a ainsi été dite non traductive. Notre corpus de 307 articles, identifiés à l'aide du mot « sikh » et de ses dérivés, et publiés en 2017 et 2018 dans trois grands journaux québécois, nous a permis de relever six tendances globales de non-traduction pendant la production. Grâce à un examen des thèmes présents dans le corpus, de la fréquence d'idées et d'événements ainsi que des cooccurrents du mot « sikh* » (regroupés en champs lexicaux), nous avons établi que la religion sikhe et ses pratiquants étaient abondamment associés à la controverse, à la violence et aux conflits judiciaires. Par ailleurs, ces derniers étaient représentés comme un groupe exigeant et détenteur d'un grand pouvoir, notamment en raison de son « homogénéité » présumée. Parallèlement, le corpus construisait « les sikhs » comme une altérité, un « eux » contre un « nous », « les Québécois ». Enfin, nous avons déterminé que l'étiquette de non-traduction pouvait être attribuée en raison de divers manques quant à des éléments traductifs, notamment la quasi-absence de voix sikhes et de descriptions de persécutions ou de problèmes vécus par des membres de la communauté sikhe.

La non-traduction *après* la production, pour sa part, a été construite par rapport à l'idée d'invisibilité dans notre chapitre sur les livres religieux. Ainsi, les invisibilités attribuables à l'absence d'un réseau de publication, de distributeurs et de réception, à l'impossibilité de retracer les agents impliqués dans une publication et à un ancrage géographique des textes en dehors des cultures cibles (francophones) ont été définies comme autant de formes de non-traduction puisqu'elles limitaient excessivement la crédibilité ou l'accessibilité d'ouvrages. Une non-diffusion et une non-connaissance et reconnaissance totale ou quasi totale ont été conçues comme des distorsions de l'idée de traduction. Dans le chapitre analysant le discours médiatique contemporain, nous avons brièvement mentionné qu'aurait le potentiel d'être de la non-traduction tout ce qui pourrait modifier un article après sa publication (p. ex., des commentaires diffusés sur les réseaux sociaux).

Enfin, la non-légitimation par l'État, qui survient avant, pendant et après la production de la traduction et prend notamment la forme de l'absence du sikhisme des manuels d'ERC, a également été vue comme de la non-traduction dans le présent mémoire puisqu'assimilée à une absence de traduction culturelle.

Notre contribution, par le présent travail, est modeste : d'autres questions, hormis celle du sikhisme en français au Québec, auraient pu être explorées, et cette question-là aurait pu l'être sous de nombreux autres angles (en sus des livres religieux et du discours médiatique). Qui plus est, les manifestations de la non-traduction décelées ne constituent pas une liste exhaustive (le caractère même de la non-traduction rend les tentatives d'exhaustivité futiles). La non-traduction nous paraît toutefois être prometteuse pour l'avenir de la recherche traductologique puisqu'il s'agit d'un outil clé pour mettre de l'avant une grande variété d'échecs et de manquements. Se soucier de ceux-ci paraît impossible s'ils ne sont pas désignés, nommés par le langage; et cette désignation devient possible grâce au concept de non-traduction.

Est-ce à dire que la non-traduction est partout? En fait, nous pensons que oui, ne serait-ce que parce que toutes les traductions comportent des parties qui n'arrivent pas à « conform to the concept of translation predominant in the target culture » (Mossop, 1989, p. 56). En effet, la prévalence de la distorsion et de l'absence paraît inévitable; comme l'indiquent Delisle et Woodsworth, « [l]e transfert de textes, d'idées, de concepts, de manières de dire suscite presque toujours des résistances. » (2014, p. 240) Toutefois, cela n'enlève pas sa pertinence à notre concept de choix. Berman avance : « Toute traduction est défailante, c'est-à-dire entropique, quels que soient ses principes. Ce qui veut dire : toute traduction est marquée par de la "non-traduction". Et les premières traductions sont celles qui sont le plus frappées par la non-traduction. » (1990, p. 5) Bien qu'il renvoie ici spécifiquement à la traduction d'ouvrages littéraires, sa réflexion nous semble pertinente pour toutes les acceptions de la traduction du présent mémoire. Sa citation démontre en effet que la défailance est inévitable en traduction, mais également que la forte défailance d'une première traduction est une condition sine qua non à l'existence de la défailance réduite des traductions subséquentes – d'où l'insistance de Berman sur la retraduction, qu'il envisage comme la seule démarche capable de générer ce qu'il appelle une « grande traduction ». Il précise toutefois :

La grande retraduction ne surgit qu'« au moment favorable ». Le moment favorable est celui où se trouve brusquement et imprévisiblement (mais non sans raison) « suspendue » la résistance qui engendre la défailance, l'incapacité de « bien » traduire une œuvre. (1990, p. 6)

Les réflexions sur la nature de la distorsion et de l'absence nous semblent avoir le potentiel d'agir sur cette résistance. En effet, en mettant de l'avant en quoi elles consistent concrètement – dans le cas du sikhisme comme dans celui d'autres groupes –, ces réflexions permettent de canaliser les réflexions traductives dans le traitement de la défailance sous toutes ses formes.

BIBLIOGRAPHIE

Sources principales

Actes de conférences

- SIKH SOCIAL AND EDUCATIONAL SOCIETY [SSES] (1986). *Sikh Symposium 1985*. Willowdale (Ontario), Sikh Social and Educational Society.
- SIKH SOCIAL AND EDUCATIONAL SOCIETY [SSES] (1994). *Proceedings of the Second Sikh Educational Conference 1993*. Willowdale (Ontario), Sikh Social and Educational Society.
- SIKH SOCIAL AND EDUCATIONAL SOCIETY [SSES] (1996a). « Proceedings of the Third Sikh Educational Conference 1995 ». Willowdale (Ontario), Sikh Social and Educational Society.
- SIKH SOCIAL AND EDUCATIONAL SOCIETY [SSES] (1996b). *Proceedings of the Fourth Sikh Educational Conference 1996*. Willowdale (Ontario), Sikh Social and Educational Society.
- SINGH, Hardev et Jarnail SINGH (1996). « Introduction », in Hardev Singh et Jarnail Singh, dir., *Proceedings of the Third Sikh Educational Conference 1995*. Willowdale (Ontario), Sikh Social and Educational Society, pp. 2-3.
- SINGH, Jarnail (1986a). « Editor's Note », in Hardev Singh et Jarnail Singh, dir., *Sikh Symposium 1985*. Willowdale (Ontario), Sikh Social and Educational Society, p. iv.
- SINGH, Jarnail (1986b). « Unspeakable », in Hardev Singh et Jarnail Singh, dir., *Sikh Symposium 1985*. Willowdale (Ontario), Sikh Social and Educational Society, pp. 97-114.
- SINGH, Jarnail (1996). « Beyond Sacrifice », in Hardev Singh et Jarnail Singh, dir., *Proceedings of the Third Sikh Educational Conference 1995*. Willowdale (Ontario), Sikh Social and Educational Society, pp. 4-6.

Articles encyclopédiques

- BUCHIGNANI, Norman (2014). « Sikhisme ». *Encyclopédie canadienne*. Disponible à : <https://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/sikhisme/> [consulté le 2 juillet 2018].
- COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE [CCDP] (2018). *Événements marquants*. Disponible à : <https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fr/evenements-marquants> [consulté le 29 juin 2019].
- FOOT, Richard (2016). « L'affaire Baltej Dhillon ». *L'Encyclopédie canadienne*. Disponible à : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/baltej-dhillon-case> [consulté le 17 mars 2019].
- MCRAE, Matthew (2016). « L'histoire du Komagata Maru ». *Musée canadien pour les droits de la personne*. Disponible à : <https://droitsdelapersonne.ca/histoire/lhistoire-du-komagata-maru> [consulté le 29 juin 2019].

Articles journalistiques (hors corpus)

- BHASIN, Ritu (2012). « Sikhs have been living in fear of hate crimes since 9/11 ». *The Globe and Mail*, Toronto, 8 août. Disponible à : <https://www.theglobeandmail.com/opinion/columnists/sikhs-have-been-living-in-fear-of-hate-crimes-since-911/article4468643/> [consulté le 17 mars 2019].
- BOUVET, Bruno (2013). « Décès du cardinal belge Julien Ries, spécialiste de l'histoire des religions ». *La Croix*, Paris, 24 février. Disponible à : <https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Deces-du-cardinal-belge-Julien-Ries-specialiste-de-l->

- histoire-des-religions-_NG_-2013-02-24-914520 [consulté le 29 juin 2019].
- CBC (2017). « The turban that rocked the RCMP: How Baltej Singh Dhillon challenged the RCMP — and won ». *CBC*, 11 mai. Disponible à : <https://www.cbc.ca/2017/canadathestoryofus/the-turban-that-rocked-the-rcmp-how-baltej-singh-dhillon-challenged-the-rcmp-and-won-1.4110271> [consulté le 29 juin 2019].
- IMAM, Sharjeel (2019). « The Hindu Republic: Seven decades of Muslim exclusion in India ». *TRT World*, 3 février. Disponible à : <https://www.trtworld.com/opinion/the-hindu-republic-seven-decades-of-muslim-exclusion-in-india-23794> [consulté le 11 juillet 2019].
- KHALIL, Nouman (2017). « Sikhs welcome Ontario's decision to recognize 1984 genocide in India ». *Brampton Guardian*, Brampton, 10 avril. Disponible à : <https://www.bramptonguardian.com/community-story/7233567-sikhs-welcome-ontario-s-decision-to-recognize-1984-genocide-in-india/> [consulté le 17 mars 2019].
- MUKHERJEE, Anuradha (2006). « The visionary who can not [sic] see ». *Hindustan Times*, New Delhi, 24 juin. Disponible à : <https://www.hindustantimes.com/india/the-visionary-who-can-not-see/story-ElJdzxLw3wp0sK3uq45BCN.html> [consulté le 29 juin 2019].
- MYLES, Brian (2010). « Attentat contre le vol 182 d'Air India en 1985 - Faillite lamentable de la GRC et du SCRS ». *Le Devoir*, Montréal, 18 juin. Disponible à : <https://www.ledevoir.com/politique/canada/291142/attentat-contre-le-vol-182-d-air-india-en-1985-faillite-lamentable-de-la-grc-et-du-scrs> [consulté le 29 juin 2019].
- NARDI, Christopher et Émilie BERGERON (2018). « Le voyage de Justin Trudeau en Inde a coûté au moins 1,5 M\$ ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 20 juin. Disponible à : <https://www.journaldemontreal.com/2018/06/20/le-voyage-de-justin-trudeau-en-inde-a-coute-au-moins-15m> [consulté le 29 juin 2019].
- NEW YORK TIMES (THE) (1984). « India will grant Sikhs new status ». *The New York Times*, New York, 2 avril.
- PRESSE CANADIENNE (LA) (2016a). « Les sikhs devront troquer leur turban pour un casque au port de Montréal ». *Radio-Canada*, Montréal, 22 septembre.
- PRESSE CANADIENNE (LA) (2016b). « Sikhs: mea culpa de Trudeau ». *Le Devoir*, Montréal, 19 mai.
- RADIO-CANADA (2006). « La Cour suprême donne raison au jeune sikh ». *Radio-Canada*, 24 juillet. Disponible à : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/297726/kirpan-coursup> [consulté le 29 juin 2019].
- RADIO-CANADA (2010). « Des explications, 25 ans plus tard ». *Radio-Canada*, 17 juin. Disponible à : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/477287/rapport-major-air-india> [consulté le 29 juin 2019].
- TANDON, Aditi (2012). « Bill for separate status to Sikhism today ». *The Tribune*, Chandigarh, 24 août. Disponible à : <https://www.tribuneindia.com/2012/20120824/main2.htm> [consulté le 11 juillet 2019].
- TRIBUNE NEWS SERVICE (2000). « Guru Granth Sahib in French ». *Tribune News Service*, Chandigarh, 22 février. Disponible à : <https://www.tribuneindia.com/2000/20000223/punjab.htm#19> [consulté le 29 juin 2019].

YACCINO, Steven, Michael SCHWIRTZ et Marc SANTORA (2012). « Gunman Kills 6 at a Sikh Temple Near Milwaukee ». *The New York Times*, New York, 5 août.
Disponible à : <https://www.nytimes.com/2012/08/06/us/shooting-reported-at-temple-in-wisconsin.html> [consulté le 29 juin 2019].

Articles scientifiques

AUDET, Noël (1975). « Poème des quatre côtés de Jacques Brault ». *Voix et Images*, 1, 1, pp. 131-134.

BASALAMAH, Salah (2005). « La traduction citoyenne n'est pas une métaphore ». *TTR*, 18, 2, pp. 49-69.

BASALAMAH, Salah (2008). « Translation between Pacification and Polarization ». *TranscUlturAl*, 1, 1, pp. 25-47.

BASALAMAH, Salah (2010a). « La traduction comme politique sociale et culturelle ». *Syn-Thèses*, 3, pp. 27-54.

BASALAMAH, Salah (2011). « Les défis traductifs de l'islam post-11/9 ». *Global Media Journal – Édition canadienne*, 4, 2, pp. 115-124.

BASALAMAH, Salah (2012a). « De la cultural translation à la philosophie de la traduction ». *Doletiana*, 4, pp. 1-21. Disponible à : <https://www.raco.cat/index.php/Doletiana/article/view/276137> [consulté le 23 juin 2019].

BASALAMAH, Salah (2012b). « Éditorial : Communication et traduction des connaissances ». *Global Media Journal – Édition canadienne*, 5, 1, pp. 1-6.

BASALAMAH, Salah (2012c). « En deçà des méthodes et des théories, l'horizon d'une philosophie ». *TTR*, 25, 1, pp. 13-49.

BASALAMAH, Salah (2012d). « Un bilan de 40 ans de traductologie : Entrevue avec Alexis Nouss ». *Global Media Journal – Édition canadienne*, 5, 1, pp. 29-37.

BASALAMAH, Salah, Mahmoud EID et Yahya BENKHEDDA (2016). « Éditorial : Dialogue et éthique ». *Global Media Journal*, 9, 2, pp. 1-8.

BEHR, Edward (1984). « Les sikhs, mal aimés de l'Inde ». *Politique étrangère*, 49, 4, pp. 883-892. Disponible à : https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1984_num_49_4_3416 [consulté le 29 juin 2019].

BERMAN, Antoine (1988a). « De la translation à la traduction ». *TTR*, 1, 1, pp. 23-40. Disponible à : <https://www.erudit.org/fr/revues/ttr/1988-v1-n1-ttr1468/037002ar/> [consulté le 23 juin 2019].

BERMAN, Antoine (1988b). « TRADITION, TRANSLATION, TRADUCTION ». *Le Cahier (Collège international de philosophie)*, 6, pp. 21-38.

BERMAN, Antoine (1990). « La retraduction comme espace de la traduction ». *Palimpseste*, 4, pp. 1-7.

BERMAN, Antoine (2007). « L'Âge de la traduction ». *Po&sie*, 4, pp. 122-123.

BOCQUET, Catherine (2008). « "Ne pas traduire, c'est traduire encore". Et si la non-traduction était un procédé de traduction? ». *Studia Romanica Posnaniensia*, 35, pp. 127-144. Disponible à : https://repozytorium.amu.edu.pl/bitstream/10593/3181/1/10_Catherine_A_Bocquet_Ne_pas_traduire_c%27esttraduire_encore_127-144.pdf [consulté le 23 juin 2019].

BOULANGER, Pier-Pascale (2012). « Henri Meschonnic aux États-Unis ? Un cas de non-traduction ». *TTR*, 25, 2, pp. 235-256. Disponible à :

- <https://www.erudit.org/en/journals/ttr/2012-v25-n2-ttr0844/1018810ar/> [consulté le 3 avril 2019].
- BRISSET, Annie (2004). « Retraduire ou le corps changeant de la connaissance Sur [sic] l'historicité de la traduction ». *Palimpsestes*, 15, pp. 39-67. Disponible à : <https://journals.openedition.org/palimpsestes/1570> [consulté le 23 juin 2019].
- BUESCU, Helena C. et João Ferreira DUARTE (2007). « Communicating Voices: Herberto Helder's Experiments in Cross-Cultural Poetry ». *Forum for Modern Language Studies*, 43, 2, pp. 173-186.
- CASTEL, Frédéric (2007). « Les sikhs du Québec ». *Relations*, 714, n. p. Disponible à : <https://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/les-sikhs-du-quebec/> [consulté le 9 juillet 2019].
- CHAN, Leo Tak-hung (2016). « Beyond non-translation and “self-translation” ». *Translation and Interpreting Studies*, 11, 2, pp. 152-176. Disponible à : <http://www.jbe-platform.com/content/journals/10.1075/tis.11.2.02cha> [consulté le 23 juin 2019].
- CONWAY, Kyle (2016). « Hospitality and religious diversity, or, when is home not a home? ». *International Journal of Cultural Studies*, 20, 4, pp. 710-727. Disponible à : <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1367877916633833> [consulté le 17 mars 2019].
- COSTE, Didier (2007). « The Ghost who came from Babel : on the subject of non-translation ». *Doletiana*, 1, pp. 1-13.
- COURTOIS, Charles-Philippe (2010). « La nation québécoise et la crise des accommodements raisonnables: bilan et perspectives ». *International Journal of Canadian Studies*, 42, pp. 283-306. Disponible à : <https://www.erudit.org/fr/revues/ijcs/2010-n42-ijcs1516360/1002183ar/> [consulté le 29 juin 2019].
- COUTURE, André (2009). « Denis Matringe, *Les sikhs. Histoire et tradition des “Lions du Panjab”*. Paris, Éditions Albin Michel (coll. « Planète Inde »), 2008, 377 p. ». *Laval théologique et philosophique*, 65, 2, pp. 388-389.
- DELISLE, Jean (2001). « L'évaluation des traductions par l'historien ». *Meta*, 46, 2, pp. 209-226. Disponible à : <https://www.erudit.org/en/journals/meta/2001-v46-n2-meta159/002514ar.pdf> [consulté le 23 juin 2019].
- DEMIRTAS, Kerem (2016). « Aesthetics as a constraint for non-translation in theatre ». *Interactions*, n. p. Disponible à : <https://www.thefreelibrary.com/Aesthetics+as+a+constraint+for+non-translation+in+theatre-a0443888704> [consulté le 23 juin 2019].
- DUARTE, João Ferreira (2000). « The Politics of Non-Translation: A Case Study in Anglo-Portuguese Relations ». *TTR*, 13, 1, pp. 95-112. Disponible à : <https://www.erudit.org/fr/revues/ttr/2000-v13-n1-ttr1492/037395ar.pdf> [consulté le 23 juin 2019].
- GAMBIER, Yves (2013). « Dénis de traduction et désir de traduire ». *TTR*, 26, 2, pp. 219-243. Disponible à : <https://www.erudit.org/en/journals/ttr/2013-v26-n2-ttr02601/1037138ar.pdf> [consulté le 25 juin 2019].
- GOMAA, Sally et Chad RAYMOND (2014). « Lost in non-translation: Politics of misrepresenting Arabs ». *Arab Studies Quarterly*, 36, 1, pp. 27-42.

- GOUANVIC, Jean-Marc (1994). « La traduction et le devenir social : le cas de l'irruption de la science-fiction américaine en France après la Seconde Guerre mondiale ». *TTR*, 7, 1, pp. 117-152.
- GOUANVIC, Jean-Marc (1998). « Les enjeux de la traduction dans le champ littéraire : Le roman américain traduit dans l'espace culturel français au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ». *Palimpsestes*, 11, pp. 95-106.
- GOUANVIC, Jean-Marc (2006). « Au-delà de la pensée binaire en traductologie : esquisse d'une analyse sociologique des positions traductives en traduction littéraire ». *Figures du traducteur / Figures du traduire I*, 19, 1, pp. 123-134.
- GOUANVIC, Jean-Marc (2009). « Les déterminants traductifs dans les champs source et cible : le cas du roman policier traduit de l'américain en français en Série Noire après 1945 ». *TTR*, 22, 2, pp. 119-132.
- HAAG, Oliver (2014). « Racializing the social problem: reception of *Samson and Delilah* in Germany ». *Continuum*, 28, 5, pp. 666-677.
- HOLZEM, Maryvonne et Thierry WABLE (2001). « La description terminologique pour rendre compte de l'avancée des connaissances scientifiques en langue française ». *Recherches en rédaction professionnelle*, 1, 1, pp. 1-12. Disponible à : <http://www.vcharite.univ-mrs.fr/redactologie/IMG/pdf/holzem.pdf> [consulté le 29 juin 2019].
- JODHKA, Surinder S. (2001). « Review: Looking Back at the Khalistan Movement: Some Recent Researches on Its Rise and Decline ». *Economic and Political Weekly*, 36, 16, pp. 1311-1318. Disponible à : https://www.jstor.org/stable/4410511?read-now=1&refreqid=excelsior%3A530e89ee517cdf58a890ca7d634225f&seq=7#page_scan_tab_contents [consulté le 29 juin 2019].
- JOHNSTON, Hugh (2017). « Sikhism in Global Context ». *Sikh Formations*, 13, 1-2, pp. 135-139. Disponible à : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/17448727.2016.1245555?journalCode=rsfo20> [consulté le 24 juin 2019].
- JULLIEN, François, Thierry MARCHAISSE, Michèle GENDREAU-MASSALOUX et Michel PRIGENT (1999). « Lettre ouverte sur la politique de la traduction ». *Esprit*, 253, 6, pp. 108-118. Disponible à : <https://www.jstor.org/stable/pdf/24278127.pdf?refreqid=excelsior%3A24428dda76cae4d48956111c66eae2169> [consulté le 23 juin 2019].
- KAUR SINGH, Nikky-Guninder (2007). « Translating Sikh Scripture into English ». *Sikh Formations*, 3, 1, pp. 33-49.
- KUNILOVSKAYA, Maria, Natalia MORGOUN et Alexey PARIY (2018). « Learner vs. professional translation into Russian: Lexical profiles ». *The International Journal for Translation & Interpreting Research*, 10, 1, pp. 33-52. Disponible à : <http://www.trans-int.org/index.php/transint/article/view/585/304> [consulté le 23 juin 2019].
- LAMBERT, José (1988). « Les stratégies de traduction dans les cultures : positions théoriques et travaux récents ». *TTR*, 1, 2, pp. 79-87. Disponible à : <https://core.ac.uk/download/pdf/59325010.pdf> [consulté le 23 juin 2019].
- LANE-MERCIER, Gillan (2005). « Écrire-traduire entre les langues ». *Voix et image*, 30, 3, pp. 97-112. Disponible à : <https://www.erudit.org/en/journals/vi/2005-v30-n3-vi983/011859ar/> [consulté le 28 mai 2018].

- LAVAUULT-OLLÉON, Elisabeth (2008). « La traduction comme engagement ». *Ecarts d'identité*, 113, pp. 7-15. Disponible à : http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/6/113/ei_113_lavault.pdf [consulté le 24 juin 2019].
- LAVOIE, Judith (1994). « Problèmes de traduction du vernaculaire noir américain : le cas de *The Adventures of Huckleberry Finn* ». *TTR*, 7, 2, pp. 115-145. Disponible à : <https://www.erudit.org/en/journals/ttr/1994-v7-n2-ttr1481/037183ar/> [consulté le 28 mai 2018].
- LE DISEZ, Jean-Yves (1995). « L'atraduction de la littérature galloise contemporaine en français ». *Triade (Galles-Écosse-Irlande)*, 1, 1, pp. 111-115.
- LEE-JAHNKE, Hannelore (2001). « Aspects pédagogiques de l'évaluation des traductions ». *Meta*, 46, 2, p. 258-271. Disponible à : <https://www.erudit.org/en/journals/meta/2001-v46-n2-meta159/003447ar/> [consulté le 24 mai 2018].
- LEERSEN, Joep (2016). « Imagology: On using ethnicity to make sense of the world ». *Iberic@I*, 10, pp. 13-31. Disponible à : <http://iberical.paris-sorbonne.fr/wp-content/uploads/2017/02/Pages-from-Iberic@I-no10-automne-2016-Final-2.pdf> [consulté le 17 mars 2019].
- LI, Dan et Huang ZHONG-LIAN (2012). « Observation on Types of Zero-Translation ». *Shandong Foreign Language Teaching Journal*, 2, n. p. Disponible à : http://en.cnki.com.cn/Article_en/CJFDTOTAL-SDWY201202017.htm [consulté le 23 juin 2019].
- LIAO, Min-Hsiu (2009). « Influence of translations on non-translations: popular science as a new genre in Taiwan ». *Perspectives*, 18, 2, pp. 127-140. Disponible à : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/0907676X.2010.481046?scroll=top&needAccess=true> [consulté le 23 juin 2019].
- LOFFLER-LAURIAN, Anne-Marie (2009). « Pour une typologie des erreurs dans la traduction automatique ». *Multilingua*, 2, 2, pp. 65-78. Disponible à : <https://www.degruyter.com/view/j/mult.1983.2.issue-2/mult.1983.2.2.65/mult.1983.2.2.65.xml> [consulté le 23 juin 2019].
- MANDAIR, Arvind-Pal S. (2005). « The emergence of morden 'Sikh theology': Reassessing the Passage of Ideas from Trumpp to Bhāi Vīr Singh ». *Bulletin of the School of Oriental and African Studies, University of London*, 68, 2, pp. 253-275.
- MARTINEZ-MELIS, Nicole (2007). « Traduire la terminologie du bouddhisme à la lumière de la pratique du dharma ». *Théologiques*, 15, 2, pp. 115-132.
- MATRINGE, Denis (1986). « Les sikhs dans la société indienne ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 61, pp. 65-78. Disponible à : https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1986_num_61_1_2307 [consulté le 29 juin 2019].
- MCCANN, Michael (2005). « The Ethics of Non-Translation ». *ITIA Bulletin*, octobre 2005, n.p. Disponible à : http://www.infomarex.com/uploaded_files/1265729738The_Ethics_of_non_translation.pdf [consulté le 23 juin 2019].
- MENDEL, Yonatan (2014). « The Politics of Non-Translation: On Israeli Translations of Intifada, Shahid, Hudna and Islamic Movements ». *Culture & Communication*, 15 février, n. p. Disponible à : <http://www.tlaxcala-int.org/article.asp?reference=11403> [consulté le 3 avril 2019].

- MESLIN, Michel (2006). « Simples variations sur le thème “Religion” ». *Recherches de Science Religieuse*, 4, 94, pp. 523-546.
- MOSSIÈRE, Géraldine et Deirdre MEINTEL (2013). « Religious Diversity in Quebec, Real and Imagined, Visible and Invisible ». *Diversité canadienne*, 10, 1, pp. 49-53.
- MOSSOP, Brian (1989). « Objective Translational Error and the Cultural Norm of Translation ». *TTR*, 2, 2, pp. 55-70. Disponible à : <https://core.ac.uk/download/pdf/59325143.pdf> [consulté le 23 juin 2019].
- NIJHAWAN, Michael et Kamal ARORA (2013). « ‘Lullabies for Broken Children’ : Diasporic Citizenship and the Dissenting Voices of Young Sikhs in Canada ». *Sikh Formations*, 9, 3, pp. 299-321.
- NOUSS, Alexis (1995). « La traduction comme OVNI ». *Meta*, 40, 3, pp. 335-342. Disponible à : <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/1995-v40-n3-meta182/003748ar/> [consulté le 23 juin 2019].
- NOUSS, Alexis (2007). « La traduction des textes sacrés ». *Théologiques*, 15, 2, pp. 5-13.
- NOVAK, David (2010). « Playing Off Site: The Untranslation of Onkyō ». *Asian Music*, 41, 1, pp. 36-59. Disponible à : <https://www.jstor.org/stable/pdf/25652444.pdf> [consulté le 23 juin 2019].
- PÉREZ-GONZÁLEZ, Luis et Şebnem SUSAM-SARAEVA (2014). « Non-professional translating and interpreting ». *The Translator*, 18, 2, pp. 149-165.
- PIĘTA, Hannah (2011). « (Non)Translation of Polish Literature during the Portuguese First Republic ». *IberoSlavica*, yearbook 2011, pp. 101-113. Disponible à : <https://en.calameo.com/read/0018279771c8c5761f942> [consulté le 23 juin 2019].
- POLT, Richard (2015). « The Untranslatable Word? Reflections on *Ereignis* ». *Journal of Chinese Philosophy*, 41, 3-4, pp. 407-425. Disponible à : <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1111/1540-6253.12112> [consulté le 23 juin 2019].
- PYM, Anthony (1995). « European Translation Studies, *Une science qui dérange*, and Why Equivalence Needn’t Be a Dirty Word ». *TTR*, 8, 1, pp. 153-176. Disponible à : <https://www.erudit.org/fr/revues/ttr/1995-v8-n1-ttr1482/037200ar.pdf> [consulté le 23 juin 2019].
- PYM, Anthony (1999a). « Two principles, one probable paradox and a humble suggestion, all concerning percentages of translation and non-translation into various languages, particularly English ». *Anthony Pym*, n. p. Disponible à : <http://usuaris.tinet.cat/apym/on-line/translation/rates/rates.html> [consulté le 23 juin 2019].
- PYM, Anthony (2007). « Translation *après coup*: on why Translation Studies has a specific object ». *Intercultural Studies Group*, n.p. Disponible à : <https://pdfs.semanticscholar.org/2595/2d205bd340bb977c3d29cbc3682664153eab.pdf> [consulté le 23 juin 2019].
- RAMIÈRE, Nathalie (2005). « Stratégie de traduction et non-traduction dans *The Widows* de Suzette Mayr ». *TTR*, 16, 2, pp. 175-196. Disponible à : <https://www.erudit.org/en/journals/ttr/2003-v16-n2-ttr869/010720ar/> [consulté le 23 juin 2019].
- SADEK, Gaafar et Salah BASALAMAH (2007). « Les débats autour de la traduction du Coran ». *Théologiques*, 15, 2, pp. 89-113.

- SANDHU, Akhtar Hussain (2012). « Sikh Failure on the Partition of Punjab in 1947 ». *JPS*, 19, 2, pp. 215-232. Disponible à : <https://pdfs.semanticscholar.org/52a9/55acd9703ec90be7a6969333401a1614c225.pdf> [consulté le 29 juin 2019].
- SAPIRE, Johanna Elizabeth (1994). « Gutt's relevance-theoretic account of translation: an account of 'translation' or 'non-translation'? ». *South African Journal of Linguistics*, 14, 1, pp. 1-7.
- SCHAFER, Edward (2011). « Non-translation and Functional Translation—Two Sinological Maladies ». *The Journal of Asian Studies*, 13, 3, pp. 251-260. Disponible à : <https://www.cambridge.org/core/journals/journal-of-asian-studies/article/nontranslation-and-functional-translationtwo-sinological-maladies/F3FA5C5C2742D99AFB0D978E1C951B42> [consulté le 23 juin 2019].
- SIMON, Sherry (1991). « Présentation : La traduction et la traversée des savoirs ». *TTR*, 4, 2, pp. 11-17. Disponible à : <https://www.erudit.org/en/journals/ttr/1991-v4-n2-ttr1475/037091ar/> [consulté le 24 mai 2018].
- SIMON, Sherry (2007). « Éléments pour une analyse du discours sur la traduction au Québec ». *TTR*, 1, 1, pp. 63-81. Disponible à : <https://www.erudit.org/fr/revues/ttr/1988-v1-n1-ttr1468/037004ar/> [consulté le 23 juin 2019].
- SIMON, Sherry (2015). « Returns on Translation: Valuing Quebec Culture ». *Contemporary French and Francophone Studies*, 19, 5, pp. 501-513. Disponible à : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/17409292.2015.1092234?journalCode=gsit20> [consulté le 23 juin 2019].
- SINGH CHAHAL, Devinder (2002). « How to Address the Holy Granth of the Sikhs ». *UNDERSTANDING SIKHISM – The Research Journal*, 4, 2, n.p.
- SINGH, Jarnail (2003). « Conscience of Custodians of Sikhi (Sikhism) ». *Understanding Sikhism, The Research Journal*, 5, 1, pp. 53-57. Disponible à : <http://www.iuscanada.com/journal/archives/2003/j0501p53.pdf> [consulté le 29 juin 2019].
- SINGH, Nirvikar (2017). « The Challenge of Translating the Guru Granth Sahib: An Illustration and Preliminary Reflections ». *Sikh Research Journal*, 2, 2, pp. 1-22. Disponible à : <http://www.sikhfoundation.org/wp-content/uploads/2017/sikh-research-journal/Nirvikar-Singh-GGS-Translation-Mar2017.pdf> [consulté le 29 juin 2019].
- SUCHET, Myriam (2017). « Jacques Brault et la nontraduction, un *Unland* original ». *Trans-*, 22, n. p. Disponible à : <https://journals.openedition.org/trans/1646> [consulté le 23 juin 2019].
- VAN DIJK, Teun A. (1993a). « Editor's foreword to Critical Discourse Analysis ». *Discourse & Society*, 4, 2, pp. 131-132.
- VAN DIJK, Teun A. (1993b). « Principles of critical discourse analysis ». *Discourse & Society*, 4, 2, pp. 249-283.
- VAN DOORSLAER, Luc (2012). « Translating, Narrating and Constructing Images in Journalism with a Test Case on Representation in Flemish TV News ». *Meta*, 57, 4, pp. 1046-1059.
- VAN DYKE, Virginia (2009). « The Khalistan Movement in Punjab, India, and the Post-Militancy Era: Structural Change and New Political Compulsions ». *Asian Survey*, 49, 6, pp. 975-997. Disponible à :

https://www.jstor.org/stable/10.1525/as.2009.49.6.975?read-now=1&seq=23#page_scan_tab_contents [consulté le 29 juin 2019].

Dissertations, mémoires et thèses

- BEAUREGARD, Mélanie (2015). *Le traitement discursif de l'islam et des musulmans dans les médias : Analyse critique des chroniques de Richard Martineau*. Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal. Disponible à : https://archipel.uqam.ca/8103/1/M14090.pdf?fbclid=IwAR3u1HPX8gNBysnmHOw8vMpSuA04EU_sNRSt0OW6T0ncXnW1lsWdmRyfTsl [consulté le 11 juillet 2019].
- CASTELLO, Dominic (2015). *Discursive Representations of Migrants as Victims and Perpetrators in the British Press: A Corpus-Assisted Discourse Analysis*. Dissertation, School of Humanities, University of Birmingham. Disponible à : <https://www.birmingham.ac.uk/Documents/college-artslaw/cels/essays/appliedlinguistics/Discursive-Representations-of-Migrants-as-Victims-and-Perpetrators-in-the-British-Press-A-Corpus-Assisted-Discourse-Analysis.pdf> [consulté le 17 mars 2019].
- DESJARDINS, Renée (2013). **Translation and the Bouchard-Taylor Commission: translating images, translating cultures, translating Québec*. Thèse de doctorat, École de traduction et l'interprétation, Institut d'études canadiennes et autochtones, Université d'Ottawa. Disponible à : https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/24078/1/Desjardins_Renee_2013_thesis.pdf [consulté le 16 juillet 2019].
- ELGÜL, Ceyda (2011). *A Utopian journey in Turkish: from non-translation to retranslation*. Mémoire de maîtrise, Université de Boğaziçi. Inédit.
- GRANT, Liane (2014). *Outward Translation of Doctrinal Texts: Translation and Commentary on David K. Bernard's In the Name of Jesus*. Mémoire de maîtrise, Département d'études françaises, Université Concordia. Disponible à : <https://spectrum.library.concordia.ca/978417/> [consulté le 11 juillet 2019].
- MELANSON, Marie-Ève (2016). *L'identité ravidassia face à l'identité sikhe*. Mémoire de maîtrise, Département de sciences des religions, Université du Québec à Montréal. Disponible à : <https://archipel.uqam.ca/9375/1/M14778.pdf> [consulté le 11 juillet 2019].
- MOORE, Jessica (2006). *Resonant response beyond the limits of translation*. Mémoire de maîtrise, Département d'études françaises, Université Concordia. Disponible à : <https://spectrum.library.concordia.ca/9221/> [consulté le 11 juillet 2019].
- MORENCY, Marc-André (2014). *Le Khalsa à Montréal : hétérogénéité d'une diaspora et processus ethniques dans la communauté sikhe montréalaise*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université Laval. Disponible à : <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/24958> [consulté le 11 juillet 2019].
- MZOUJI, Rabia (2011). *La traduction inter-référentielle à l'épreuve des accommodements raisonnables*. Thèse de maîtrise, École de traduction et d'interprétation, Université d'Ottawa. Disponible à : <https://ruor.uottawa.ca/handle/10393/20304> [consulté le 17 mars 2019].
- NORMAND, Laurence (2017). *L'incidence des représentations des événements de 1984 en Inde sur la construction identitaire de la communauté sikhe montréalaise*. Mémoire de maîtrise, Département de sciences des religions, Université du Québec à Montréal. Disponible à : <https://archipel.uqam.ca/10121/1/M15029.pdf> [consulté le 17 mars 2019].

SINGH, Jarnail (1963). *Statistical theory of selection*. Thèse de doctorat, Department of Mathematics, Université de Toronto.

VIG, Julie (2009). *Femmes et sikhisme à Montréal : Le cas des représentations des femmes et des rapports homme-femme*. Mémoire de maîtrise, Département de sciences des religions, Université du Québec à Montréal. Disponible à : <https://archipel.uqam.ca/2308/1/M10960.pdf> [consulté le 17 mars 2019].

YILMAZ, Sevcan Kutlay (2007). *Absence/Silence of a translation as a borderline issue : the satanic verses*. Mémoire de maîtrise, Université de Boğaziçi. Inédit.

Échanges personnels

COSSETTE, Isabelle (2018a). « Échange électronique avec Hardev Singh, secrétaire de la Sikh Social and Educational Society », 1^{er} et 5 novembre.

COSSETTE, Isabelle (2018b). « Échange téléphonique avec Élie Castiel, traducteur », 6 septembre.

Livres et chapitres de livres religieux et encyclopédiques

BOSSY, Gérard (1991). *Guru Nanak : le messager de l'unité*. Saint-Martin-le-Vinoux, L'Or du temps.

BOSSY, Gérard (2015). *Guru Nanak : le messager de l'unité*. Domène, Golden Temple.

DELAHOUTRE, Michel (1989). *Les Sikhs [sic]*. Paris, Brepols.

DHILLON, Harish (2015). *Janamsakhis: Ageless Stories, Timeless Values*. Carlsbad (Californie), Hay House Inc. Disponible à : <https://books.google.ca/books?id=OXtVDgAAQBAJ&pg=PT12&lpg=PT12&dq=janamsakhis&source=bl&ots=luXWI8Rmn2&sig=ACfU3U2KiLDnl8AMMoVWVC9jJd7Zt0yKxg&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiUn56xwsbhAhWjg-AKHSZXAmEQ6AEwEXoECAkQAQ#v=onepage&q=janamsakhis&f=false> [consulté le 29 juin 2019].

DUSENBERY, Verne A. (1992). « The Word as Guru: Sikh Scripture and the Translation Controversy ». *History of Religions*, 31, 4, pp. 385-402.

KAUR SHINHAT, Surjit et Himmat SHINHAT (1986a). *Guru Gobind Singh*. Trad. Élie Castiel. Montréal, Five Rivers Press.

KAUR SHINHAT, Surjit et Himmat SHINHAT (1986b). *Guru Nanak*. Trad. Élie Castiel. Montréal, Five Rivers Press.

KAUR SHINHAT, Surjit et Himmat SHINHAT (1987). *Guru Arjan*. Trad. Élie Castiel. Montréal, Five Rivers Press.

MACAIRE, Pierre (2012). *Les Sikhs [sic] et le sikhisme illustrés*. Copenhague/Liouc, Éditions Le Plein des sens.

MATRINGE, Denis (2008). *Les sikhs – Histoire et tradition des « Lions du Panjab »*. Paris, Albin-Michel.

NANAK, Guru (1969). *Japji (chant de Nanak) : prière matinale des Sikhs [sic]*. Trad. Gurdial Singh. Delhi, Gurdwara Parbandbak Committee Delhi-State.

NANAK, Guru (1970). *Jap-ji : enseignement initiatique du guru Nanak : XVI^e siècle*. Trad. Alfred Dupuis. Coll. Le Soleil dans le cœur, Chambéry, Éditions Présence.

NANAK, Guru (1999). *Japu Ji : the cosmic hymn of Guru Nanak*. Trad. Danielle Gill et Harjeet Singh Gill. New Delhi, Bahri.

- NARENDRA, Devinder et Eileen WIGG (1992). *Love, Light and Life*. Devinder Narendra et Eileen Wigg.
- SHIROMANI GURDWARA PARBANDHAK COMMITTEE [SGPC]. *Sri Guru Granth Sahib*. Disponible à : <http://old.sgpc.net/CDN/English%20Translation%20of%20Siri%20Guru%20Granth%20Sahib.pdf> [consulté le 29 juin 2019].
- SINGH NABHA, Bhai Kahn (1984). *Sikhs... We Are Not Hindus*. Trad. Jarnail Singh. Amritsar, Singh Brothers.
- SINGH, Gurbachan (1998). *Les sikhs : la foi, la philosophie, les gens*. Trad. Laure Cadier. Paris, MLP.
- SINGH, Harbans et Michel DELAHOUTRE (1985). *Le sikhisme, anthologie de la poésie religieuse sikh [sic]*. Louvain-la-Neuve, Centre d'histoire des religions.
- SINGH, Jaswant (2005). *Sikhs et sikhisme pour tous*. Copenhague/Liouc, Éditions Le Plein des sens.
- SINGH, Kirpal (1999). *Jap ji : le message spirituel de guru Nanak*. Paris, Guy Trédaniel.
- SINGH, Kirpal (2000). *The Wheel of Life*. Live Oak (Floride), Edition Naam USA.
- SINGH, Kirpal (2002). *The Jap Ji – The Message of Guru Nanak*. Ruhani Satsang.
- SINGH, Manjeet (2009). *Pourquoi gourou Nânek devient-il si grand? : est-il la lumière du monde ? 2^e édition*, M. Singh, Paris.
- SINGH, Narenderpal (1968). *Chants spirituels des sikhs*. Trad. Lucette Ajchenbaum. Paris, Caractères.
- Sri Gourou Granth Sahib* [SGGS] – Volumes I à IV (Traduction Française [sic]) (1996). Trad. Jarnail Singh, Ph. D. Antilles britanniques, Intellectual Services International.
- Sri Guru Granth Darpan*. Disponible à : <http://www.gurugranthdarpan.net/introduc.html> [consulté le 29 juin 2019].
- Sri Guru Granth Sahib* [SGGS] – Buchband 1-4 (deutsche Übersetzung) (2005). Trad. Jarnail Singh, Ph. D. Amritsar, Singh Brothers.
- TRUMPP, Ernest (1989 [1877]). *The Adi Granth – The Holy Scriptures of the Sikh*. New Delhi, M. Manoharlal.

Livres et chapitres de livres scientifiques

- BASALAMAH, Salah (2009). *Le droit de traduire*. Arras et Ottawa, Artois Presses Université et Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- BASALAMAH, Salah (2010b). « Pour une (re)politisation de la traductologie », in Boulou Ebanda De B'Béri, dir., *Les Cultural Studies dans les mondes francophones*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 123-144.
- BASALAMAH, Salah (2010c). « Translational Critique of the Arab Postcolonial Condition », in M. Shiyab, M. Gaddis Rose, J. House et J. Duval, dir., *Globalization and the Aspects of Translation*. Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, pp. 68-77.
- BASALAMAH, Salah (2014). « Translating Otherness » in M. Eid, K. H. Karim, dir., *Re-Imagining the other*. New York, Palgrave Macmillan, pp. 195-215.
- BASSNETT, Susan et Harish TRIVEDI (1999). « Introduction – Of colonies, cannibals and vernaculars », in Susan Bassnett et Harish Trivedi, dir., *Post-colonial Translation*. Londres et New York, Routledge, pp. 1-18.

- BERMAN, Antoine (1985). « La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain », in Antoine Berman, dir., *Les tours de Babel*. Mauvezin, Trans-Europ-Repress, pp. 35-150.
- BIBER, Douglas, Susan CONRAD et Randi REPPEN (2004). *Corpus Linguistics: Investigating Language Structure and Use*. Cambridge, Cambridge University Press.
- BOURDIEU, Pierre (1992). *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris, Le Seuil.
- BOURDIEU, Pierre (2012). *Sur l'État, cours au collège de France, 1989-1992*. Paris, Le Seuil.
- BUZELIN, Hélène (2011). « Agents of Translation », in Yves Gambier et Luc van Doorslaer, dir., *Handbook of Translation Studies*. Vol. 2, Amsterdam, John Benjamin Publishing Company, pp. 6-12.
- CONWAY, Kyle (2012). « Cultural Translation », in Yves Gambier et Luc van Doorslaer, dir., *Handbook of Translation Studies*. Vol. 3, Amsterdam, John Benjamins, pp. 21-25.
- DELISLE, Jean (1999). *Portraits de traducteurs*. Arras et Ottawa, Artois Presses Université et Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- DELISLE, Jean (2003). *La traduction raisonnée*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- DELISLE, Jean et Judith WOODSWORTH (2014). *Les traducteurs dans l'histoire*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- EVEN-ZOHAR, Itamar (2001). « Polysystem theory », in Mona Baker et Kirsten Malmkjær, *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*. Londres et New York, Routledge, pp. 176-178.
- FAIRCLOUGH, Norman (1989). *Language and Power*. Essex, Longman House.
- FAIRCLOUGH, Norman, Jane MULDERRIG et Ruth WODAK (2011). « Critical Discourse Analysis », in Teun A. VAN DIJK, dir., *Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction*. Thousand Oaks (Californie), SAGE Publications, pp. 357-378.
- GAUDIN, Werner Burki, Werner BURKI, Michel DELAHOUTRE, France FARAGO, Philippe HADDAD, David LOY et Michel REEBER (2004). *L'injustice*. Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier.
- GOUANVIC, Jean-Marc (2007a). « Objectivation, réflexivité et traduction. Pour une relecture bourdieusienne de la traduction », in Michaela Wolf et Alexandra Fukari, dir., *Constructing a Sociology of Translation*. Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, pp. 79-92.
- GOUANVIC, Jean-Marc (2007b). *Pratique sociale de la traduction – Le roman réaliste américain dans le champ littéraire français*. Arras, Artois Presses Université.
- JAKOBSON, Doris (2012). « The Sources of the Sikh Tradition », in Doris Jakobsh, *Sikhism*. Honolulu, University of Hawai'i Press, pp. 1-7.
- JAKOBSON, Roman (1959). « On Linguistic Aspects of Translation », in A. Fang et R. A. Brower, dir., *On translation*. Boston, Harvard University Press, pp. 232-239. Disponible à : <https://web.stanford.edu/~eckert/PDF/jakobson.pdf> [consulté le 17 mars 2019].

- JIWANI, Yasmin et John E. RICHARDSON (2011). « Discourse, Ethnicity and Racism », in Teun A. VAN DIJK, dir., *Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction*. Thousand Oaks (Californie), SAGE Publications, pp. 241-262.
- JUERGENSMEYER, Mark (1991). *Radhasoami Reality: The Logic of a Modern Faith*. Princeton, Princeton University Press. Disponible à : <https://books.google.ca/books?id=sIX3eRycszMC&pg=PR13&lpg=PR13&dq=vinod+sena+delhi&source=bl&ots=YFFbzbpQ1Ax&sig=6RKadxWKNhELiKuXjybD8BMdGLI&hl=en&sa=X&ved=2ahUKEwjQ5ZvMwrbeAhVhu1kKHeYIB0I4ChDoATABegQIAxAB#v=onepage&q=vinod%20sena%20delhi&f=false> [consulté le 29 juin 2019].
- KOSTER, Cees (2010) : « Non-Translation as an Event. The Reception in the Netherlands of John Dos Passos in the 1930s », in Ton Naaijken, dir., *Event or Incident*. Bernes, Peter Lang, pp. 29-45.
- KOTHARI, Rita et Judy WAKABAYASHI (2009). « Introduction », in Rita Kothari et Judy Wakabayashi, dir., *Decentering Translation Studies*. Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, pp. 1-16.
- LAFONT, Jean-Marie (1992). *La présence française dans le royaume sikh du Penjab, 1822-1849*. Paris, École française d'Extrême-Orient.
- LAHIRE, Bernard (2001). « Champ, hors-champ, contrechamp », in Bernard Lahire, dir., *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu – Dettes et critiques*. Coll. Poche/Sciences humaines et sociales, Paris, La Découverte, pp. 23-58.
- LONG, Lynne (2005). *Translation and Religion: Holy Untranslatable?* Coll. Topics in Translation, Bristol, Multilingual Matters.
- MAHMOOD, Cynthia Keppley (2005). « Sikhs in Canada: Identity and Commitment », P. BRAMADAT et D. SALJAK, dir., *Religion and Ethnicity in Canada*. Toronto, University of Toronto Press, pp. 52-68.
- MANDAIR, Arvind (2009). *Religion and the Specter of the West*. New York, Columbia University Press.
- MINAHAN, James B. (2016). *Encyclopedia of Stateless Nations: Ethnic and National Groups around the World*. 2^e édition, Santa Barbara, Greenwood.
- O'CONNELL, Joseph T. (1993). « Sikh Studies in North America: A Field Guide », in John Stratton Hawley et Gurinder Singh Mann, dir., *Studying the Sikhs: Issues for North America*. Albany, State University of New York Press, pp. 113-128.
- PYM, Anthony (1999b). « Why Translation Studies should learn to be homeless », in Marcia A. P. Martins, dir., *Tradução e multidisciplinaridade*. Rio de Janeiro, PUC/Lucerna, pp. 35-51. Disponible à : http://usuaris.tinet.cat/apym/online/research_methods/1999_homeless.pdf [consulté le 23 juin 2019].
- PYM, Anthony (2010). « Chapter 8 – Cultural translation », in *Exploring translation theories*. Londres et New York, Routledge, pp. 143-163.
- RAKOVA, Zuzana (2014). *Les théories de la traduction*, Masarykova univerzita, Brno 2014. Disponible à : <https://digilib.phil.muni.cz/data/handle/11222.digilib/130676/monography.pdf> [consulté le 23 juin 2019].
- SAGAR, Ratna (2009). « Read and Understand », *Networks Workbook*. Delhi, Ratna Sagar, p. 47. Disponible à : https://books.google.ca/books?id=OazLM2U6gg0C&pg=PA47&lpg=PA47&dq=vinod+sena+delhi&source=bl&ots=yZdkoWh2SY&sig=dsPHDBEyd_J2KwXreal8wR6iffo&hl

- =en&sa=X&ved=2ahUKEwjZsqmOwrbeAhWsrVvKkKHQRLC_YQ6AEwD3oECAQQAQ#v=onepage&q=vinod%20sena%20delhi&f=false [consulté le 29 juin 2019].
- SIMON, Sherry (1999). « Translating and interlingual creation in the contact zone: borderwriting in Quebec », in Susan Bassnett et Harish Trivedi, *Post-colonial translation: Theory and Practice*. Londres et New York, Routledge, pp. 58-74.
- SINGH MANSUKHANI, Gobind (1989). « A Survey of Sikh Studies and Sikh Centres in the West », in Mohinder Singh, dir., *History and Culture of Panjab*. New Delhi, Atlantic Publishers & Distributors.
- SPIRK, Jaroslav (2014). *Censorship, Indirect Translations and Non-translation: The (Fateful) Adventures of Czech Literature in 20th-century Portugal*. Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing.
- SUSAM-SARAJEVA, Şebnem (2006). *Theories on the Move*. Amsterdam et New York, Rodopi.
- TAHIR GÜRÇAĞLAR, Şehnaz (2003). « The Translation Bureau Revisited: Translation as Symbol », in María Calzada Pérez, dir., *Apropos of Ideology: Translation Studies on Ideology - Ideologies in Translation Studies*. Manchester, St. Jerome, pp. 113-129. Disponible à :
<https://books.google.ca/books?id=0eIQAwAAQBAJ&pg=PA15&lpg=PA15&dq=%22The+Translation+Bureau+Revisited+Translation+as+Symbol%22&source=bl&ots=84C2p1MX53&sig=Gz3afyw12ag7rEXH-Q8cJLAvxs&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiV2ePagu3dAhVnrIkKHcfAu0Q6AEwBHoECAUQAQ#v=onepage&q=agents&f=false> [consulté le 25 juin 2019].
- TAHIR GÜRÇAĞLAR, Şehnaz (2002) « What texts don't tell », in Theo Hermans, dir., *Crosscultural Transgressions*. Londres et New York, Routledge, pp. 44-60. Disponible à :
https://books.google.fr/books?hl=en&lr=&id=_KsABAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA44&dq=nontranslation+-soybean+-fuzzy+-solar+-tobacco+-virus+-vortex+-waves+-syndrome+-cell+-cells+-electromagnetic+-plasma+-elastic+-antibody+-thrust+-exon+-tumor+-MADS+-converter+-converters+-meningitis+-enterovirus+-b3+-membrane+-geometries+-geometry+-glycinin&ots=YfLA5jAHL&sig=sSVp3ffmDjibErQu8JQYpRUQuA4#v=onepage&q=nontranslation&f=false [consulté le 23 juin 2019].
- TOURY, Gideon (1995). *Descriptive Translation Studies – and beyond*. Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- TYMOCZKO, Maria (2006). « Reconceptualizing Translation Theory: Integrating Non-Western Thought about Translation » in Theo Hermans, dir., *Translating Others*. Manchester, St. Jerome, pp. 13-32.
- VAN DIJK, Teun A. (2009). « Critical Discourse Studies : A Sociocognitive Approach » in R. Wodak et M. Meyer, dir., *Methods of Critical Discourse Analysis*. 2^e édition, Londres, SAGE Publications, pp. 62-86.
- VAN DIJK, Teun A. (2011). « Discourse and Ideology », in Teun A. VAN DIJK, dir., *Discourse Studies: A Multidisciplinary Introduction*. Thousand Oaks (Californie), SAGE Publications, pp. 379-406.
- VENUTI, Lawrence (2008). *The Translator's Invisibility*. Londres et New York, Routledge.
- ZHAO, Youbin, Wei LIN et Zhiqing ZHANG (2016). *Proceedings of the Second International Conference of Globalization : Challenges for Translators and*

Interpreters. Salt Lake City, American Academic Press. Disponible au : <https://books.google.ca/books?id=Ep0uDwAAQBAJ&pg=PA57&lpg=PA57&dq=%22non-translation%22+toury&source=bl&ots=UZp2Q3aPwW&sig=Eu8xt5PXhCFcJIFIYEuYYboNojM&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwjy57EqeXZAhXM6YMKHa1wAqkQ6AEINDAF#v=onepage&q=%22non-translation%22%20toury&f=false> [consulté le 11 mars 2018].

Logiciels

ANTCONC [Logiciel]. (2019). Tokyo, Waseda University : Anthony Lawrence.

ANTIDOTE [Logiciel]. (2018). Montréal, Québec : Druide informatique Inc.

EURÉKA [Logiciel] (2019). Cision.

Manuels scolaires

DERASPE, Simon, Pierre DESPRÉS, Isabelle FOURNIER-COURCY, Sylvie TARDIF et Jean DANSEREAU (2010). *Tisser des liens*. Anjou, CEC.

DURAND-LUTZY, Nicole (2010). *Horizons*. Montréal, Chenelière Éducation.

GRONDIN, Jean, Solange LEFEBVRE et Daniel WEINSTOCK (2009). *Tête-à-tête*. Laval, Grand Duc.

Sites Web

AHLUVALIA, Jasjit T. (2003). *Jap Ji of Guru Nanak – Montreal seminar*. Disponible à : <http://www.sikhmatrimoniais.com/Sikhnet/discussion.nsf/ca32680024ff68b487256a08007e86d8/b27defe4a1c3a6b687256db2005ad20f!OpenDocument> [consulté le 29 juin 2019].

ANCIENT SCRIPTS (2012). *Gurmukhi*. Disponible à : www.ancientscripts.com/gurmukhi.html [consulté le 29 juin 2019].

ARCHAMBAULT (2018). *Archambault – Magasin de musique et librairie en ligne*. Disponible à : <https://www.archambault.ca/> [consulté le 2 juillet 2018].

BAnQ (2018). *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*. Disponible à : <https://www.banq.qc.ca/accueil/> [consulté le 2 juillet 2018].

BC LAWS (1999). *Motorcycle Safety Helmet Exemption Regulation*. Disponible à : http://www.bclaws.ca/civix/document/id/complete/statreg/237_99 [consulté le 17 mars 2019].

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA (2019). *Catalogue collectif national – Voilà*. Disponible à : <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/services/catalogue-collectif-national/Pages/catalogue-collectif-national.aspx> [consulté le 24 juin 2019].

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE [BNF] (2019). *Catalogue général*. Disponible à : <https://catalogue.bnf.fr/index.do> [consulté le 29 juin 2019].

CONSEIL DES ARTS DU CANADA [CAC] (2018). *Traduction – Rayonner au Canada*. Disponible à : <https://conseildesarts.ca/financement/subventions/rayonner-au-canada/traduction> [consulté le 29 juin 2019].

COSSETTE, Isabelle (2019). *La non-translation du sikhisme en français au Québec*. Disponible à : lanontraduction.wordpress.com [consulté le 11 juillet 2019].

DELAHOUTRE, Michel (2002). *Les Sikhs [sic] et le sikhisme: des disciples à la fraternité guerrière*. Disponible à : https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/les_sikhs_et_le_sikhisme_des_disciples_a_la_fraternite_guerriere.asp [consulté le 16 juillet 2019].

- ÉDITIONS CARACTÈRES. *Bruno Durocher*. Disponible à : <http://www.editions-caracteres.fr/page-d-exemple/essai-auteur/bruno-durocher/> [consulté le 29 juin 2019].
- ÉDITIONS TRÉDANIEL (2018). *Guy Trédaniel Éditeur – Le courrier du livre*. Disponible à : <http://www.editions-tredaniel.com/> [consulté le 2 juillet 2018].
- ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2018). *Programme Éthique et culture religieuse*. Disponible à : <http://www.education.gouv.qc.ca/de/contenus-communs/parents-et-tuteurs/programme-ethique-et-culture-religieuse/> [consulté le 29 juin 2019].
- ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA (2012). *Bhai Vir Singh*. Disponible à : <https://www.britannica.com/biography/Bhai-Vir-Singh> [consulté le 2 juillet 2018].
- ÉRUDIT (2018). *Érudit – Cultivez votre savoir*. Disponible à : <https://www.erudit.org/fr/> [consulté le 2 juillet 2018].
- FÉDÉRATION FRANÇAISE DE KUNDALINI YOGA [FFKY] (2015a). *Dharamsal – Ram Singh*. Disponible à : <http://ffky.fr/directory/cours/dharamsal-yoga> [consulté le 29 juin 2019].
- FÉDÉRATION FRANÇAISE DE KUNDALINI YOGA [FFKY] (2015b). *Yogi Bhajan*. Disponible à : <https://ffky.fr/yogi-bhajan/> [consulté le 29 juin 2019].
- FIPRESCI. *Élie Castiel*. Disponible à : <http://www.fipresci.org/people/elie-castiel> [consulté le 29 juin 2019].
- FIVE RIVERS (2019). *Five Rivers Publishing*. Disponible à : <http://fiveriverspublishing.com/> [consulté le 29 juin 2019].
- FRENCH – UNIVERSITY OF TORONTO (2011). *Danièle Issa-Sayegh*. Disponible à : <http://french.utoronto.ca/profiles/191> [consulté le 2 juillet 2018].
- GOLDEN TEMPLE (2014). *Livres*. Disponible à : <http://www.livres.yoga/livres/> [consulté le 29 juin 2019].
- GUY TRÉDANIEL ÉDITEUR (2018). *Guy Trédaniel Éditeur*. Disponible à : <http://www.editions-tredaniel.com/> [consulté le 29 juin 2019].
- INSTITUTE FOR UNDERSTANDING SIKHISM [IUS] (2004). *IUS Seminar 2004*. Disponible à : <http://www.iuscanada.com/events/iusseminar2004/program2004.html> [consulté le 29 juin 2019].
- LEXUM (2006). *Multani c. Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys*. Disponible à : <https://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/fr/item/15/index.do> [consulté le 29 juin 2019].
- OFFICE FOR NATIONAL STATISTICS (2011). *Religion in England and Wales 2011*. Disponible à : <https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/culturalidentity/religion/articles/religioninenglandandwales2011/2012-12-11#religious-affiliation-across-the-english-regions-and-wales> [consulté le 2 juillet 2018].
- PONDICHERRY MEDIA (2011). *All India Press*. Disponible à : <https://www.pondicherrymedia.com/all-india-press/> [consulté le 2 juillet 2018].
- PONTIFICAL GREGORIAN UNIVERSITY (2018). *Gregorianum Journal*. Disponible à : https://www.unigre.it/Gregorianum/index_en.php [consulté le 29 juin 2019].
- RENAUD-BRAY (2018). *Renaud-Bray – Livres + Cadeaux + Jeux*. Disponible à : <http://renaud-bray.com/accueil.aspx> [consulté le 2 juillet 2018].
- SANT MAT (2006). *What is Sant Mat?* Disponible à : <http://www.santmat.net/> [consulté

- le 29 juin 2019].
- SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA (2018). *Perpétuons le souvenir des victimes du vol 182 d'Air India*. Disponible à : <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/ntnl-scr/cntr-trrrsm/r-nd-flight-182/index-fr.aspx> [consulté le 29 juin 2019].
- SIKH SABHA (2018). *Birth of the Guru Granth*. Disponible à <https://www.sikhsabha.us/event/birth-of-the-guru-granth/> [consulté le 29 juin 2019].
- SIKHIWIKI (2008). *Guru Granth Sahib in French*. Disponible à : http://www.sikhiwiki.org/index.php/Guru_Granth_Sahib_in_french [consulté le 29 juin 2019].
- SIKHIWIKI (2017). *SGGS Translations*. Disponible à : http://www.sikhiwiki.org/index.php/SGGS_translations [consulté le 2 juillet 2018].
- SIKHNET (2018). *Siri Guru Granth Sahib*. Disponible à : <https://www.sikhnet.com/Siri-Guru-Granth-Sahib> [consulté le 29 juin 2019].
- SIKHS IN HOLLAND. *Définition d'un sikh*. Disponible à : http://www.sikhs.nl/main_french/DefinitionDunSikh_Amrit.htm [consulté le 2 juillet 2018].
- SIKHS.ORG (2011). *Direct Comparisons of Translations*. Disponible à : <http://www.sikhs.org/english/compare.htm> [consulté le 29 juin 2019].
- SINGH, Pritam (2018). « Profil », *LinkedIn*. Disponible à : <https://www.linkedin.com/in/exdiabetic/> [consulté le 29 juin 2019].
- SINGH, Ram (2015). *Le Sri Guru Granth Sahib – Un essai de traduction française*. Disponible à : <http://srigranth.blogspot.com/2015/12/> [consulté le 29 juin 2019].
- SITE WEB DE LA LÉGISLATION (2019). *Loi constitutionnelle de 1982*. Disponible à : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-15.html> [consulté le 17 mars 2019].
- STATISTIQUE CANADA (2017). *2011 National Household Survey: Data Tables*. Disponible au : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-eng.cfm?LANG=E&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=0&PID=105399&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2013&THEME=95&VID=0> [consulté le 13 mars 2018].
- TORONTO PUBLIC LIBRARY (2018). *Japji (chant de Nanak) : prière matinale des Sikhs [sic]*. Disponible à : <https://www.torontopubliclibrary.ca/detail.jsp?Entt=RDM1662916&R=1662916> [consulté le 29 juin 2019].
- UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL [UdeM] (2019). *Faculté des arts et des sciences – Institut d'études religieuses*. Disponible à : <https://etudes-religieuses.umontreal.ca/accueil/> [consulté le 11 juillet 2019].
- UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE [UdeS] (2019). *Centre d'études du religieux contemporain*. Disponible à : <https://www.usherbrooke.ca/religieux-contemporain/> [consulté le 11 juillet 2019].
- UNIVERSITÉ LAVAL (2019). *Faculté de théologie et de sciences religieuses*. Disponible à : <https://www.ftsr.ulaval.ca/> [consulté le 11 juillet 2019].
- UNIVERSITY OF VICTORIA LIBRAIRIES [UVIC LIBRAIRIES] (2018). *The Sikh news and views*. Disponible à : <http://voyager.library.uvic.ca/vwebv/search?searchCode1=GKEY&searchType=2&argType1=any&searchArg1=20135374> [consulté le 29 juin 2019].

- WORLD SIKH ORGANIZATION OF CANADA [WSO] (2019a). *#AskCanadianSikhs*. Disponible à : <http://www.worldsikh.org/askcanadiansikhs> [consulté le 17 mars 2019].
- WORLD SIKH ORGANIZATION OF CANADA [WSO] (2019b). *About*. Disponible à : <http://www.worldsikh.org/about> [consulté le 29 juin 2019].
- WORLDCAT (2018). *Sri Gourou Granth Sahib : Traduction Française [sic]*. Disponible à : http://www.worldcat.org/title/sri-gourou-granth-sahib-traduction-francaise/oclc/756658631&referer=brief_results#similar [consulté le 29 juin 2019].
- WORLDCAT IDENTITIES (2010a). *Sikh Social and Educational Society*. Disponible à : <http://worldcat.org/identities/viaf-143772604/> [consulté le 29 juin 2019].
- WORLDCAT IDENTITIES (2010b). *Jarnail Singh*. Disponible à : <http://worldcat.org/identities/viaf-104922025/> [consulté le 29 juin 2019].
- YOGI BHAJAN LIBRARY OF TEACHINGS (1990). *Yogi Bhajan – A Teacher for the Ages*. Disponible à : <http://www.yogibhajan.org/main/yogibhajan.html> [consulté le 29 juin 2019].
- YOTOV, YOTO (2018). *AVANT-PROPOS*. DISPONIBLE À : [HTTPS://WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM/AVANT-PROPOS](https://www.notesdumontroyal.com/avant-propos) [CONSULTÉ LE 29 JUIN 2019].

Autres

- BOUCHARD, Gérard et Charles TAYLOR (2008). *FONDER L'AVENIR – Le temps de la conciliation*. Disponible à : <https://www.mce.gouv.qc.ca/publications/CCPARDC/rapport-final-integral-fr.pdf> [consulté le 29 juin 2019].
- PRITAM, Amrita (1989). *Le trimbre fiscal*. Trad. Danielle Gill. Paris, Éditions des Femmes.

Corpus québécois

- AGENCE FRANCE-PRESSE (2017a). « États-Unis - L'émblématique démission forcée du magistrat Preet Bharara ». *Le Devoir*, Montréal, 13 mars.
- AGENCE FRANCE-PRESSE (2017b). « Michelle Obama dédie son dernier discours à la jeunesse ». *La Presse+*, Montréal, 7 janvier.
- AGENCE FRANCE-PRESSE (2017c). « "N'ayez pas peur!" », *La Presse*, 7 janvier.
- AGENCE FRANCE-PRESSE (2017d). « Rahul reprend le flambeau de la dynastie Gandhi ». *La Presse+*, Montréal, 12 décembre.
- AGENCE FRANCE-PRESSE (2018a). « Des sikhs manifestent à Londres pour un référendum sur l'indépendance du Pendjab ». *Le Devoir*, Montréal, 13 août.
- AGENCE FRANCE-PRESSE (2018b). « Le règlement sera modifié pour autoriser le port du voile ». *La Presse+*, Montréal, 20 novembre.
- AGENCE FRANCE-PRESSE (2018c). « Plus de 17 morts dans un attentat de l'EI ». *La Presse+*, Montréal, 2 juillet.
- AGENCE FRANCE-PRESSE et JOURNAL DE MONTRÉAL (LE) (2018). « Diplomatie : Justin Trudeau reconnaît sa faute ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 23 février.
- AGENCE QMI (2017a). « Singh tente de rassurer les Québécois ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 18 septembre.
- AGENCE QMI (2017b). « Une motion contre l'islamophobie battue à Ottawa ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 22 février.

- AGENCE QMI (2018a). « Inde : Ottawa fait volte-face dans l'affaire Atwal ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 5 avril.
- AGENCE QMI (2018b). « Les sikhs exemptés de casque ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 31 mars.
- AGENCE QMI (2018c). « Mulcair fait ses recommandations au NPD ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 1 avril.
- AGENCE QMI (2018d). « Politique : Justin Trudeau regrette son voyage en Inde ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 17 décembre.
- AGENCE QMI (2018e). « Politique : une enseignante dit qu'elle ne retirera pas son voile ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 5 octobre.
- AGENCE QMI (2018f). « Trudeau fait honte à l'étranger, dit le Parti conservateur ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 11 mars.
- ALLARD, Marie (2018). « Actus en revue ». *La Presse+*, Montréal, 11 août.
- BAILLARGEON, Stéphane (2017a). « Division du travail - Portrait de l'immigrant en chômeur diplômé ». *Le Devoir*, Montréal, 11 février.
- BAILLARGEON, Stéphane (2017b). « Inde : la Cour suprême se penche sur la répudiation express ». *Le Devoir*, Montréal, 12 mai.
- BAILLARGEON, Stéphane (2017c). « Un sondage confirme la CAQ comme solution en gestation ». *Le Devoir*, Montréal, 26 août.
- BEAUCHEMIN, Michel (2018). « Le Conseil des arts du Canada sombre dans la rectitude politique ». *La Presse+*, Montréal, 7 août.
- BÉDARD, Éric (2017). « Le Canada, un phare pour le monde... ». *La Presse+*, Montréal, 15 mai.
- BÉLAIR-CIRINO, Marco (2018). « La laïcité continue d'animer les débats à Québec ». *Le Devoir*, Montréal, 11 avril.
- BÉLAIR-CIRINO, Marco et Hélène BUZZETTI (2017). « Kirpan: Ottawa coupe court à la demande de Québec ». *Le Devoir*, Montréal, 23 novembre.
- BÉLAND, Gabriel (2017). « "Je pars l'esprit tranquille" ». *La Presse+*, Montréal, 25 octobre.
- BÉLISLE, Sarah (2018a). « Ottawa : comédie d'erreurs, prise 2 ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 9 décembre.
- BÉLISLE, Sarah (2018b). « Ottawa : crêpage de chignon ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 22 avril.
- BÉLISLE, Sarah (2018c). « Passer la nuit blanche en chambre ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 25 mars.
- BÉLISLE, Sarah (2018d). « Rattrapé par le passé ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 18 mars.
- BÉLISLE, Sarah (2018e). « Scandales et maladroites à Ottawa ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 29 décembre.
- BÉLISLE, Sarah (2018f). « Une comédie d'erreurs ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 25 février.
- BELLAVANCE, Joël-Denis (2017). « Le parlement d'Ottawa sous le signe de la diversité ». *La Presse+*, Montréal, 19 février.

- BELLAVANCE, Joël-Denis (2018a). « Ottawa dit qu'il était de son devoir de protester auprès de Washington ». *La Presse+*, Montréal, 11 mai.
- BELLAVANCE, Joël-Denis (2018b). « Jagmeet Singh nie défendre la violence ». *La Presse+*, Montréal, 16 mars.
- BELLAVANCE, Joël-Denis (2018c). « Le turban d'un ministre provoque un incident diplomatique ». *La Presse+*, Montréal, 10 mai.
- BELLAVANCE, Joël-Denis (2018d). « Pour élever le débat démocratique ». *La Presse+*, Montréal, 10 novembre.
- BELLAVANCE, Joël-Denis (2018e). « Scheer veut créer « des liens plus solides » avec l'Inde ». *La Presse+*, Montréal, 14 octobre.
- BELLAVANCE, Joël-Denis (2018f). « Trudeau évoque les « risques de violence » du souverainisme ». *La Presse+*, Montréal, 23 février.
- BELLAVANCE, Joël-Denis (2018g). « Un « excellent » voyage », soutient Trudeau ». *La Presse+*, Montréal, 24 février.
- BELLAVANCE, Joël-Denis et Louise LEDUC (2017a). « Deux politiciens fédéraux comptent se prévaloir de leur droit ». *La Presse+*, Montréal, 25 novembre.
- BELLAVANCE, Joël-Denis et Louise LEDUC (2017b). « Petits couteaux, grosses vagues ». *La Presse*, Montréal, 25 novembre.
- BELLAVANCE, Joël-Denis et Louise LEDUC (2018). « “Les incidents diplomatiques, on va les régler”, répond Trudeau ». *La Presse+*, Montréal, 2 mars.
- BERGERON, Maxime (2018a). « Critiques de la presse étrangère ». *La Presse+*, Montréal, 23 février.
- BERGERON, Maxime (2018b). « Daniel Jean voulait rectifier la “désinformation” ». *La Presse+*, Montréal, 17 avril.
- BERGERON, Maxime (2018c). « L'opposition veut des preuves de la “théorie du complot” ». *La Presse+*, Montréal, 27 février.
- BERGERON, Maxime (2018d). « Organisation “déficiente” et accueil glacial ». *La Presse+*, Montréal, 23 février.
- BERGERON, Maxime et William LECLERC (2018). « La GRC a reçu une seule demande au Québec ». *La Presse+*, Montréal, 6 avril.
- BÉRUBÉ, Nicolas (2017). « Oui aux immigrants, mais... ». *La Presse+*, Montréal, 30 septembre.
- BÉRUBÉ, Nicolas (2018). « “Il n'a pas à avoir honte !” ». *La Presse+*, Montréal, 24 février.
- BÉRUBÉ, Stéphanie (2018). « Existe-t-il une diplomatie vestimentaire? ». *La Presse+*, Montréal, 23 février.
- BOCK-CÔTÉ, Mathieu (2017). « Justin contre Super-Justin ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 12 octobre.
- BODET, Marc André (2018). « Idées - Le Parti libéral du Canada et le poids de l'histoire ». *Le Devoir*, Montréal, 21 novembre.
- BOISVERT, Yves (2017). « Kirpans électoraux ». *La Presse+*, Montréal, 24 novembre.
- BOISVERT, Yves (2018). « J'ai changé d'idée ». *La Presse+*, Montréal, 14 avril.
- BOMBARDIER, Denise (2017a). « À la recherche des islamophobes ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 18 février.

- BOMBARDIER, Denise (2017b). « Fausses solutions ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 27 novembre.
- BOMBARDIER, Denise (2017c). « L'église en déroute ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 15 avril.
- BOMBARDIER, Denise (2018a). « Échec et mat en Inde ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 24 février.
- BOMBARDIER, Denise (2018b). « La province de Québec ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 15 juin.
- BOMBARDIER, Denise (2018c). « Sous le déguisement de Trudeau ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 23 février.
- BOMBARDIER, Denise (2018d). « Trudeau et les immigrants ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 3 mars.
- BOUCHARD, Gérard (2018). « Un débat très mal engagé ». *La Presse+*, Montréal, 20 avril.
- BOURGAULT-CÔTÉ, Guillaume (2018). « Trudeau ne s'inquiète pas d'un froid avec l'Inde ». *Le Devoir*, Montréal, 2 mars.
- BRUNET, Alain (2018). « Place au Turbanator ». *La Presse+*, Montréal, 5 juillet.
- BUZZETTI, Hélène (2017a). « Foi et politique, un mélange anxiogène ». *Le Devoir*, Montréal, 11 juillet.
- BUZZETTI, Hélène (2017b). « Chefferie du NPD - Le chouchou du Québec se rallie à Singh ». *Le Devoir*, Montréal, 8 septembre.
- BUZZETTI, Hélène (2017c). « Chefferie du NPD : Jagmeet Singh prêche la séparation de l'État et de l'Église ». *Le Devoir*, Montréal, 21 septembre.
- BUZZETTI, Hélène (2017d). « Couteaux dans les avions: inquiétudes chez les pilotes et les agents de bord ». *Le Devoir*, Montréal, 25 novembre.
- BUZZETTI, Hélène (2017e). « Couteaux dans les avions: les conservateurs soutiennent Québec ». *Le Devoir*, Montréal, 24 novembre.
- BUZZETTI, Hélène (2017f). « Débat sur le retour des petites lames dans les cabines des avions ». *Le Devoir*, Montréal, 21 novembre.
- BUZZETTI, Hélène (2017g). « Élections partielles: les néodémocrates perdent du terrain ». *Le Devoir*, Montréal, 13 décembre.
- BUZZETTI, Hélène (2017h). « La course à la chefferie du NPD peut commencer ». *Le Devoir*, Montréal, 4 juillet.
- BUZZETTI, Hélène (2017i). « La laïcité s'invite au NPD ». *Le Devoir*, Montréal, 28 août.
- BUZZETTI, Hélène (2017j). « Neutralité religieuse : Singh change d'avis ». *Le Devoir*, Montréal, 3 octobre.
- BUZZETTI, Hélène (2017k). « NPD – Guy Caron songe à la chefferie ». *Le Devoir*, Montréal, 25 janvier.
- BUZZETTI, Hélène (2017l). « NPD: un chef élu sans le Québec? ». *Le Devoir*, Montréal, 7 juillet.
- BUZZETTI, Hélène (2017m). « Ottawa - La lutte contre l'islamophobie tourne à la guerre des motions ». *Le Devoir*, Montréal, 17 février.
- BUZZETTI, Hélène (2017n). « Ottawa aussi traque le racisme ». *Le Devoir*, Montréal, 19 septembre.

- BUZZETTI, Hélène (2017o). « Ottawa financera à nouveau les contestations judiciaires ». *Le Devoir*, Montréal, 8 février.
- BUZZETTI, Hélène (2017p). « Perspectives – Course à la chefferie du NPD : le vote peut commencer ». *Le Devoir*, Montréal, 16 septembre.
- BUZZETTI, Hélène (2017q). « Pierre Nantel met le NPD en garde ». *Le Devoir*, Montréal, 13 septembre.
- BUZZETTI, Hélène (2017r). « Quand sikh rime avec politique ». *Le Devoir*, Montréal, 2 septembre.
- BUZZETTI, Hélène (2017s). « Un homme contre le racisme et pour le français ». *Le Devoir*, Montréal, 2 octobre.
- BUZZETTI, Hélène (2018a). « Bilan de la session à Ottawa : sexe, pétrole et rock'n'roll indien ». *Le Devoir*, Montréal, 23 juin.
- BUZZETTI, Hélène (2018b). « Bris de sécurité : Trudeau nie avoir caviardé son rapport ». *Le Devoir*, Montréal, 5 décembre.
- BUZZETTI, Hélène (2018c). « Jagmeet Singh nie toute complaisance envers le terrorisme ». *Le Devoir*, Montréal, 15 mars.
- BUZZETTI, Hélène (2018d). « Jagmeet Singh, jamais sans son casque ». *Le Devoir*, Montréal, 23 janvier.
- BUZZETTI, Hélène et Marie VASTEL (2017). « Chefferie - Quand tous les moyens sont bons pour gagner ». *Le Devoir*, Montréal, 21 mars.
- BUZZETTI, Hélène et Marie VASTEL (2018a). « D'anciens élus québécois tournent le dos à Singh ». *Le Devoir*, Montréal, 20 novembre.
- BUZZETTI, Hélène et Marie VASTEL (2018b). « La GRC critiquée ». *Le Devoir*, Montréal, 4 décembre.
- BUZZETTI, Hélène et Marie VASTEL (2018c). « Le bilan parlementaire en dix coups d'œil ». *Le Devoir*, Montréal, 23 juin.
- CARTILLIER, Jérôme (2017). « Avec émotion, Michelle Obama fait ses adieux à la Maison-Blanche ». *Le Devoir*, Montréal, 7 janvier.
- CASSIVI, Marc (2017). « Sans accommodements ». *La Presse+*, Montréal, 7 octobre.
- CHOUINARD, Tommy, Martin CROTEAU et Hugo P.-LAROSE (2018). « Une apprentie policière relance le débat sur le port du hijab ». *La Presse+*, Montréal, 13 avril.
- COLPRON, Suzanne (2018a). « Accueil froid pour Trudeau en Inde ». *La Presse+*, Montréal, 20 février.
- COLPRON, Suzanne (2018b). « Une première visite en Inde délicate pour Trudeau ». *La Presse+*, Montréal, 17 février.
- CORNELLIER, Manon (2017a). « Islamophobie – Zizanie inutile ». *Le Devoir*, Montréal, 20 février.
- CORNELLIER, Manon (2017b). « NPD et le Québec – Le nœud ». *Le Devoir*, Montréal, 28 août.
- CORNELLIER, Manon (2018c). « Éditorial - Jagmeet Singh et le poids du passé ». *Le Devoir*, Montréal, 17 mars.
- COULON, Jocelyn (2018). « Une diplomatie dérégulée ». *La Presse+*, Montréal, 3 mars.
- COUTURIER, Fabienne (2017). « Sacré Montréal ». *La Presse+*, Montréal, 27 mai.

- CRÊTE, Mylène (2018). « Ottawa examinera les allégations contre le gouvernement indien ». *Le Devoir*, Montréal, 10 avril.
- DAOUST-BRAUN, Sarah (2018). « Aucune demande religieuse au SPVM ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 6 avril.
- DAVID, Michel (2017a). « Chronique - Le procès "in absentia" ». *Le Devoir*, Montréal, 16 septembre.
- DAVID, Michel (2017b). « Chronique - Un thé avec Raël ». *Le Devoir*, Montréal, 23 septembre.
- DE GRANDPRÉ, Hugo (2017a). « "Je peux rallier les gens" ». *La Presse+*, Montréal, 31 juillet.
- DE GRANDPRÉ, Hugo (2017b). « Jagmeet Singh récolte l'appui d'une députée du Québec ». *La Presse+*, Montréal, 18 juillet.
- DE GRANDPRÉ, Hugo (2017c). « Le député sikh qui courtise le Québec ». *La Presse+*, Montréal, 31 juillet.
- DE GRANDPRÉ, Hugo (2017d). « Un Jack Layton sikh pour succéder à Mulcair ? ». *La Presse+*, Montréal, 16 mai.
- DEGLISE, Fabien (2018). « L'égoportrait comme politique internationale ». *Le Devoir*, Montréal, 5 avril.
- DESGAGNÉS, Antoine (2017). « Lettre – La gauche religieuse ». *Le Devoir*, Montréal, 23 septembre.
- DEVOIR (LE) (2017). « Islamophobie : la motion conservatrice défaite ». *Le Devoir*, Montréal, 22 février.
- DEVOIR (LE) (2018). « De la marijuana à Kanata, un regard illustré sur l'année écoulée ». *Le Devoir*, Montréal, 29 décembre.
- DION, Louis (2017). « Commentaires ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 23 janvier.
- DIOUF, Boucar (2017). « Singh, le sympa sikh ». *La Presse+*, Montréal, 30 septembre.
- DIOUF, Boucar (2018). « Qui sait faire la « split » ? ». *La Presse+*, Montréal, 20 octobre.
- DOAT, Michèle (2018). « Un budget pour reconquérir le vote féminin ? ». *La Presse+*, Montréal, 1 mars.
- DUBUC, Alain (2017). « Tendre la main, mais à qui ? ». *La Presse+*, Montréal, 11 février.
- DUBUC, Alain (2018). « À la recherche du consensus perdu ». *La Presse+*, Montréal, 11 avril.
- DUFRESNE, Jessica (2018). « Les banques alimentaires masquent l'inaction gouvernementale ». *La Presse+*, Montréal, 9 décembre.
- DUMONT, Marie-Ève (2017). « Qu'est-il permis d'apporter en avion ? ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 22 novembre.
- DUMONT, Mario (2017). « Jagmeet Singh au Québec ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 6 octobre.
- DUMONT, Mario (2018). « Qui avait honte de Harper ? ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 23 février.
- DUTRISAC, Robert (2017). « Course à la chefferie - Les deux solitudes du NPD ». *Le Devoir*, Montréal, 13 juillet.

- DUTRISAC, Robert (2018). « Éditorial - Francophonie canadienne : le verre à moitié vide ». *Le Devoir*, Montréal, 27 octobre.
- ELKOURI, Rima (2017). « Cachez ce racisme... ». *La Presse+*, Montréal, 13 janvier.
- ELKOURI, Rima (2018). « Un débat contre-productif ». *La Presse+*, Montréal, 5 avril.
- EL-MABROUK, Nadia (2017). « Valorisation de la diversité – Sommes-nous sortis du discours moralisateur? ». *La Presse+*, Montréal, 20 décembre.
- EL-MABROUK, Nadia (2018a). « Diversité, inclusion et propagande ». *La Presse+*, Montréal, 14 mars.
- EL-MABROUK, Nadia (2018b). « Que reste-t-il de la laïcité? ». *La Presse+*, Montréal, 12 septembre.
- ÉTIENNE, Anne-Lovely (2017). « Les coups de cœur de... Jacques Chapdelaine ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 19 mai.
- FACAL, Joseph (2018a). « Le beau risque, prise 2 ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 15 mars.
- FACAL, Joseph (2018b). « Sur l'autoroute de l'insignifiance ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 19 mai.
- FOURNIER, Guy (2017). « La télé peut avoir un grand pouvoir subversif ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 2 février.
- FOURNIER, Jean-Marc (2017). « Idées - Les nombreuses solidarités des relations Québec-Canada ». *Le Devoir*, Montréal, 15 juillet.
- FRAGASSO-MARQUIS, Vicky (2018). « L'Assemblée nationale peut interdire le kirpan, confirme la Cour d'appel ». *Le Devoir*, Montréal, 20 février.
- GAGNÉ, André (2017). « Jagmeet Singh pourra-t-il faire une percée au Québec? ». *La Presse+*, Montréal, 7 octobre.
- GAGNON, Lysiane (2017). « Jagmeet Singh et l'extrémisme sikh ». *La Presse+*, Montréal, 11 octobre.
- GAGNON, Lysiane (2018a). « Le cirque ambulante ». *La Presse+*, Montréal, 28 février.
- GAGNON, Lysiane (2018b). « Le terrorisme sikh s'invite au Canada ». *La Presse+*, Montréal, 3 mars.
- GAGNON, Lysiane (2018c). « Le vent de la banlieue ». *La Presse+*, Montréal, 21 mars.
- GAGNON, Marc-André (2017). « Québec demande au fédéral de reculer ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 23 novembre.
- GARNIER, Camille (2018a). « Langue : de plus en plus d'Indiens demandent l'asile ici ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 4 juin.
- GARNIER, Camille (2018b). « Le climat politique provoque un exode vers le Canada ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 4 juin.
- GERVAIS, Lisa-Marie (2017a). « Les candidats portant le voile ou le turban pénalisés ». *Le Devoir*, Montréal, 29 décembre.
- GERVAIS, Lisa-Marie (2017b). « Terrorisme – Des radicaux aussi chez les catholiques ». *Le Devoir*, Montréal, 4 mai.
- GERVAIS, Lisa-Marie (2018a). « Des militants pour la laïcité veulent rouvrir le débat ». *Le Devoir*, Montréal, 13 mars.

- GERVAIS, Lisa-Marie (2018b). « Les personnes portant le voile, le turban ou autre pourront se présenter aux élections ». *Le Devoir*, Montréal, 13 février.
- GIGUÈRE, Alain (2017). « Les croyances religieuses en baisse constante ». *La Presse+*, Montréal, 14 avril.
- GROGUHÉ, Marissa (2018a). « Des milliers de personnes manifestent contre le racisme et la CAQ ». *La Presse+*, Montréal, 8 octobre.
- GROGUHÉ, Marissa (2018b). « Mû par la haine et lourdement armé ». *La Presse+*, Montréal, 28 octobre.
- GROGUHÉ, Marissa (2018c). « Une famille au lourd passé menacée d'expulsion ». *La Presse+*, Montréal, 17 septembre.
- GRUDA, Agnès (2018). « Les raisons d'un coup de froid ». *La Presse+*, Montréal, 24 février.
- HAROUN, Sam (2017). « Idées – L'islam fait le lit du populisme ». *Le Devoir*, Montréal, 29 mars.
- HÉBERT-DOLBEC, Anne-Frédérique (2018). « Critique livre - "Indu Boy": la Dame de fer de l'Inde ». *Le Devoir*, Montréal, 5 mai.
- HÉTU, Richard (2018). « Le hijab fait son entrée au Congrès ». *La Presse+*, Montréal, 24 novembre.
- HOUDA-PÉPIN, Fatima (2018a). « Les sikhs entre le Khalistan et la Charte ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 6 mars.
- HOUDA-PÉPIN, Fatima (2018b). « Les sikhs : une minorité qui tient tête (1) ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 5 mars.
- HOUDA-PÉPIN, Fatima (2018c). « Les zones d'ombre de Jagmeet Singh ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 19 mars.
- HOUDA-PÉPIN, Fatima (2018d). « Pourquoi les sikhs sont-ils influents ici? ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 21 mars.
- HOUDA-PÉPIN, Fatima (2018e). « Trudeau en Inde : un fiasco! ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 24 février.
- HOUDA-PÉPIN, Fatima (2018f). « Trudeau et le racolage ethnique ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 3 mars.
- HUARD, Maxime (2018a). « La "théorie du complot" des libéraux ne passe pas ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 27 février.
- HUARD, Maxime (2018b). « Le chef du NPD nie défendre le terrorisme ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 15 mars.
- HUARD, Maxime (2018c). « Les libéraux muets sur l'ex-terroriste sikh ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 2 mars.
- HUARD, Maxime (2018d). « Mission : Justin Trudeau est sur la défensive ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 24 février.
- HUARD, Maxime (2018e). « Ottawa : la session en 5 moments forts ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 26 juin.
- HUARD, Maxime (2018f). « Politique : un marathon de 20 heures de votes pour les députés fédéraux ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 24 mars.
- HUARD, Maxime (2018g). « Proximité religieuse risquée pour Singh ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 17 mars.

- HUARD, Maxime et Christopher NARDI (2018). « Un voyage diplomatique qui tourne au fiasco ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 23 février.
- JOURNAL DE MONTRÉAL (LE) (2018). « Le DGEQ accepte les candidats voilés ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 21 février.
- JOURNET, Paul, Ariane KROL, Alexandre SIROIS et François CARDINAL (2017). « Les objets de 2017 ». *La Presse+*, Montréal, 31 décembre.
- KAUR, Camille (2018). « Et les sikhs dans tout ça? ». *La Presse+*, Montréal, 1 novembre.
- LACROIX, Antoine et Guillaume ST-PIERRE (2017). « Les lames dans les avions font réagir à Ottawa ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 21 novembre.
- LAJOIE, Geneviève (2018a). « Jour 30 : Bras de fer Legault-Couillard ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 21 septembre.
- LAJOIE, Geneviève (2018b). « Le gouvernement congédiera ses employés récalcitrants ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 4 octobre.
- LAJOIE, Geneviève (2018c). « Signes religieux : Legault ne pourrait contraindre les juges ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 9 octobre.
- LALIBERTÉ, Robert (2018). « Lettre – Les signes religieux peuvent être offensants ». *Le Devoir*, Montréal, 20 octobre.
- LAMOUREUX, André (2018). « La faillite du multiculturalisme ». *La Presse+*, Montréal, 24 août.
- LARIN, Vincent (2018). « Politique : le gouvernement indien frustré par l'attitude du Canada ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 26 février.
- LATENDRESSE, Richard (2017). « Un yogi qui n'est pas de tout repos ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 26 mars.
- LAURENCE, Jean-Christophe (2017). « Il faut montrer qu'on est unis ». *La Presse+*, Montréal, 24 mai.
- LAURIN, Danielle (2017). « Laetitia Colombani à la racine du courage ». *Le Devoir*, Montréal, 27 juin.
- LEDUC, Louise (2017). « Couvre-chef, mode d'emploi ». *La Presse+*, Montréal, 28 mai.
- LEGAULT, Josée (2017). « Qui a peur d'un turban? ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 21 septembre.
- LEGAULT, Josée (2018a). « L'art de tourner en rond ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 6 avril.
- LEGAULT, Josée (2018b). « La modération a bien meilleur goût ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 23 octobre.
- LESSARD, Denis (2017). « Québec veut se rapprocher de Bouchard-Taylor ». *La Presse+*, Montréal, 9 février.
- LETARTE, Martine (2018). « Université de Sherbrooke: un cours consacré à l'œuvre de Leonard Cohen ». *Le Devoir*, Montréal, 10 février.
- LÉVESQUE, François (2017). « " Le dernier vice-roi des Indes " -- Maîtres et valets masala ». *Le Devoir*, Montréal, 1 septembre.
- LÉVESQUE, Gérard (2017). « Course à la direction du NPD - L'attachement des Québécois à la laïcité ». *Le Devoir*, Montréal, 25 juillet.

- MARQUIS, Mélanie (2018a). « Julius Grey pourrait porter la cause du kirpan devant la Cour suprême ». *Le Devoir*, Montréal, 21 février.
- MARQUIS, Mélanie (2018b). « L'opposition tombe sur Justin Trudeau à son retour d'Inde ». *Le Devoir*, Montréal, 27 février.
- MARQUIS, Mélanie (2018c). « Risques de violence des séparatistes : Trudeau nie avoir évoqué le Québec ». *Le Devoir*, Montréal, 24 février.
- MARTINEAU, Richard (2017a). « Everybody must get stoned ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 13 avril.
- MARTINEAU, Richard (2017b). « Justin et le temple du soleil ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 8 janvier.
- MARTINEAU, Richard (2017c). « La laïcité crucifiée ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 2 mars.
- MARTINEAU, Richard (2017d). « Le règne de l'enfant ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 3 juillet.
- MARTINEAU, Richard (2017e). « Le royaume du double discours ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 22 juin.
- MARTINEAU, Richard (2017f). « Six ans de Justin ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 29 mai.
- MARTINEAU, Richard (2017g). « Trudeau et "la politique du coeur" ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 26 février.
- MARTINEAU, Richard (2017h). « Un multiculturalisme de pacotille ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 4 septembre.
- MARTINEAU, Richard (2018a). « Bravo, monsieur Legault! ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 4 octobre.
- MARTINEAU, Richard (2018b). « Encore les signes religieux! ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 4 avril.
- MARTINEAU, Richard (2018c). « Ils en fument du bon ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 25 octobre.
- MARTINEAU, Richard (2018d). « Je suis une patente ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 15 février.
- MARTINEAU, Richard (2018e). « Le bal des offusqués ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 8 octobre.
- MARTINEAU, Richard (2018f). « Que l'esprit de l'aigle soit avec vous ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 22 janvier.
- MARTINEAU, Richard (2018g). « Un caméléon sur une courtepoinette ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 20 février.
- MEKKI-BERRADA, Abdelwahed (2018). « Libre opinion : Intégrismes laïques et religieux : un même combat pour gouverner les corps ». *Le Devoir*, Montréal, 19 mars.
- MONTIGNY, Eric (2018). « Lorsque le multiculturalisme dérape ». *La Presse+*, Montréal, 21 mars.
- MORISSETTE, Nathaëlle (2017). « Et si Trump favorisait le tourisme au Canada? ». *La Presse+*, Montréal, 28 janvier.

- NADEAU, Robert (2017). « Idées – Le paradoxe Jagmeet Singh ». *Le Devoir*, Montréal, 12 octobre.
- NARDI, Christopher (2017). « Un néo-démocrate dit apprendre le français grâce à Roch Voisine ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 20 juin.
- NARDI, Christopher (2018a). « Finalement une bonne journée pour le chef libéral ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 24 février.
- NARDI, Christopher (2018b). « International : l'ex-extrémiste sikh dément la théorie des Canadiens ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 9 mars.
- NARDI, Christopher (2018c). « Politique Ottawa : l'Inde juge "inacceptable" la théorie du Canada ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 1 mars.
- NARDI, Christopher et Maxime HUARD (2018). « La gestion de la sécurité du PM traitée d'amatrice ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 23 février.
- NORMANDIN, Pierre-André (2018). « Les sikhs s'inquiètent du plan de la CAQ ». *La Presse+*, Montréal, 21 août.
- PARÉ, Isabelle (2017). « Une rare attaque dans un lieu de culte ». *Le Devoir*, Montréal, 31 janvier.
- PARENT, Sébastien (2018). « L'effaceur magique? ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 27 octobre.
- PELLETIER, Francine (2018). « Chronique – Laïcité : le gros bon sens ». *Le Devoir*, Montréal, 24 octobre.
- PERREAULT, Laura-Julie (2017). « Le cimetière incontournable ». *La Presse+*, Montréal, 18 juillet.
- PERREAULT, Laura-Julie (2018). « Aveugle, sikhe et candidate ». *La Presse+*, Montréal, 9 septembre.
- PERREAULT, Mathieu (2017). « La liste des religions reconnues par l'armée double ». *La Presse+*, Montréal, 7 mai.
- PERRON, Louis-Samuel (2018). « L'Assemblée nationale peut interdire le port du kirpan ». *La Presse+*, Montréal, 20 février.
- PERROT, Caroline Nelly et Masroor GILANI (2017). « La guerre des programmes scolaires entre l'Inde et le Pakistan ». *Le Devoir*, Montréal, 5 août.
- PRESSE (LA) (2018). « Bilan d'un séjour mouvementé ». *La Presse+*, Montréal, 24 février.
- PRESSE (LA), CBC, LA PRESSE CANADIENNE (2018). « Un ex-membre d'un groupe terroriste sikh invité à souper avec Justin Trudeau ». *La Presse+*, Montréal, 22 février.
- PRESSE CANADIENNE (LA) (2017a). « Inde : la visite du ministre Sajjan assombrie par une controverse ». *Le Devoir*, Montréal, 19 avril.
- PRESSE CANADIENNE (LA) (2017b). « Jagmeet Singh pris à partie en Ontario ». *La Presse+*, Montréal, 10 septembre.
- PRESSE CANADIENNE (LA) (2017c). « Jagmeet Singh, une figure polarisante au Lac-Saint-Jean ». *La Presse+*, Montréal, 11 octobre.
- PRESSE CANADIENNE (LA) (2018a). « Jaspal Atwal dit avoir renoncé au terrorisme ». *Le Devoir*, Montréal, 9 mars.

PRESSE CANADIENNE (LA) (2018b). « Kirpan à l'Assemblée nationale: l'interdiction est maintenue ». *Le Devoir*, Montréal, 26 octobre.

PRESSE CANADIENNE (LA) (2018c). « Le Québec et l'environnement au cœur des priorités, dit Singh ». *La Presse+*, Montréal, 14 octobre.

PRESSE CANADIENNE (LA) (2018d). « Ottawa devrait reconnaître le “génocide des sikhs”, croit Jagmeet Singh ». *La Presse+*, Montréal, 17 mars.

PRESSE CANADIENNE (LA) (2018e). « Trudeau et sa famille au Taj Mahal ». *La Presse+*, Montréal, 19 février.

PRESSE CANADIENNE (LA) (2018f). « Visite en Inde : le Canada cherche à rencontrer Amarinder Singh ». *Le Devoir*, Montréal, 19 février.

PRESSE CANADIENNE (LA) et Mia RABSON (2018). « Une autre tuile pour Justin Trudeau en Inde ». *Le Devoir*, Montréal, 23 février.

PRESSE+ (LA) (2017a). « Le monde en images ». *La Presse+*, Montréal, 1 mai.

PRESSE+ (LA) (2017b). « Le monde en images ». *La Presse+*, Montréal, 26 juin.

PRESSE+ (LA) (2017c). « Le monde en images ». *La Presse+*, Montréal, 3 janvier.

PRESSE+ (LA) (2017d). « Le monde en images ». *La Presse+*, Montréal, 7 février.

PRESSE+ (LA) (2018a). « Le crucifix de l'Assemblée nationale ». *La Presse+*, Montréal, 15 mars.

PRESSE+ (LA) (2018b). « Le monde en images ». *La Presse+*, Montréal, 11 septembre.

PRESSE+ (LA) (2018c). « Le monde en images ». *La Presse+*, Montréal, 12 avril.

PRESSE+ (LA) (2018d). « Le monde en images ». *La Presse+*, Montréal, 13 avril.

PRESSE+ (LA) (2018e). « Le monde en images ». *La Presse+*, Montréal, 26 octobre.

PRESSE+ (LA) (2018f). « Le monde en images ». *La Presse+*, Montréal, 5 avril.

PRESSE+ (LA) (2018g). « Le progressisme des uns, c'est l'enfer des autres ». *La Presse+*, Montréal, 6 juin.

PRESSE+ (LA) (2018h). « Les objets de 2018 ». *La Presse+*, Montréal, 31 décembre.

PRESSE+ (LA) (2018i). « Malaises ». *La Presse+*, Montréal, 23 février.

PROULX, Boris (2017a). « Jagmeet Singh promet d'être un allié pour les Québécois ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 2 octobre.

PROULX, Boris (2017b). « Le Québec sera un défi pour le nouveau chef ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 2 octobre.

PROULX, Boris (2018). « On aurait voulu nuire au voyage en Inde ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 17 avril.

PROULX, Gilles et Louis-Philippe MESSIER (2017). « La crise des accommodements raisonnables (2006) ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 30 avril.

RABSON, Mia (2018a). « Justin Trudeau rencontrera finalement le ministre en chef de l'État du Pendjab ». *Le Devoir*, Montréal, 20 février.

RABSON, Mia (2018b). « Trudeau clarifie la question sikhe avec le ministre en chef du Pendjab ». *Le Devoir*, Montréal, 22 février.

RAVARY, Lise (2017a). « Des avions et des couteaux ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 24 novembre.

RAVARY, Lise (2017b). « La danse du crucifix ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 27 février.

- RAVARY, Lise (2017c). « Le problème n'est pas le turban ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 8 octobre.
- RAVARY, Lise (2017d). « Un hipster sikh au NPD ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 16 juillet.
- RAVARY, Lise (2018a). « “On s’ennuie, monsieur Harper” ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 2 mars.
- RAVARY, Lise (2018b). « Demain la souveraineté ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 30 décembre.
- RAVARY, Lise (2018c). « L’avocat d’Omar Khadr nommé juge ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 1 mars.
- RAVARY, Lise (2018d). « Trudeau : le point de non-retour ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 26 février.
- RENAUD, Philippe (2018). « The Golden Octave, Witch Prophet ». *Le Devoir*, Montréal, 9 juin.
- RIOPEL, Alexis (2018). « Le haut-commissaire de l'Inde défend la visite de Trudeau dans son pays ». *La Presse+*, Montréal, 14 mars.
- ROBERT, Camille (2018). « Le devoir d’histoire – Quand l’histoire s’invite dans les débats sur les signes religieux ». *Le Devoir*, Montréal, 15 décembre.
- S. PAL, Mariam (2017). « Survivre à la partition des Indes ». *Le Devoir*, Montréal, 14 août.
- SCALI, Dominique (2018). « Religion : l’école nationale de police avait déjà testé des hijabs ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 13 avril.
- SERRAJI, Hassan (2017). « Jagmeet Singh : le monde de demain ». *La Presse+*, Montréal, 4 octobre.
- SIAG, Jean (2017). « Et ailleurs? ». *La Presse+*, Montréal, 25 juin.
- SIOUI, Marie-Michèle (2017). « Jagmeet Singh à la conquête des Jeannois ». *Le Devoir*, Montréal, 11 octobre.
- SIROIS, Alexandre (2018a). « Il faut qu’on (re)parle du voyage en Inde ». *La Presse+*, Montréal, 7 décembre.
- SIROIS, Alexandre (2018b). « L'habit ne fait pas le moine ». *La Presse+*, Montréal, 22 février.
- SMART, Amy et Gemma KARSTENS-SMITH (2018). « Jaspal Atwal prétend être un ami de Justin Trudeau ». *Le Devoir*, Montréal, 26 février.
- SRIVASTAVA, Abhaya (2017). « Inde - Qui est Gurmeet Ram Rahim Singh, célèbre gourou condamné à 20 ans de prison? ». *Le Devoir*, Montréal, 29 août.
- ST-ARNAUD, Jocelyne (2017). « Idées – De la nécessité d’une charte de la laïcité ». *Le Devoir*, Montréal, 18 février.
- ST-PIERRE, Guillaume (2017a). « Garneau “outré” des accusations sur les couteaux en avion ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 25 novembre.
- ST-PIERRE, Guillaume (2017b). « Jagmeet Singh à la conquête du Québec ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 7 octobre.
- ST-PIERRE, Guillaume (2017c). « Le NPD en péril au Québec ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 18 septembre.

- ST-PIERRE, Guillaume (2017d). « Politique Ottawa : les agents de bord sont inquiets ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 24 novembre.
- ST-PIERRE, Guillaume (2017e). « Victime d'islamophobie, une députée libérale raconte son calvaire ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 17 février.
- ST-PIERRE, Guillaume (2018). « Ottawa : la GRC a fermé les yeux sur la présence d'un ex-terroriste ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 4 décembre.
- TAILLEFER, Guy (2018). « Éditorial - Trudeau en Inde : les pieds dans le plat ». *Le Devoir*, Montréal, 24 février.
- TARDIF, Dominic (2017a). « Rupri Kaur, nouvelle figure canadienne du féminisme pop? ». *Le Devoir*, Montréal, 18 mars.
- TARDIF, Dominic (2017b). « Sophie Bouchard, l'enracineuse bien enracinée ». *Le Devoir*, Montréal, 30 décembre.
- TEISCEIRA-LESSARD, Philippe (2017). « Casque obligatoire, même pour les ministres ». *La Presse+*, Montréal, 16 février.
- TERRIEN, Richard (2018). « Congé de langue de bois ». *La Presse+*, Montréal, 9 avril.
- THIBAUT, Éric (2017). « Sommes-nous prêts face à la menace? ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 28 mai.
- TREMBLAY, Odile (2017). « Documentaire - Souhaits de Parc-Extension à l'adresse de Trudeau ». *Le Devoir*, Montréal, 16 février.
- VALERIA, Andrea, Marie-Christine TROTTIER et Émilie BERGERON (2018). « Éric Caire n'a pas tout à fait raison ». *Le Journal de Montréal*, Montréal, 7 avril.
- VASTEL, Marie (2017a). « Chefferie du NPD - Jagmeet Singh séduit les donateurs ». *Le Devoir*, Montréal, 1 août.
- VASTEL, Marie (2017b). « Chefferie du NPD - La popularité de Jagmeet Singh inquiète des néodémocrates québécois ». *Le Devoir*, Montréal, 19 juillet.
- VASTEL, Marie (2017c). « Course à la direction - Singh convaincu de partager les valeurs progressistes du Québec ». *Le Devoir*, Montréal, 18 juillet.
- VASTEL, Marie (2017d). « Nouveau test électoral pour Jagmeet Singh ». *Le Devoir*, Montréal, 11 décembre.
- VASTEL, Marie (2018a). « Affaire Atwal – Daniel Jean nie avoir jeté le blâme sur New Delhi ». *Le Devoir*, Montréal, 17 avril.
- VASTEL, Marie (2018b). « Indépendance sikh : Singh devra prendre ses distances, avertit son caucus ». *Le Devoir*, Montréal, 22 mars.
- VENNE, Jean-François (2017). « Le reste du Canada n'a pas été épargné ». *La Presse*, Montréal, 16 décembre.
- VENNE, Jean-François (2018). « Malheurs au Canada ». *La Presse+*, Montréal, 1 janvier.
- YAKABUSKI, Konrad (2017a). « Chronique – Fin de règne en Ontario ». *Le Devoir*, Montréal, 29 novembre.
- YAKABUSKI, Konrad (2017b). « Chronique – La gauche religieuse n'existe pas ». *Le Devoir*, Montréal, 27 septembre.
- YAKABUSKI, Konrad (2017c). « Chronique - Le Canada du XXI^e siècle », *Le Devoir*, Montréal, 8 novembre.

YAKABUSKI, Konrad (2018a). « Chronique – L'empereur est nu ». *Le Devoir*, Montréal, 24 février.

YAKABUSKI, Konrad (2018b). « Chronique - Les Québécois à la rescousse de Trudeau ». *Le Devoir*, Montréal, 29 décembre.

YAKABUSKI, Konrad (2018c). « Chronique - Singh et le séparatisme sikh ». *Le Devoir*, Montréal, 17 mars.

Corpus du Toronto Star

AHEARN, Victoria (2018). « Canadian Sikh boxer fought for his rights in the ring ». *Toronto Star*, Toronto, 30 novembre.

AKHTAR, Shahid et Barbara LANDAU (2018). « Protect children of all faiths from hate ». *Toronto Star*, Toronto, 15 janvier.

ALAM, Hina (2017). « Sikh military history honoured ». *Toronto Star*, Toronto, 10 avril.

ASSOCIATED PRESS (THE) (2018). « PM welcomes Trudeau amid shame over party invitation ». *Toronto Star*, Toronto, 24 février.

BAL, Jaspreet (2017). « Sikh women have also accomplished much ». *Toronto Star*, Toronto, 11 octobre.

BALLINGALL, Alex (2017a). « Brampton MPP dominates in race to replace Mulcair, reinvigorate party ». *Toronto Star*, Toronto, 2 octobre.

BALLINGALL, Alex (2017b). « Canadians open to voting for Sikh candidate: poll ». *Toronto Star*, Toronto, 7 octobre.

BALLINGALL, Alex (2017c). « Hopefuls make their final pitches ». *Toronto Star*, Toronto, 18 septembre.

BALLINGALL, Alex (2017d). « Singh picks former rival to lead NDP in Commons ». *Toronto Star*, Toronto, 5 octobre.

BALLINGALL, Alex (2017e). « Singh's appeal has substance, and style ». *Toronto Star*, Toronto, 21 mai.

BALLINGALL, Alex (2017f). « The future of the ND? ». *Toronto Star*, Toronto, 16 septembre.

BALLINGALL, Alex (2017g). « The viral sensation ». *Toronto Star*, Toronto, 16 septembre.

BALLINGALL, Alex (2018a). « Atwal sorry for embarrassing PM ». *Toronto Star*, Toronto, 9 mars.

BALLINGALL, Alex (2018b). « For Singh, it's been one long, rough ride ». *Toronto Star*, Toronto, 23 juin.

BALLINGALL, Alex (2018c). « NDP and Singh hit 'big reset' button ». *Toronto Star*, Toronto, 5 octobre.

BALLINGALL, Alex (2018d). « NDP leader Singh sets his national strategy ». *Toronto Star*, Toronto, 11 février.

BALLINGALL, Alex (2018e). « Singh bows to caucus on punishing MP ». *Toronto Star*, Toronto, 29 mars.

BALLINGALL, Alex (2018f). « Singh condemns political violence ». *Toronto Star*, Toronto, 22 mars.

BALLINGALL, Alex (2018g). « Singh could run in 'any' riding ». *Toronto Star*, Toronto, 4 avril.

- BALLINGALL, Alex (2018h). « Singh evades questions on political violence ». *Toronto Star*, Toronto, 16 mars.
- BALLINGALL, Alex (2018i). « Singh responds to rally report ». *Toronto Star*, Toronto, 15 mars.
- BALLINGALL, Alex (2018j). « Singh, NDP want change ». *Toronto Star*, Toronto, 26 décembre.
- BENZIE, Robert (2017a). « MPP makes his mark in GQ ». *Toronto Star*, Toronto, 12 février.
- BENZIE, Robert (2017b). « Unions use Brown's campaign ad against him ». *Toronto Star*, Toronto, 3 novembre.
- BENZIE, Robert (2018). « MPP wants warnings if bills affect charter rights ». *Toronto Star*, Toronto, 30 octobre.
- BHANDARI, Aparita (2017a). « Sikh figure's life opens at South Asian film fest ». *Toronto Star*, Toronto, 5 mai.
- BHANDARI, Aparita (2017b). « Super Singh gives us Punjabi superhero ». *Toronto Star*, Toronto, 20 juin.
- BLANCHFIELD, Mike et Joan BRYDEN (2018). « PM backs up the theory India trip was 'sabotaged' ». *Toronto Star*, Toronto, 28 février.
- BOUTILIER, Alex et Bruce CAMPION-SMITH (2018). « Guest list not vetted on India trip, report says ». *Toronto Star*, Toronto, 4 décembre.
- BROWN, Ron (2017). « Free to choose how we dress ». *Toronto Star*, Toronto, 30 octobre.
- BRYDEN, Joan (2018). « Liberals block motion to have adviser testify ». *Toronto Star*, Toronto, 2 mars.
- CAMPION-SMITH, Bruce (2017). « Is a wedding in Singh's future? ». *Toronto Star*, Toronto, 19 décembre.
- CAMPION-SMITH, Bruce (2018a). « MP told to remove turban by U.S. airport security ». *Toronto Star*, Toronto, 11 mai.
- CAMPION-SMITH, Bruce (2018b). « Scheer slams conspiracy claim over India snafu ». *Toronto Star*, Toronto, 25 février.
- CAMPION-SMITH, Bruce (2018c). « Talk with daughters 'hit home' for Bains ». *Toronto Star*, Toronto, 21 juin.
- CANADIAN PRESS (THE) (2017). « Singh says he's ready to reveal hair under the right conditions ». *Toronto Star*, Toronto, 11 octobre.
- CANADIAN PRESS (THE) (2018). « Trudeau to travel to India for state visit in February ». *Toronto Star*, Toronto, 23 janvier.
- CHARACH, Ron (2017). « Second Amendment trumps freedom ». *Toronto Star*, Toronto, 16 juin.
- COLLENETTE, Penny (2018). « Chief electoral officer MIA in Ottawa ». *Toronto Star*, Toronto, 1 avril.
- CONTENTA, Sandro (2017). « Home to India to fight corruption ». *Toronto Star*, Toronto, 15 janvier.
- COWLEY, Sandra (2017). « Two takes on the Harjit Sajjan affair ». *Toronto Star*, Toronto, 9 mai.

- COYLE, Jim (2017). « Canada's newcomers often greeted poorly ». *Toronto Star*, Toronto, 17 juin.
- COYLE, Jim (2018). « A story as Canadian as chaat and paneer ». *Toronto Star*, Toronto, 27 janvier.
- DAUD, Anser (2017). « Gov. Gen. was disrespectful to religion ». *Toronto Star*, Toronto, 6 novembre.
- DELACOURT, Susan (2018). « White people yelling ruin diversity discussions ». *Toronto Star*, Toronto, 25 août.
- DELAP, Leanne (2018). « Will Dolce & Gabbana survive another racist gaffe? ». *Toronto Star*, Toronto, 30 novembre.
- DIMANNO, Rosie (2017a). « After horror, inclusive Canada still exists ». *Toronto Star*, Toronto, 1 février.
- DIMANNO, Rosie (2017b). « NDP tying itself in knots over niqab ». *Toronto Star*, Toronto, 30 août.
- DIMANNO, Rosie (2018). « Lives are saved at injection sites ». *Toronto Star*, Toronto, 20 août.
- DOLSKI, Megan (2017). « Women's shelters get Valentine's Day love ». *Toronto Star*, Toronto, 13 février.
- DOWNEY, Norah (2017). « Celebrate Christmas ». *Toronto Star*, Toronto, 23 décembre.
- FERGUSON, Rob (2018). « Sikhs get pass on helmet law ». *Toronto Star*, Toronto, 11 octobre.
- FITZGERALD, Andrew (2017). « The debate on refugees ignores Canada's unflattering historical experience ». *Toronto Star*, Toronto, 16 mai.
- FREEDMAN, Ron, Ardash LAKHANPAL et Pamela MULLIGAN (2018). « Singh must speak out against violence ». *Toronto Star*, Toronto, 18 mars.
- GALLINGER, Ken (2017). « We must embrace both the good and the bad ». *Toronto Star*, Toronto, 1 juillet.
- GANGULY, Shonal et Nirmala GEORGE (2017). « Indian guru's guilty verdict sparks riots ». *Toronto Star*, Toronto, 26 août.
- GANLEY, Elaine (2017). « Europe OKs ban on headscarves at work ». *Toronto Star*, Toronto, 15 mars.
- GOOD, Alex (2017). « CanLit sweetly satirized ». *Toronto Star*, Toronto, 15 avril.
- GOVANI, Shinan (2017a). « Exploring what it means to be Indian on Gerrard Street ». *Toronto Star*, Toronto, 1 juillet.
- GOVANI, Shinan (2017b). « She's as electric as you remember ». *Toronto Star*, Toronto, 18 mars.
- GRESKOE, Taras (2018). « British Columbia serving up some great Asian food ». *Toronto Star*, Toronto, 14 juillet.
- GROLEAU, Mark Allan (2018). « Transforming Yonge St. into the River of Life ». *Toronto Star*, Toronto, 26 avril.
- HARPER, Tim (2017a). « Be proud of our country, but remain vigilant as well ». *Toronto Star*, Toronto, 28 juin.
- HARPER, Tim (2017b). « Doubts about Singh sound familiar ». *Toronto Star*, Toronto, 2 août.

HARPER, Tim (2017c). « Profiling victims find friend in Singh ». *Toronto Star*, Toronto, 4 octobre.

HARPER, Tim (2018a). « More risk than reward under Singh ». *Toronto Star*, Toronto, 28 mars.

HARPER, Tim (2018b). « Time for Trudeau to take responsibility ». *Toronto Star*, Toronto, 1 mars.

HÉBERT, Chantal (2017a). « Morneau capital runs low ». *Toronto Star*, Toronto, 14 octobre.

HÉBERT, Chantal (2017b). « NDP's high wire act to maintain Quebec votes ». *Toronto Star*, Toronto, 26 août.

HÉBERT, Chantal (2017c). « Quebec is no great hurdle to Singh's leadership bid ». *Toronto Star*, Toronto, 18 mai.

HÉBERT, Chantal (2017d). « Quebec unimpressed with the NDP ». *Toronto Star*, Toronto, 31 août.

HÉBERT, Chantal (2017e). « Singh can get hearing in Quebec ». *Toronto Star*, Toronto, 23 septembre.

HÉBERT, Chantal (2017f). « Singh has the edge to get out the vote ». *Toronto Star*, Toronto, 19 septembre.

HÉBERT, Chantal (2018a). « Lessons of Jagmeet Singh's week from self-inflicted hell ». *Toronto Star*, Toronto, 17 mars.

HÉBERT, Chantal (2018b). « One-member-one-vote selections benefit populists ». *Toronto Star*, Toronto, 15 mars.

HÉBERT, Chantal (2018c). « Risky TV appearance pays off for Singh ». *Toronto Star*, Toronto, 6 mars.

HENLEY, Tara (2017). « Style meets verse ». *Toronto Star*, Toronto, 7 octobre.

HEPBURN, Bob (2017). « The top 10 winners and losers of 2017 ». *Toronto Star*, Toronto, 21 décembre.

HEPBURN, Bob (2018). « Ford putting in little effort to bring Ontarians together ». *Toronto Star*, Toronto, 19 juillet.

HONG, Jackie (2017). « Singh to shake up federal NDP race ». *Toronto Star*, Toronto, 16 mai.

HUDES, Sammy (2017). « Students hold fundraiser for girl who survived fire ». *Toronto Star*, Toronto, 8 mars.

ISAI, Vjosa (2018). « Dressed to excess? ». *Toronto Star*, Toronto, 23 février.

JAVED, Noor (2017). « Answering a need ». *Toronto Star*, Toronto, 3 janvier.

JEFFORDS, Shawn (2017). « TDSB's Islamic guide revised after complaint ». *Toronto Star*, Toronto, 3 octobre.

KANJI, Azeezah (2018a). « Obsession over India wardrobe hid skeletons in Modi's closet ». *Toronto Star*, Toronto, 8 mars.

KANJI, Azeezah (2018b). « An extreme double standard on extremism ». *Toronto Star*, Toronto, 22 mars.

KATAWAZI, Miriam et Fatima SYED (2017). « He fled Afghanistan with \$100 in his pocket ». *Toronto Star*, Toronto, 30 décembre.

KINDRA, Gurprit (2018). « How Trudeau can recover from India snafu ». *Toronto Star*, Toronto, 5 mars.

KIRKA, Danica et Jill LAWLESS (2017). « 'Evil, evil people' ». *Toronto Star*, Toronto, 4 juin.

KIRKUP, Kristy (2017). « NDP star to seek federal leadership ». *Toronto Star*, Toronto, 11 mai.

KRUGEL, Lauren (2018). « Calgary girl hurt in Texas crash begins recovery ». *Toronto Star*, Toronto, 4 août.

LIU, Karon (2018). « Diwali A world of colours & flavours ». *Toronto Star*, Toronto, 7 novembre.

LOWRIE, Morgan (2017). « NDP candidates tackle Quebec, religion ». *Toronto Star*, Toronto, 28 août.

LOWRIE, Morgan (2018). « Quebec teachers decry religious symbol ban ». *Toronto Star*, Toronto, 9 octobre.

M. FARBER, Bernie et Evan BALGORD (2017). « Civil society must step up to counter hate groups ». *Toronto Star*, Toronto, 27 octobre.

MACCHARLES, Tonda (2017). « From prisoner to honoured guest ». *Toronto Star*, Toronto, 20 janvier.

MACCHARLES, Tonda et Alex BALLINGALL (2018a). « Convicted would-be assassin not a threat, officials say ». *Toronto Star*, Toronto, 27 février.

MACCHARLES, Tonda et Alex BALLINGALL (2018b). « Sikh extremist was removed from blacklist ». *Toronto Star*, Toronto, 23 février.

MAGA, Carly (2017). « Tale of dark history lacks teeth on stage ». *Toronto Star*, Toronto, 11 septembre.

MAHARAJ, Sachin et Nadir SHIRAZI (2017). « Why calling for secularism in education is a facade ». *Toronto Star*, Toronto, 19 avril.

MALLICK, Heather (2018). « Chipping away at class war, one student at a time ». *Toronto Star*, Toronto, 1 décembre.

MCMULLEN, Clarence (2018). « Why not embrace all religious festivals? ». *Toronto Star*, Toronto, 21 décembre.

MUKHERJEE, Alok et Haroon SIDDIQUI (2017). « Pariahs to power brokers ». *Toronto Star*, Toronto, 9 octobre.

MURDOCH, Sarah (2017). « Arrivals ». *Toronto Star*, Toronto, 2 septembre.

MURDOCH, Sarah (2018). « Arrivals ». *Toronto Star*, Toronto, 27 octobre.

NAQVI, Muneeza (2017). « Is controversial IVF doctor 'playing God'? ». *Toronto Star*, Toronto, 10 juin.

PARADKAR, Shree (2017a). « Forgiveness won't end racism ». *Toronto Star*, Toronto, 12 septembre.

PARADKAR, Shree (2017b). « Islamophobia is not colour blind. It is, simply, racism ». *Toronto Star*, Toronto, 19 septembre.

PARADKAR, Shree (2018a). « Fixing no-fly list flaws a no-brainer ». *Toronto Star*, Toronto, 28 février.

PARADKAR, Shree (2018b). « Price of Singh's misstep is unfair ». *Toronto Star*, Toronto, 19 mars.

- PARADKAR, Shree (2018c). « Trudeau's visit to India paved with good intentions ». *Toronto Star*, Toronto, 24 février.
- PATAKI, Amy (2017). « Flipping out over Dolly's homemade grub ». *Toronto Star*, Toronto, 3 mai.
- POTTER, Mitch (2018). « 'Our hearts go out' to victims, Bombay Bhel owners say ». *Toronto Star*, Toronto, 28 mai.
- POTTER, Mitch et Jenna MOON (2018). « South Asian communities in turmoil over bombing speculation ». *Toronto Star*, Toronto, 27 mai.
- RABSON, Mia (2018a). « PM seeks meeting with Punjabi chief ». *Toronto Star*, Toronto, 19 février.
- RABSON, Mia (2018b). « Singh says Canada should declare anti-Sikh violence in 1984 a genocide ». *Toronto Star*, Toronto, 17 mars.
- RABSON, Mia (2018c). « Trudeau affirms support for united India ». *Toronto Star*, Toronto, 22 février.
- RABSON, Mia (2018d). « Trudeau and family kick off state visit to India ». *Toronto Star*, Toronto, 18 février.
- RAWSON, Carol (2018). « Helmetless riders a dangerous idea ». *Toronto Star*, Toronto, 14 octobre.
- RAYMENT, Clare (2018). « Jewelry thieves chased off with sword ». *Toronto Star*, Toronto, 1 août.
- RAYMENT, Clare et Fatima SYED (2018). « Bombing suspect could be woman, police say ». *Toronto Star*, Toronto, 30 mai.
- REGG COHN, Martin (2017a). « In India, some regard Singh's rise warily ». *Toronto Star*, Toronto, 28 octobre.
- REGG COHN, Martin (2017b). « Juggernaut Jagmeet knows how to maximize momentum ». *Toronto Star*, Toronto, 3 octobre.
- REGG COHN, Martin (2017c). « Payette's small step is one giant leap ». *Toronto Star*, Toronto, 7 novembre.
- REGG COHN, Martin (2017d). « Singh remains an untested NDP phenomenon ». *Toronto Star*, Toronto, 18 mai.
- REGG COHN, Martin (2017e). « Why the cultural appropriation debate misses the mark ». *Toronto Star*, Toronto, 23 mai.
- REGG COHN, Martin (2018a). « Leaders' forum puts province above party ». *Toronto Star*, Toronto, 3 mars.
- REGG COHN, Martin (2018b). « Sikh helmet law runs over human rights ». *Toronto Star*, Toronto, 18 octobre.
- REGG COHN, Martin (2018c). « The big difference in Quebec's 'change' election ». *Toronto Star*, Toronto, 4 octobre.
- REGG COHN, Martin (2018d). « The Liberal party's parity problem in Ontario ». *Toronto Star*, Toronto, 18 janvier.
- REYNOLDS, Christopher (2018). « Punjabi-Canadians roll into trucking ». *Toronto Star*, Toronto, 19 octobre.
- SAHAY, Kris (2018). « Jagmeet Singh should follow Barack Obama's lead ». *Toronto Star*, Toronto, 24 mars.

SCHMIDT, Samantha (2018). « Police chief 'disgusted' as son suspect in beating Sikh man ». *Toronto Star*, Toronto, 10 août.

SINGH DHILLON, Anokh (2018). « The power and 'terrible beauty' of Sikh separatism ». *Toronto Star*, Toronto, 27 mars.

SMART, Amy et Gemma KARSTENS-SMITH (2018). « PMO denies claims from ex-con invited to reception with Trudeau ». *Toronto Star*, Toronto, 26 février.

SPECIA, Megan (2018). « Indian city's 300,000 Diwali lamps set record ». *Toronto Star*, Toronto, 8 novembre.

SPENCER, Andrew (2018). « Arming teachers is not the answer ». *Toronto Star*, Toronto, 24 février.

STAR WIRE SERVICES (2017). « WORLD DIGEST ». *Toronto Star*, Toronto, 5 mars.

STEWART, Gillian (2018). « Trudeau doubles down on pipeline push with new minister ». *Toronto Star*, Toronto, 24 juillet.

TEITEL, Emma (2018). « Apologies bring new life to old wrongs ». *Toronto Star*, Toronto, 10 mai.

TORONTO STAR (2017a). « Sikh Centennial Gala ». *Toronto Star*, Toronto, 29 avril.

TORONTO STAR (2017b). « The choice for the NDP ». *Toronto Star*, Toronto, 22 septembre.

TORONTO STAR (2017c). « Trudeau celebrates khalsa day ». *Toronto Star*, Toronto, 1 mai.

TORONTO STAR (2018a). « A thoroughly new style of film ». *Toronto Star*, Toronto, 16 juillet.

TORONTO STAR (2018b). « Blundering through India ». *Toronto Star*, Toronto, 23 février.

TORONTO STAR (2018c). « Canada's 1978 immigration bill ». *Toronto Star*, Toronto, 7 octobre.

TORONTO STAR (2018d). « Correction ». *Toronto Star*, Toronto, 7 mars.

TORONTO STAR (2018e). « Jagmeet Singh's troubling dodge ». *Toronto Star*, Toronto, 18 mars.

TORONTO STAR (2018f). « SEA OF COLOUR ». *Toronto Star*, Toronto, 30 avril.

TORONTO STAR (2018g). « Sikh Centennial Gala ». *Toronto Star*, Toronto, 5 mai.

TORONTO STAR (2018h). « The wisdom of the ages ». *Toronto Star*, Toronto, 27 juin.

TORONTO STAR (2018i). « Yes to turbans and hijabs ». *Toronto Star*, Toronto, 8 avril.

V. SEARS, Robin (2017a). « Successful leaders show respect, not scorn ». *Toronto Star*, Toronto, 4 juin.

V. SEARS, Robin (2017b). « Unexpected gifts from Trump's presidency ». *Toronto Star*, Toronto, 26 novembre.

V. SEARS, Robin (2018). « How Singh can teach a lesson on tolerance ». *Toronto Star*, Toronto, 28 janvier.

VINCENT, Michael (2017). « Cast freshens up new Tosca production ». *Toronto Star*, Toronto, 2 mai.

WALKOM, Thomas (2017a). « What Singh is really saying about Old Age Security ». *Toronto Star*, Toronto, 26 juillet.

- WALKOM, Thomas (2017b). « Why Charlie Angus might make the perfect NDP leader ». *Toronto Star*, Toronto, 20 septembre.
- WALKOM, Thomas (2018a). « Jagmeet Singh digs himself a deep hole ». *Toronto Star*, Toronto, 10 septembre.
- WALKOM, Thomas (2018b). « Singh's nuanced position on Sikh violence didn't work ». *Toronto Star*, Toronto, 19 mars.
- WALKOM, Thomas (2018c). « Trudeau's trip to India accomplished its objective ». *Toronto Star*, Toronto, 26 février.
- WAN, William (2017). « Many people can't tell when photos are fake ». *Toronto Star*, Toronto, 22 juillet.
- WATT, Jaime (2017). « The changing faces of Canadian politics ». *Toronto Star*, Toronto, 8 octobre.
- WATT, Jaime (2018). « Bad news comes in bunches for Trudeau ». *Toronto Star*, Toronto, 11 mars.
- WINTER, Jesse (2017). « Debating Canada's role in a new Trump world ». *Toronto Star*, Toronto, 19 janvier.
- WOODS, Allan (2018). « Quebec religious symbol debate revived ». *Toronto Star*, Toronto, 5 avril.

ANNEXE 1 – MOMENTS CLÉS DE L'HISTOIRE SIKHE

- **Années 1400 : Débuts du sikhisme**

Guru Nanak (1469-1539) a été le premier gourou du sikhisme. Il a été suivi de neuf autres gourous : Guru Angad (1539-1552¹¹⁴); Guru Amar Das (1552-1574); Guru Ram Das (1574-1581); Guru Arjan (1581-1606); Guru Har Gobind (1606-1644); Guru Har Rai (1644-1661); Guru Har Krishan (1661-1664); Guru Tegh Bahadur (1665-1675); Guru Gobind Sahib (1675-1708). Comme mentionné dans le corps du texte, le gourou actuel du sikhisme est le *Guru Granth Sahib*, livre sacré par excellence des sikhs.

- **1947 : Partition de l'Inde**

Malgré les demandes de la communauté sikhe, celle-ci n'accède pas à un territoire indépendant après la partition : elle se range du côté de l'Inde, où les hindous sont majoritaires, plutôt que de celui du Pakistan musulman (Sandhu, 2012). Cet état de fait engendre un profond sentiment de trahison chez certains sikhs (Jodhka, 2001, p. 1311).

- **1980-1992 (environ) : Mouvement pour le Khalistan**

Une cause fréquemment indiquée pour l'existence de ce mouvement est la partition de l'Inde; toutefois, des facteurs comme le chômage et l'insatisfaction quant au gouvernement indien, ainsi qu'un ressentiment quant à la réorganisation des frontières de l'État du Pendjab, sont aussi citées (Van Dyke, 2009, p. 980 et 983). L'objectif du mouvement : l'obtention d'un État sikh indépendant, le Khalistan (« pays du Khalsa »). Plus de 25 000 personnes – majoritairement des sikhs – auraient perdu la vie en lien avec ces activités militantes (*ibid.*, p. 975). Le mouvement est surtout présent dans les années 1980 et est majoritairement disparu au Pendjab au milieu de la décennie suivante (Jodhka, *ibid.*), mais existerait encore principalement dans la diaspora sikhe.

- **1984 (juin) : Opération Blue Star**

Dans les années 1970, un leader charismatique se fait porteur de la cause du Khalistan : Jarnail Singh Bindranwale (Van Dyke, 2009, p. 980). En 1984, il prend refuge dans le complexe du Temple d'or, que le gouvernement d'Indira Gandhi reçoit alors l'ordre d'attaquer. L'armée brûle volontairement des manuscrits sacrés de la bibliothèque du temple. Les sources ne s'entendent pas sur le nombre de morts : les estimations sont de 500, 1 600 ou 10 000 (*ibid.*, p. 986).

- **1984 (31 octobre) : Assassinat d'Indira Gandhi**

Deux gardes du corps sikhs de la première ministre indienne tuent celle-ci en guise de représailles contre l'opération *Blue Star*. Au moins 2 000 sikhs à Delhi et de nombreux autres ailleurs sont tués lors d'émeutes en réaction à cet événement; certains membres du gouvernement central organisent les pogroms (Van Dyke, 2009, p. 986). C'est à ces émeutes que font référence, en majorité, les revendications actuelles pour la reconnaissance du génocide sikh.

¹¹⁴ Ces dates et les subséquentes renvoient à des années ou ces personnes ont été des gourous et non à des années de naissance et de mort.

ANNEXE 2 - ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS À CERTAINS MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ SIKHE AU QUÉBEC ET AU CANADA, OU DANS LES ENVIRONS

- **1914 : Incident du Komagata Maru**

Ce bateau japonais comptait 376 passagers, majoritairement des personnes sikhes originaires du Pendjab, à destination de Vancouver. En raison de lois canadiennes discriminatoires, la grande majorité de ces passagers se voient refuser l'entrée au pays. À leur retour en Inde, 16 passagers sont tués et plus de 200 autres, emprisonnés. Le 18 mai 2016, le premier ministre Trudeau a présenté des excuses officielles pour l'événement (McRae, 2016).

- **1984 : Formation de la World Sikh Organization**

L'organisation est fondée en réaction à l'assaut du Temple d'or la même année afin de donner une voix aux sikhs à l'échelle mondiale. Sa mission : « to promote and protect the interests of Canadian Sikhs as well as to promote and advocate for the protection of human rights for all individuals, irrespective of race, religion, gender, ethnicity, and social and economic status. » (WSO, 2019b)

- **1985 : Attentat d'Air India**

Le vol 182 d'Air India, qui reliait Montréal et Bombay via Toronto et Londres, explose en plein vol le 23 juin 1985. Les 329 personnes à bord, majoritairement de descendance indienne, sont tuées (Sécurité publique Canada, 2018). Une commission a produit en 2010 un rapport quant à l'enquête sur l'événement, critiquant vivement celle-ci; un seul attaquant a été reconnu coupable dans cette affaire, et ce, 25 ans après les faits (Myles, 2010; Radio-Canada, 2010).

- **1989-1991 : Affaire Baltej Dhillon**

En 1988, Baltej Singh Dhillon décide de se joindre à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et présente, dès 1989, une demande au commissaire de l'institution pour porter turban et barbe dans le cadre de ses fonctions. Malgré de vives protestations dans le pays (qui résulteront parfois en poursuites judiciaires), le gouvernement Mulroney approuve la modification à l'uniforme de la GRC en 1990. En 1991, lorsqu'il termine sa formation, Baltej Dhillon devient donc le premier membre de la GRC à porter le turban en service (CBC, 2017; CCDP, 2018; Foot, 2016).

- **2001-2006 : Affaire Multani**

En 2001, Gurbaj Singh Multani présente à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys une demande afin de pouvoir porter son kirpan à l'école sous certaines conditions, demande qui sera rejetée par la Commission. La décision sera par la suite contestée devant divers tribunaux jusqu'à se rendre devant la Cour suprême, dont l'arrêt du 2 mars 2006 a été en faveur du jeune sikh (Lexum, 2006; Radio-Canada, 2006). L'affaire, controversée, est fréquemment citée comme l'élément déclencheur de la crise des accommodements raisonnables (Courtois, 2010).

- **2006-2008 : Crise des accommodements raisonnables**

Ce que les médias ont nommé « crise des accommodements raisonnables », au Québec, commence en 2006 avec la décision de la Cour suprême sur le port du kirpan à l'école et se prolonge jusqu'en 2008, avec la sortie – le 22 mai – du rapport de la Commission Bouchard-Taylor (Courtois, 2010), dont le mandat était « a) de dresser un

portrait des pratiques d'accommodements qui ont cours au Québec; b) d'analyser les enjeux qui y sont associés en tenant compte des expériences d'autres sociétés; c) de mener une vaste consultation sur ce sujet; et d) de formuler des recommandations au gouvernement [...]. » (Bouchard et Taylor, 2008).

- **2011-2018 : Port du kirpan à l'Assemblée nationale**

Le 18 janvier 2011, un représentant et une représentante de la World Sikh Organization se voient interdire l'entrée à l'Assemblée nationale puisqu'ils refusent de se départir de leur kirpan. L'affaire a été portée devant les tribunaux. Le 19 février, la Cour d'appel a donné raison à l'Assemblée nationale selon le principe du privilège parlementaire; la Cour suprême a refusé d'entendre l'affaire.

- **2012 : Attentat d'Oak Creek**

Dans cette petite ville du Wisconsin, le 5 août 2012, un homme armé entre dans un gurdwara et abat six pratiquants avant d'être lui-même tué par des policiers (Yaccino et coll., 2012).

- **2015 : Élection du Parti libéral du Canada**

Le 4 novembre 2015, le parti de Justin Trudeau accède au pouvoir à l'échelon fédéral. Il forme un cabinet comptant quatre sikhs, dont deux portant le turban, ce qui fait réagir ses opposants (comme démontré dans notre analyse de corpus au chapitre 3).

- **2017 : Accession de Jagmeet Singh à la chefferie du NPD**

Le 15 mai 2017, le politicien ontarien Jagmeet Singh annonce son intention de briguer la chefferie du Nouveau Parti démocratique, chefferie qu'il obtient le 1^{er} octobre.

- **2017-2018 : Incident du ministre Navdeep Bains**

En avril 2017, le ministre Navdeep Bains, à l'aéroport de Détroit, se voit demander de retirer son turban sans cause jusqu'à la présentation de son passeport diplomatique. En mai 2018, après des protestations du gouvernement canadien, le gouvernement américain s'excuse pour l'incident et affirme que ses douaniers recevront de la formation supplémentaire.

- **2018 : Voyage en Inde de Justin Trudeau**

Le premier ministre canadien est, du 17 au 23 février 2018 (Nardi et Bergeron, 2018), en mission diplomatique en Inde. La visite sera qualifiée d'échec, notamment en raison des habits jugés caricaturaux de M. Trudeau ainsi que de l'invitation de Jaspal Atwal – criminel d'origine indienne connu au Canada – à un souper avec le premier ministre. L'affaire Atwal est amplifiée par des allusions de membres du gouvernement Trudeau par la suite, qui affirment que l'invitation était le fait du gouvernement indien, qui aurait ainsi cherché à discréditer le Canada.